PASCAL

EXTRAORDINAIRE!

une vente

de liquidation

D'UNE SEMAINE

effective aujourd'hui

Important stock de

LA-Z-BOY

Fauteuils inclinables et basculants

a partir de **189^{50}**

Grand choix de modèles confortables en velours et simili-cuir de couleur.

C'est notre

VENTE de MEUBLES semi-annuelle!

Voici deux annees consécutives que nous réalisons l'inventaire de notre stock supplementaire dans nos entrepôts; vous y trouverez un important assortiment de meubles, etc...

Cette vente nous permet de creer l'espace destine a nos nouveaux achats.

Tous ces meubles se trouvent en parfaite condition, dans leur emballage d'origine, aucune egratignure possible, ni autres dommages.

Vente semi-annuelle

dans nos 2 géantes SALLES D'EXPOSITION — ENTREPÔTS.

EST — Jean-Talon, pres Galerie d'Anjou

OUEST — Côte-Vertu Centre d'achats Le Bazar

25 JUIN 1975 | UNE CERTAINE REVOLUTION TRANQUILLE

Syndicats: le projet socialiste avorte

Pages A10 - A11

la presse

9.45 Recast

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, VENDREDI 6 JUIN 1975, 91e ANNEE, No 134, 60 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS
Abitibi/Côte Nord 30¢
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.40

METEO
Aujourd'hui: Nuageux avec averses ou orages
Minimum : 15° — Maximum : 18°
Demain: Ciel variable
Détails à la page A 2

Toupin promet de tout contrôler de l'abattoir jusqu'au boucher

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Quiconque manipule de la viande au Québec aura désormais des comptes à rendre au ministère de l'Agriculture.

Bafoués depuis la mise à jour d'un commerce québécois de viande avariée, le ministère de l'Agriculture et son titulaire, M. Normand Toupin, ont désormais l'intention de suivre de très près toutes les étapes de la transformation et du commerce de la viande au Québec.

Pour en arriver là, le ministre de l'Agriculture amendera la Loi sur les aliments et imposera une nouvelle réglementation destinée à faire échec aux charognards qui, selon les révélations faites à la Commission Dutil sur le crime organisé, ont envahi le commerce de la viande. Tous les établissements alimentaires du Québec sont visés par les changements annoncés.

Pour ce faire, M. Toupin a recours à une réglementation qui se veut sévère et qui d'une certaine façon constitue le plus bel aveu implicite de laisser-faire jamais enregistré depuis qu'il est question de charogne dans les milieux parlementaires et politiques québécois.

D'ici quelques semaines, tous les abattoirs du Québec, qu'ils soient petits, moyens ou gros, devront se munir d'un permis accordé par le ministère de l'Agriculture et se conformer à la réglementation régissant notamment l'organisation physique d'un abattoir ainsi que les normes hygiéniques et sanitaires prescrites. Ce permis vaudra pour tous les abattoirs qu'il s'agisse de viande de boeuf, de porc, de poulet ou autre.

L'abattoir qui ne possèdera pas le permis exigé verra sa viande saisie et confisquée et devra fermer ses portes. Celui qui opérera un abattoir sans le permis sera passible d'une amende allant jusqu'à $100 par jour d'infraction.

A l'heure actuelle, seulement les établissements possédant le sceau "Approuvé Québec" ou "Approuvé Canada" devaient posséder un permis d'exploitation.

Selon M. Toupin, environ 200 établissements méritent de porter le nom d'"abattoir". Il s'en trouve environ 150 autres qui devront se fusionner ou disparaître purement et simplement.

Par ailleurs, toute viande qui ne portera pas l'estampille "Approuvé Québec" ou "Approuvé Canada" sera

Voir TOUPIN, page A 6

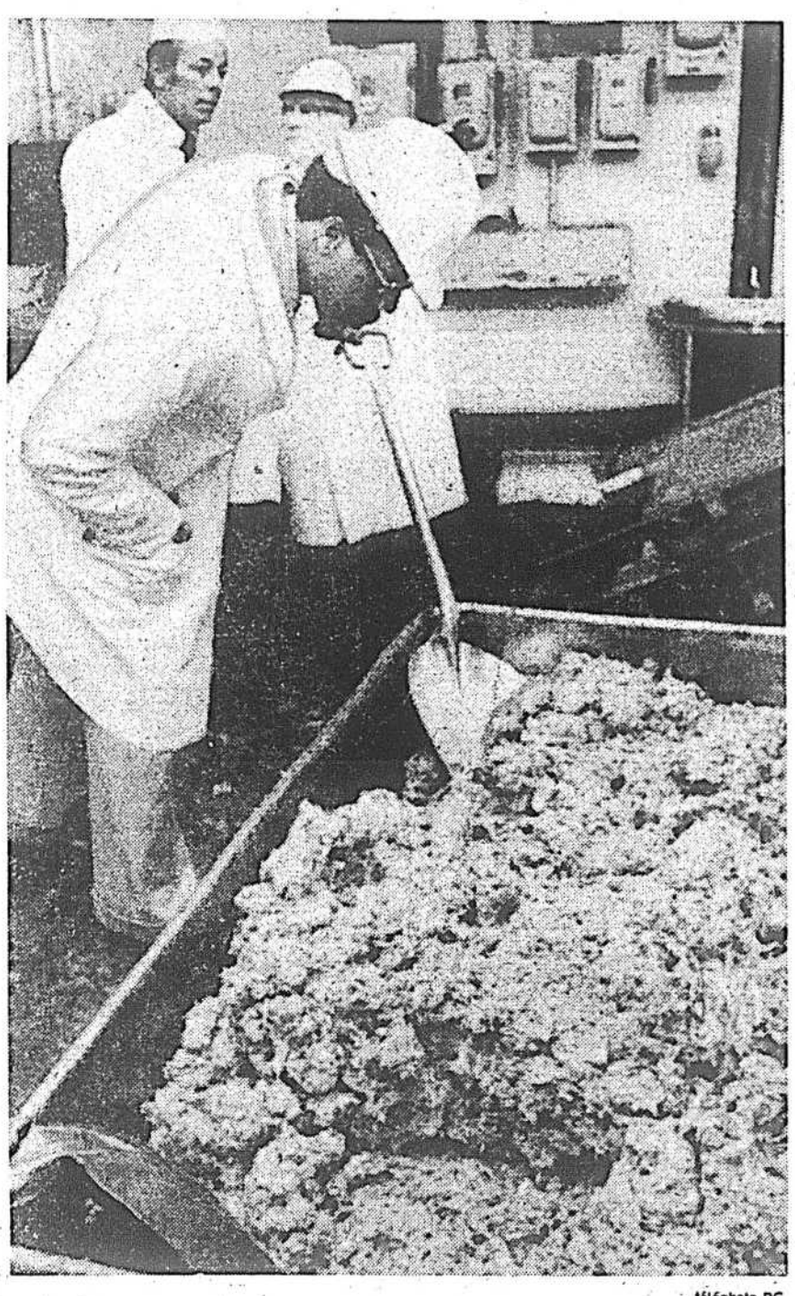

téléphoto PC

Ils sont 500

L'un des 500 inspecteurs sanitaires de l'Ontario examine un arrivage de viande dans une conserverie de Toronto. Les entreprises du genre sont inspectées jusqu'à une fois par mois par des experts provinciaux, tandis que les expéditions interprovinciales relèvent des autorités fédérales.

Les députés partiront vendre le Québec et les Jeux à l'étranger

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les députés de l'Assemblée nationale ont décidé de se faire les ambassadeurs du Québec à l'étranger.

Dès cet automne, ils constitueront deux missions itinérantes qui se rendront en Europe et au Moyen-Orient, afin d'y mieux faire connaître le Québec et les Québécois.

Dans les deux cas, les députés québécois voyageront à l'étranger avec la bénédiction officielle de l'Association internationale des parlementaires de langue française et avec la collaboration des maisons du Québec à l'étranger.

Une première mission, pilotée par l'adjoint parlementaire du ministre du Tourisme, le député libéral de Fabre, Gilles Houde, partira le 15 septembre pour se rendre successivement à Paris, Bruxelles, Dusseldorf, Londres et Milan. Son objectif: mieux faire connaître le Québec à la veille des Jeux olympiques de 1976.

Cette mission parlementaire, qui travaillera en étroite collaboration avec le personnel des maisons du Québec dans ces villes, sera constituée de députés de toutes les régions du Québec. Elle parlera des Jeux olympiques de Montréal et tentera de faire comprendre aux Européens que le Québec, ce n'est pas seulement la grande métropole montréalaise.

Le ministère du Tourisme, qui collabore étroitement à l'organisation de cette tournée européenne, veut, il va sans dire, que les visiteurs qui viendront à Montréal pour les Jeux olympiques, l'an prochain, visitent également les autres régions de la province.

Quant à la deuxième mission de parlementaires québécois, elle se fera avec la coopération du ministère de l'Immigration.

Voir DEPUTES, page A 6

Bourassa refuse d'imposer une loi à la United Aircraft

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Il est désormais évident qu'il répugne nettement au Premier ministre Robert Bourassa d'avoir à légiférer pour mettre fin au conflit vieux d'une vingtaine de mois à la United Aircraft.

Devant l'impasse qui subsiste entre les deux parties, suite à la publication du rapport Laporte et à son adoption par les syndiqués, le Premier ministre a écarté une fois de plus le recours à une législation. Plutôt, M. Bourassa, qui en fin de semaine dernière entrevoyait la fin du conflit par l'acceptation négociée du rapport Laporte, accepte de rencontrer les grévistes de la United Aircraft pour essayer de faire avancer les discussions sur le protocole de retour au travail.

Cette rencontre aura lieu lundi, à Montréal, en présence du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, et du directeur canadien des Travailleurs unis de l'auto, M. Dennis McDermott, qui met officiellement le nez dans ce dossier litigieux.

Hier, à l'Assemblée nationale M. Bourassa a expliqué le point de vue de la United Aircraft. Cette dernière s'attend à ce que seulement 500 de ses employés en grève légale s'apprêtent vraiment à retourner au travail de façon permanente. Les autres envisageraient plutôt une espèce de retour momentané au travail, c'est-à-dire le temps voulu pour percevoir les bénéfices que leur accorderait une nouvelle et toujours hypothétique convention collective.

"Il reste à examiner, à signer d'abord la convention collective", a dit

Voir BOURASSA, page A 6

AUJOURD'HUI

Bourassa devrait créer un ministère de la Construction
— page A 2

Victoire pour les partisans d'une ville plus humaine
— page A 3

G.-B. : trois contre un pour l'Europe
— page A 6

Pas de pièces d'or avant une étude de marché
— page A 7

Terrorisme et répression en pays basque
— page A 8

L'or noir jaillit derrière la maison d'Alex Gervais

Depuis 20 ans, Alex Gervais a tiré environ $150,000 de la nappe de pétrole découverte sur son terrain par l'Imperial Oil. Notre reporter Pierre-Paul Gagné raconte l'histoire, peu banale pour des Québécois, de ce Canadien français, d'Alida, en Saskatchewan.
— page A 13

Les pays arabes veulent hausser le prix du pétrole de 30 à 35 p.c.
— page B 1

Charogne : un téléroman passionnant
— page B 11

Les championnats de boxe amateur ont failli achopper
— page D 1

LOTO PERFECTA A B C D 8 3 9 2

Détails en page A 6

SOMMAIRE

Arts et spectacles : B 6 à B 11
Bandes dessinées : A 14
Cinéma : B 10
Décès, naissances, etc. : D 15
Economie : B 1 à B 4
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : A 14
Horoscope : A 17
Informations étrangères : A 8
Jardins et maisons : D 10
Les maux de notre langue : A 8 B
LE PARRAIN : C 3
Loisirs et récréation : A 14
Médecine d'aujourd'hui : A 16
Mon oeil sur Montréal : A 17
"Mot-mystère" : A 14
Mots croisés : C 7
Page des lecteurs : A 5
Petites annonces : C 1 à C 11, D 8 à D 14
Radio et télévision : B 11
Sports : D 1 à D 7
Vivre aujourd'hui : A 16 à A 17

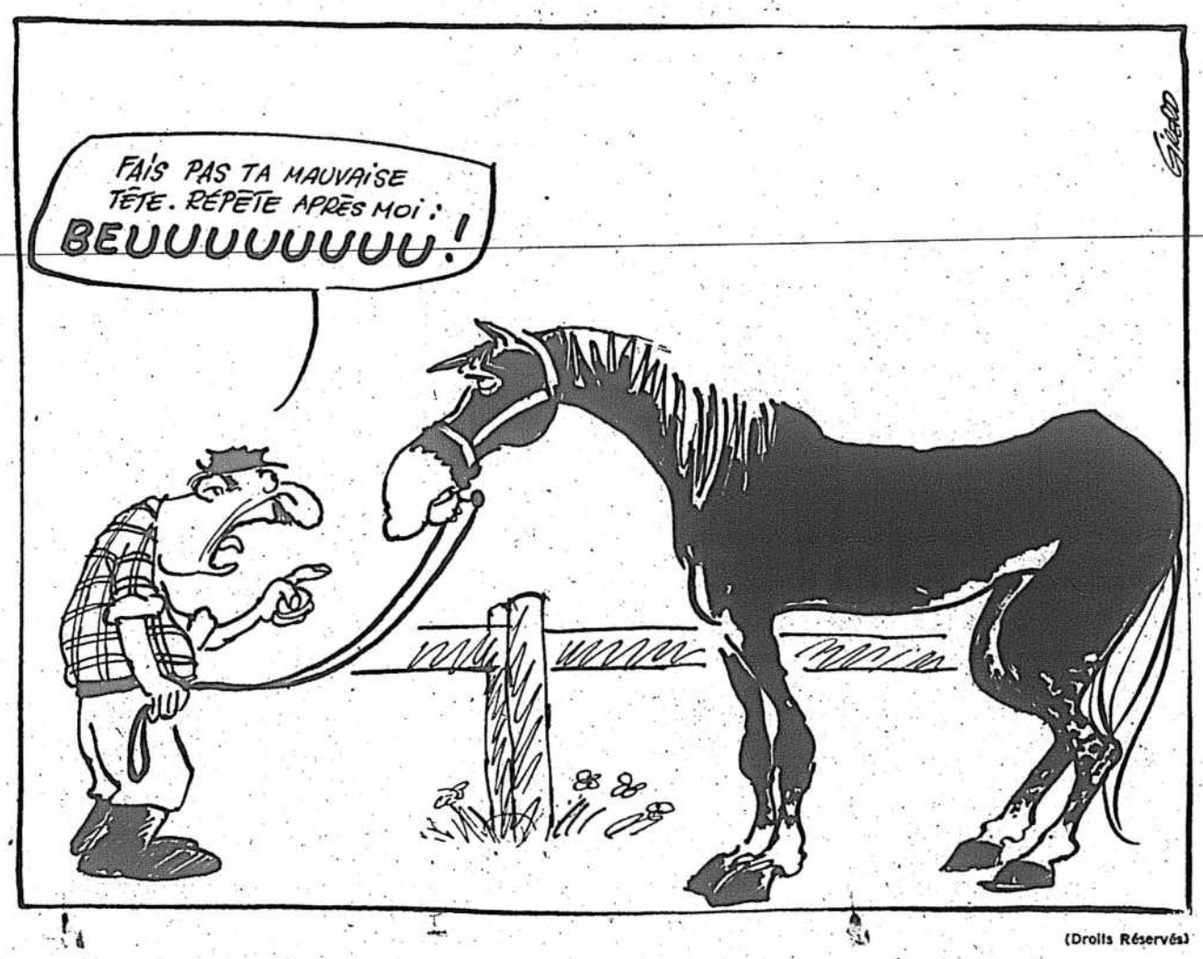

(Droits Réservés)

Interdit de faire appel à un inspecteur fédéral

par Ingrid SAUMART

Une employée de la Quebec Poultry, à St-Jean-Baptiste de Rouville, a été menacée de congédiement le 5 novembre 1974, parce qu'elle avait demandé qu'un inspecteur vienne vérifier la viande qu'elle devait emballer. Cet avis, signé par le contremaître Jean-Guy Côté en présence d'un représentant syndical, se lit comme suit: "L'employée a été réprimandée pour avoir d'elle-même demandé les services de l'inspection fédérale au département du cut-up pour condamner du produit. L'employée a été avertie que, vu son intention de faire la même chose à nouveau advenant une situation semblable, une réprimande très sévères, voire même un congédiement, sera considérée."

Mme Monique Vincelette travaillait à l'emballage de morceaux de poulet et avait refusé d'emballer de la viande qu'elle considérait impropre à la consommation. Malgré les menaces de son contremaître, elle est allée rencontrer le vétérinaire en charge de l'usine, mais il semble, d'après les autres syndiqués de cet abattoir, que la situation ne s'est pas améliorée. "La viande que Monique ne voulait pas toucher a été emballée et vendue comme fraîche."

Les syndiqués de Quebec Poultry, en grève depuis quelques mois, ont décidé de dénoncer les conditions d'hygiène qui règnent à l'intérieur de l'usine et l'inertie des gens en place.

Dans une cabane, en plein centre du village, on a installé le local de grève. Hier matin, ils étaient une vingtaine de syndiqués qui sont venus raconter dans quelles conditions on les obligeait à travailler.

"J'ai été obligée de "processer" des dindes que j'avais expédiées à la congélation en 1968", nous raconte Gertrude Daunais. "J'ai reconnu les boîtes parce qu'il y avait la date écrite de ma main. Certaines de ces dindes sont bleues ou vertes, couvertes de taches. On est obligé de les laisser tremper dans des bains de saumure

Voir INTERDIT, page A 6

la presse
VENDREDI 6 JUIN 1975

performances

Rayonier réplique

RAYONIER QUEBEC, filiale du géant multinational américain ITT, a réaffirmé hier son intention de respecter à la lettre le protocole d'entente qu'elle a signé avec le gouvernement du Québec relativement à son complexe industriel de Port-Cartier. Cette déclaration fait suite aux articles publiés dans les quotidiens du Québec hier à l'effet que Rayonier réduirait substantiellement son projet suite à des difficultés techniques, de main-d'oeuvre et de marché, de même qu'à l'augmentation en flèche des coûts d'aménagement. Dans son communiqué laconique la société estime que c'est là "une situation commune à tous les projets d'envergure entrepris durant une période d'inflation" et que "les problèmes de démarrage d'une usine aussi gigantesque sont habituels".

• • •

AIR CANADA a déposé hier devant la Commision canadienne des transports une requête visant à relever ses tarifs de fret tant à l'intérieur que vers l'extérieur du pays. Si la commission accorde la hausse à la société d'Etat, il en coûtera un cent de plus pour chaque livre de fret transporté sur une distance de 800 milles et moins, et ce à compter du 6 juillet 1975. La nouvelle échelle de tarifs indique, par exemple, qu'il en coûterait 11 cents au lieu de 10 cents la livre pour un chargement de 500 livres entre Montréal et Toronto, et 31 cents au lieu de 28 cents pour la même charge entre Toronto et Vancouver. La raison de la hausse: montée des coûts et pressions inflationnaires.

• • •

LA UNITED BANK OF CANADA a fait savoir hier que les frais imposés sur les comptes courants seront augmentés de 20 à 25 cents par pièce traitée à compter du 1er juillet. Les clients de la banque auront toutefois encore le privilège d'une entrée sans frais par mois pour tout compte affichant un solde mensuel minimum de $50. La banque justifie cette hausse par l'augmentation des coûts de traitement.

• • •

L'ACCUMULATION de billettes d'acier depuis le premier janvier pour approvisionner le nouveau laminoir qui doit ouvrir officiellement en juillet explique la perte de $67,240 encourue par la société Québec Steel Products au premier trimestre, explique le président de QSP, M. Gerald Josephson. Le deuxième trimestre, se terminant en juin, devrait être encore pire pour les mêmes raisons, surtout que la production de billettes a augmenté, estime-t-il. La compagnie de fabrication et vente d'acier a également été victime de la récession. Les filiales chargées de la vente d'acier d'armature et de ferrailles ont vu leurs profits diminuer à cause de la situation difficile dans les industries de la construction et de la fabrication de l'acier.

• • •

LES AMERICAINS ont commencé à desserrer les cordons de leurs bourses pour la première fois en mai depuis six mois. Les ventes des chaînes de magasins de vente au détail on en effet, augmenté par rapport à l'année dernière à la même époque. Les ventes des principales chaînes ont augmenté dans des proportions allant jusqu'à 25 p. cent, grâce en particulier au beau temps, aux remboursements d'impôt et une amélioration des perspectives de l'emploi. Les ventes de **Sears Roebuck,** la principale chaîne de vente au détail, ont atteint en mai $1.38 milliard, en hausse de 2.2 p. cent; celles de **S. S. Kresge** ont progressé de 25 p. cent pour se chiffrer à $657.11 millions, et celles de **Woolworth** de 11.6 p. cent avec $432.69 millions.

• • •

Northern Electric, filiale de Bell Canada, a consolidé hier son expansion en Europe en signant un accord de coopération avec l'importante société française de communication **Thomson-CSF.** L'entente signée hier permet à la compagnie française de fabriquer en France des autocommutateurs de type SP-1 utilisés dans les centrales téléphoniques et développés par Northern Electric. Thomson-CSF est également autorisée à vendre ces autocommutateurs électroniques dans le monde entier, à l'exception de l'Amérique du Nord et du Japon. De plus, Thomson-CSF pourra utiliser le réseau de distribution de Northern Electric pour la commercialisation de certains produits de sa gamme de matériel de télécommunications. Les deux sociétés ont également accepté de collaborer dans le domaine de la communication numérique.

Les pays arabes veulent hausser le prix du pétrole de 30% à 35%

Selon UPI, AFP et Dow Jones

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'apprête à prendre une décision majeure la semaine prochaine qui pourrait bousculer toutes les négociations tenues depuis le printemps entre Ottawa et les provinces: l'Iran proposera une augmentation du prix du pétrole brut de 30 à 35 pour cent dès septembre prochain.

C'est ce qu'a révélé hier le gouverneur de la **Banque centrale d'Iran,** M. Mohamed Yeganeh, en affirmant que l'inflation des pays industriels avait fait grimper en 1974 et cette année les prix de l'équipement et des denrées de 40 à 50 pour cent. Sa déclaration a aussitôt été reprise en substance par le **ministre irakien du Pétrole,** M. Tayed Abdel Karim.

Par ailleurs, l'Arabie saoudite a abandonné toute hésitation à une hausse prochaine du prix du pétrole, prétend **l'un des principaux conseillers économiques du gouvernement saoudien,** Farouk M. Akhdar, présentement en tournée aux Etats-Unis.

Publicité aux USA

Se référant aux récentes décisions du président Ford de relever de $2 la taxe à l'importation du pétrole brut étranger, afin de décourager la consommation intérieure, M. Akhdar s'est demandé comment "les Etats-Unis pouvaient critiquer le prix élevé du pétrole brut quand ils contribuaient eux-mêmes à l'escalade des coûts en alourdissant le fardeau fiscal".

Une hausse de 30 à 35 pour cent du pétrole brut sur le marché international entrainerait une augmentation de 12 à 15 cents le gallon d'essence ou d'huile de chauffage au Canada, et obligerait le gouvernement fédéral à puiser davantage dans sa trésorerie pour subventionner l'importation d'un million de barils par jour dans l'Est du pays.

Hier la National Iranian Oil Co. a acheté une page entière du New York Times, au tarif publicitaire, pour réclamer une hausse des prix du pétrole.

Un révision prochaine en hausse du prix du pétrole par les pays membres de l'OPEP est devenue une nécessité économique en raison de l'augmentation constante du coût des importations des pays pétroliers en provenance des pays industriels proclame, en gros caractères, le placard sous la signature du représentant aux Etats-Unis de la National Iranian Oil Co.,

Celui-ci précise que l'OPEP n'a d'autre moyen de se protéger de l'inflation régnant dans les pays industrialisés qu'en agissant ainsi.

La part des pays arabes dans les importations de pétrole des Etats-Unis a substantiellement augmenté durant les trois premiers mois de cette année, indiquent les dernières statistiques de l'agence fédérale pour l'énergie.

Le total des importations a diminué durant cette période, tombant de 6 millions de barils par jour pendant le dernier trimestre 1974 à 5.8 millions de barils. La part du pétrole arabe est passée dans le même temps de 18 à 22 pour cent. Cette augmentation a été enregistrée en majeure partie dans les arrivées en provenance d'Arabie saoudite et à un moindre titre, dans celles provenant d'Algérie et de la Libye.

Cette tendance devrait se poursuivre au cours des mois qui viennent, estime-t-on dans les milieux spécialisés. D'une part, le Canada et le Venezuela ont décidé de limiter leurs exportations afin de préserver leurs réserves. D'autre part, si le Congrès n'adopte pas rapidement un programme énergétique visant à réduire les importations, celles-ci risquent de retrouver une courbe ascendante dès que la reprise économique prévue pour le second semestre se fera sentir.

Sur le plan financier, l'augmentation de la part des pays arabes sur le marché pétrolier américain est en partie compensée par une progression des exportations américaines vers ces pays.

Selon les statistiques du départements du Commerce, les ventes des Etats-Unis à l'Arabie Saoudite sont passées de $138 millions au premier trimestre 1974 à $273 millions cette année, celles à l'Algérie de $85 à $124 millions, et celles à la Libye de $24 à $74 millions. Mais, observe-t-on dans les milieux spécialisés, l'évolution récente des importations pétrolières rend les Etats-Unis plus vulnérables à un nouvel embargo des livraisons par les pays arabes.

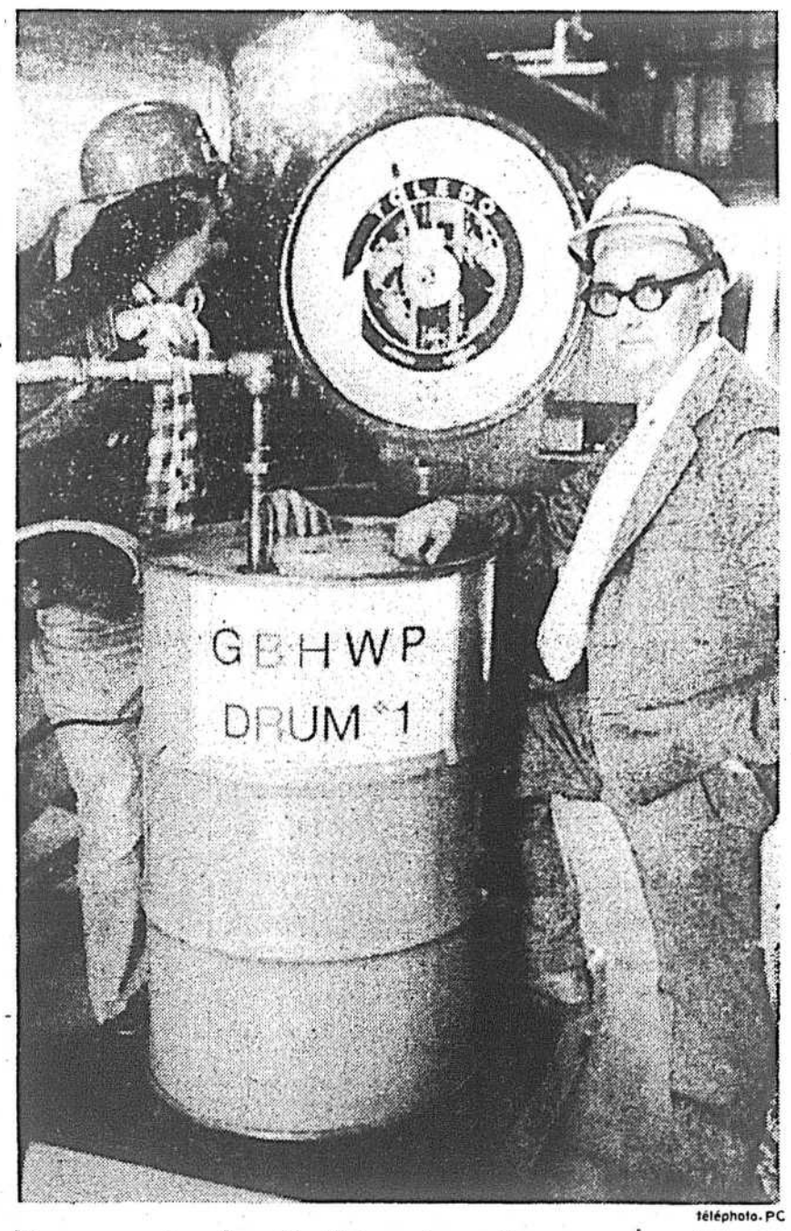

téléphoto-PC

Un premier baril d'eau lourde

Après douze années de planification et travaux de construction et d'aménagement au coût d'un milliard de dollars, l'usine de production d'eau lourde de Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse, a produit hier son premier baril d'eau lourde destinée aux réacteurs nucléaires. Il s'agissait d'un test réalisé avec l'aide de l'usine d'eau lourde de Bruce, en Ontario, qui a effectué une première concentration à 20 pour cent suivie d'un raffinement à 99.98 pour cent à l'usine de Glace Bay. Il faudra encore plusieurs mois avant que l'usine de Glace Bay soit en mesure de produire de l'eau lourde en quantité commerciale.

Québec prêtera de l'argent aux producteurs forestiers

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a voté hier soir le principe d'une loi qui autorisera l'Office du crédit agricole à prêter de l'argent aux producteurs forestiers.

Le parrain de ce projet de loi no 11, le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, a expliqué que les propriétaires de petites forêts privées pourront ainsi emprunter de l'argent du gouvernement pour supporter certaines charges annuelles, taxes, primes d'assurances, en dépit de l'inconsistance des revenus produits par leur propriété.

Selon le ministre, ce crédit forestier permettra entre autres:

- la création d'unités de production forestières capables de fournir un rendement permanent, peu importe que leurs détenteurs soient des individus ou des associations de propriétaires;
- le maintien de forêts hautement productives tout en réduisant les risques de détérioration par manque de capitaux;
- la réalisation d'investissements à long terme pour le reboisement de terres à vocation forestière;
- l'encouragement d'initiatives privées pour l'agrandissement et le regroupement de terrains forestiers; et
- la réalisation d'économies par la mise en commun de capitaux, de travail et d'équipements.

Le ministre a expliqué que la loi prévoyait des prêts à long terme, pour un maximum de 60 ans, et pour des sommes pouvant aller jusqu'à $500,000, et des prêts à moyens termes pour un maximum de 15 ans et pour des montants pouvant aller jusqu'à $100,000.

Les forêts pour lesquelles un individu aura obtenu un prêt devront être soumises à un plan de gestion approuvé par le ministère des Terres et Forêts.

Les porte-parole de l'opposition en matière forestière, MM. Lucien Lessard (PQ-Saguenay) et Fabien Roy (Créd.-Beauce-Sud) ont appuyé le principe du crédit forestier, une mesure qu'ils réclament depuis deux ans.

M. Lessard a cependant exprimé ses craintes que cette mesure, bonne en soi, ne soit gâchée dans son application par l'actuel ministre des Terres et Forêts.

M. Lessard a rappelé que le ministre s'était montré très lent depuis 1971 dans l'application de son programme d'abolition des concessions forestières.

Selon M. Lessard, il s'agit encore une fois d'une preuve que le gouvernement légifère "morceau par morceau, à la pièce", en matière forestière.

Pour sa part, le député Fabien Roy s'est étonné que le taux d'intérêt des prêts qui seront consentis ne soit pas fixé par la loi, mais par un règlement qu'adoptera le conseil des ministres après la mise en application de la loi.

M. Roy aurait préféré qu'un taux maximum d'intérêt soit inscrit dans la loi, de sorte que les propriétaires de petits boisés ne soient pas soumis à des emprunts dont le coût sera excessif.

TransCanada Pipelines achètera 4 billions de pieds cubes de gaz

TORONTO (d'après CP) — La société TransCanada Pipelines a annoncé hier qu'elle s'était engagée à acheter d'Imperial Oil Ltd. quatre billions de pieds cubes de gaz naturel provenant du delta du Mackenzie.

Le prix n'a pas été révélé, mais il s'agit de l'achat de gaz naturel le plus considérable jamais effectué par TransCanada, et du premier achat de gaz provenant du delta du Mackenzie pour le marché canadien.

M. James Kerr, président de TransCanada, a précisé dans un communiqué que le gaz était requis pour permettre à TransCanada de maintenir le niveau actuel de ses ventes par suite d'une diminution anticipée des approvisionnements de l'ouest du Canada.

Le gaz sera livré à raison de 500 millions de pieds cubes par jour au système de pipelines de TransCanada. La compagnie précise que ce volume représente à peu près le quart de ses ventes canadiennes actuelles, ou le sixième de son rendement journalier.

Prix

En vertu de l'accord, Imperial obtiendra la valeur nominale du gaz à Toronto, après soustraction du coût de livraison.

Actuellement, la valeur commerciale du gaz est sensiblement plus basse que sa valeur nominale, qui représente le prix du gaz comparé à une forme équivalente d'énergie, habituellement le pétrole.

La valeur commerciale courante du gaz varie entre 45 et 60 cents le mille pieds cubes, et sa valeur nominale s'établirait autour de $1.15, si on la compare au prix courant du pétrole domestique, qui est de $6.50 le baril, environ $5 au-dessous du prix mondial.

Le gouvernement de l'Alberta réclame l'acceptation de la valeur nominale du gaz, et le gouvernement fédéral a reconnu que le prix du gaz devra être augmenté graduellement vers sa valeur nominale réelle.

Imperial Oil est membre de la Canadian Arctic Gas Pipeline Ltd., un consortium formé d'une vingtaine de compagnies, qui a demandé au gouvernement fédéral l'autorisation de construire un pipeline pour acheminer le gaz de l'Arctique canadien et américain vers les marchés du sud.

Le pipeline, si son aménagement est approuvé, ne commencera à transporter le gaz que vers la fin de la décennie, et l'on s'attend qu'à cette époque, le prix du pétrole et du gaz naturel au Canada aura atteint le niveau mondial.

L'industrie américaine investira encore moins

WASHINGTON (DJ) — Selon une étude du secrétariat au Commerce, les industries américaines continuent de réduire leurs dépenses de capitaux cette année.

On précise que les industries ne projettent d'augmenter leurs dépenses de locaux et de machinerie que de 1.6 pour cent, alors que cette augmentation avait atteint 13 pour cent en 1974.

En mars dernier, les industries avaient anticipé une augmentation de dépenses de capitaux de 3.3 pour cent pour 1975, mais, souligne le rapport, le marasme économique des 15 derniers mois les a amenées à réviser leurs prévisions. C'est ainsi que les dépenses de capitaux pour 1975 se monteront probablement à $144.24 milliards, alors qu'elles avaient atteint $112.4 milliards l'an dernier.

En tenant compte de l'inflation, les dépenses de capitaux pour 1975 pourraient décliner de 10 pour cent en termes réels, puisque les prix ont augmenté depuis le début de l'année à un taux annuel d'environ 12 pour cent.

Si l'augmentation prévue de 1.6 pour cent se matérialise, elle représentera l'accroissement annuel le plus faible des dépenses de capitaux depuis 1961.

Déclin

Le secrétariat au Commerce rapporte que les dépenses ont décliné d'environ 1.5 pour cent pour les trois premiers mois de l'année par rapport au dernier trimestre de 1974. Les hommes d'affaires s'attendent à un déclin additionnel d'un pour cent pour le trimestre en cours, à une légère augmentation pour les trois prochains mois et à une hausse d'environ 1.5 pour cent pour le dernier trimestre.

Les dépenses de capitaux monteront de 5.4 pour cent cette année dans le secteur manufacturier, en comparaison d'une augmentation de 21 pour cent en 1974, tandis que les firmes non-manufacturières prévoient un déclin de 0.9 pour cent, comparé à une hausse de 7.6 pour cent l'an dernier.

Nouvelle montée des prix de gros aux USA

WASHINGTON (DJ) — Les prix de gros ont augmenté au mois de mai à un rythme annuel de 4.8 pour cent, les deux tiers de cet accroissement étant dus à une hausse des prix agricoles.

Le secrétariat au Travail précise que son indice des prix de gros est monté à 173.2 pour cent de la moyenne de 1967, de 172.1 pour cent qu'il était en avril.

On avait enregistré en avril une augmentation de 1.5 pour cent, alors que les prix de gros avaient baissé durant les quatre mois précédents.

Les prix agricoles ont grimpé en mai de 2.9 pour cent, ce qui représente un accroissement annuel de 34.8 pour cent, en raison principalement d'une augmentation sensible des prix du bétail, qui sont montés de 14.1 pour cent par rapport à avril.

Dans le secteur industriel, les prix de gros ont monté pour les textiles, les carburants, les produits du bois et la machinerie, tandis qu'ils déclinaient pour les produits chimiques et les métaux.

Holiday Inns acquiert les autobus de Charterways

La compagnie Commonwealth Holiday Inns of Canada Ltd. a annoncé hier qu'elle avait complété l'acquisition de la division d'autobus de Charterways Co. Ltd., une société de transport mise sous séquestre en novembre dernier.

Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

Le vice-président et secrétaire de la compagnie de London, en Ontario, M. Charles H. King, a précisé que la transaction demeure conditionnelle à la vente de la division des hélicoptères de Charterways à Okanagan Helicopters Ltd., de Vancouver, qui doit être complétée cet été.

Entre-temps, Commonwealth Holiday Inns a assumé la direction de Charterways à l'exception de la division des hélicoptères.

Fondée en 1958, Charterways opère plus de 1,200 autobus à travers l'Ontario et dessert notamment l'aéroport international de Toronto. La majorité des véhicules sont des autobus scolaires.

La compagnie possède plusieurs compagnies dont Avo Truck Collision Ltd., Charterways Transportation Ltd., Checker National (London) Ltd., Dominion Helicopters Ltd. et Inspiration Helicopters Ltd.

Charterways a connu des problèmes financiers tels qu'elle a été mise sous séquestre en novembre dernier avec des dettes de $20 millions.

De son côté, Commonwealth Holiday Inns connaît une croissance moins forte de ses profits depuis quelque temps.

En 1974, les ventes ont grimpé à $109.5 millions, mais les profits se sont maintenus à $2.6 millions, au même niveau qu'en 1973 à $19,000 près.

Lors du premier trimestre terminé le 31 janvier dernier, les pertes ont grimpé à $757,600 par rapport à un déficit de $476,600 lors de la période correspondante l'année précédente.

Le président du conseil et chef de la direction de la compagnie, M. David Rubinoff, a alors expliqué la situation par une baisse des visiteurs dans les hôtels insulaires par suite des majorations de prix du transport aérien et de la situation économique incertaine dans le monde entier. En mars dernier, il ajoutait que la compagnie subit historiquement des pertes lors de son premier trimestre parce que cette période correspond à la saison morte dans l'industrie hôtelière au Canada et en Grande-Bretagne. En outre, l'exploitation outre-mer s'est révélée particulièrement difficile lors des premiers trois mois de cette année.

Commonwealth Holiday Inns exploite des hôtels dans tout le Canada, de même qu'aux Etats-Unis, aux Antilles, en Grande-Bretagne, en France et au Portugal. Elle ajoutera 10 hôtels à ses 64 actuels au cours des prochains mois pour un total de 16,000 chambres et un investissement de $400 millions.

Un Québécois, instructeur de hockey en France (4)

Des Canadiens rigolent à vider les bancs!

par Ronald KING

A l'exception de la région parisienne, où les innombrables et diverses activités s'arrachent le public, il existe un intérêt croissant pour le hockey à travers toute la France. Tout récemment, des équipes s'établissaient dans la région du Sud-Ouest, alors qu'une patinoire se construisait à Biarritz, cet Eden à quelques milles de la frontière espagnole, et l'on cherchait un joueur-instructeur. La ville de Toulouse possède une équipe depuis quelques années déjà, et plusieurs clubs existent en Espagne où des tournois, groupant des équipes de partout en Europe, se déroulent dans des sites oniriques des Pyrénées.

Le public français, profane en matière de hockey, est infailliblement séduit par le bruit des lancers contre les bandes, les acrobaties des gardiens de buts et les rares mises-en-échec. Dans les villes où les clubs sont bien organisés, des foules de 1,500 personnes assistent régulièrement au match.

Les patinoires contiennent généralement des bars-restaurants autour d'une partie de la glace et les gens assistent au match en mangeant et buvant.

Les matches sont souvent précédés d'une courte période, appelée "lever de rideau", et qui met aux prises deux équipes de catégorie "poussins" (7-8 ans). Entre les périodes, les spectateurs assistent à des exhibitions de patinage artistique.

Comme en Amérique, dans certaines villes, les spectateurs sont reconnus pour leur agressivité et leur chauvinisme. A Gap, dans les Alpes, la patinoire est à ciel ouvert et l'on sert du vin chaud aux spectateurs. Ces derniers lancent des cailloux à l'équipe adverse qui ose prendre les dvants et si celle-ci pousse l'injure jusqu'à gagner le match, il lui sera impossible de trouver un restaurant ou hôtel pour accueillir ses joueurs.

L'ARMEE S'EN MELE

Jamais, depuis Attila, la France n'a été autant terrifiée par des hordes étrangères qu'elle l'est aujourd'hui par les équipes de hockey de nos brillantes Forces Armées Canadiennes. Stationnés en Allemagne, nos efficaces et disciplinés soldats viennent en France et utilisent toute l'intelligence qu'on leur connait pour laisser derrière eux des réputations de bêtes à gros biceps aux Canadiens.

A un point tel qu'ils ne sont presque plus invités en France et qu'on a parfois honte lorsqu'ils nous disent "T'es un des nôtres."

Ils s'amusent à compter les blessés chez l'adversaire et a vider leur banc à chaque escarmouche. Après le match, ils attaquent le quartier de Pigalle et, toujours en groupe, dévorent les show de "cul" en lançant les traditionnelles obscénités.

LES SAISONS TROP LONGUES

Les retours de voyages sont toujours difficiles, surtout lorsqu'on doit mettre fin à une vie dont l'occupation principale était de flâner dans une ville où le flânage est une religion. "Je flâne et ça prend tout mon temps", avait dit Félix Leclerc, autre Canadien de Paris.

Il est d'autant plus pénible de devoir céder à la plus terrible des perversions humaines: le travail.

Mais c'est pendant ces calvaires de réadaptation que l'on est vraiment enclin à observer les nôtres. On est presque heureux de les voir manger du ketchup avec leur pizzas, d'entendre les petits garçons se mettre à sacrer de plus en plus jeunes, d'avoir les tympans torturés par des voitures de plus en plus puissantes.

On remarque avec regret qu'il n'y a plus de chocolat à 10¢, que notre parc préféré suffoque sous un aréna, que nos steaks, que l'on a vantés aux Français pendant tout l'hiver, contiennent des clous et des bouts de clôtures dont nos vaches raffolent.

Et l'on entend les joueurs de la Ligue nationale se plaindre, avec raison d'ailleurs, que la saison de hockey est trop longue.

Les Français sursauteraient devant le sacrilège; ce sport, qui offre un visage si agréable chez eux, est devenu une corvée pour les joueurs les plus talentueux du monde.

Ces Canadiens qu'ils admirent tant, qui deviennent riches plus vite que leurs vedettes de soccer en pratiquant un sport plus "marrant", ne sont pas contents. Il y a quelqu'un quelque part qui planifie mal ou qui a trébuché de son échelle de valeurs.

Les voyages permettent à des gens réceptifs de donner une plus juste mesure à beaucoup de choses; il faut oser tout laisser tomber et aller se cogner le nez tout seul dans des lieux étrangers; au pire aller, ça ne sera qu'amusant.

Carter, Foote, Lintz et les autres jeunes...

Suffiront-ils à faire patienter les amateurs?

par Pierre LADOUCEUR

Patience, le Petit Robert en donne quelques définitions. Ainsi, c'est la vertu qui consiste à supporter les désagréments, les malheurs. Ou encore, c'est la qualité qui fait qu'on persévère dans une activité, un travail de longue haleine, sans se décourager. Ou même, on dit que c'est la qualité, la disposition d'esprit de celui qui sait attendre, en gardant son calme.

Evidemment que depuis 1969, la patience des amateurs de baseball montréalais a été taxée, voire même surtaxée. Les dirigeants des Expos n'ont pas su à leurs premières saisons dans la ligue Nationale offrir une équipe représentative.

Il y a bien eu cette course au championnat de 1973 alors qu'une équipe présentant une fiche de moins de .500 rêvait au championnat. Mais, il ne saurait être question d'une bonne équipe, mais plutôt d'un heureux hasard.

La patience, c'est encore ce que l'on exige aujourd'hui des partisans des Expos. Et, si l'on se fie aux faibles assistances, il faut croire que plusieurs d'entre eux aient abandonné tout espoir.

Pourtant, c'est malheureux parce que pour la première fois de leur courte histoire, les Expos offrent un produit qui justifie que l'on soit patient. Par les années passées, il était vraiment utopique de patienter pour des joueurs finis.

Mais, aujourd'hui, la situation est différente. Il en vaut la peine d'accepter que des jeunes lanceurs comme Dennis Blair commettent des erreurs, il en vaut la peine de patienter pour des jeunes de la trempe de Gary Carter, Barry Foote, Pete Mackanin, Larry Lintz, Larry Parrish et autres.

De fait, ces jeunes ont déjà démontré des aptitudes tant à l'attaque qu'au monticule. Il leur reste tout simplement à polir leur jeu à la défensive et sur les sentiers.

Ainsi, pour faire la lumière sur les performances des Expos cette saison, notons que les joueurs de plus de trois ans d'expérience ont conservé une moyenne offensive de .240, une moyenne de points mérités (lanceurs) de 4.47 et ils ont commis 14 erreurs (neuf joueurs). Les autres, ceux qui ont moins de trois années d'expérience dans le baseball majeur, et ils sont 16 chez les Expos, ont conservé une moyenne offensive de .257, une moyenne de points mérités de 3.21 et ils ont commis 37 erreurs.

Ce n'est peut-être pas tellement impressionnant pour certains d'entre vous, mais c'est suffisant pour justifier d'être patient en 1975.

Après tout, en 1974, les Cubs de Chicago ont lancé leur opération jeunesse et ils ont glissé jusqu'au dernier rang avec une fiche de 66 victoires et 96 revers.

Les Phillies de Philadelphie avaient fait la même chose en 1972 et 1973 et, pour ces deux années, ils ont présenté des fiches de 59-97 et 71-91. Il y a également l'exemple des Giants de San Francisco en 1974 qui ont terminé la saison avec une fiche de 72-90.

Evidemment que ces trois formations ont complété leur opération jeunesse en bâclant des transactions pour combler les lacunes qui pouvaient rester. Ce sera d'ailleurs le travail de Jim Fanning jusqu'à la fin de la présente saison et en 1976.

Pour le moment, Mel Didier a injecté un bon groupe de jeunes joueurs dans la formation majeure et il faudra combler les lacunes par voie de transactions.

Mais, en 1975, il faut accepter les défaites dans l'espoir qu'à l'instar des Cubs, Phillies et Giants, il y aura un revirement de la situation l'an prochain.

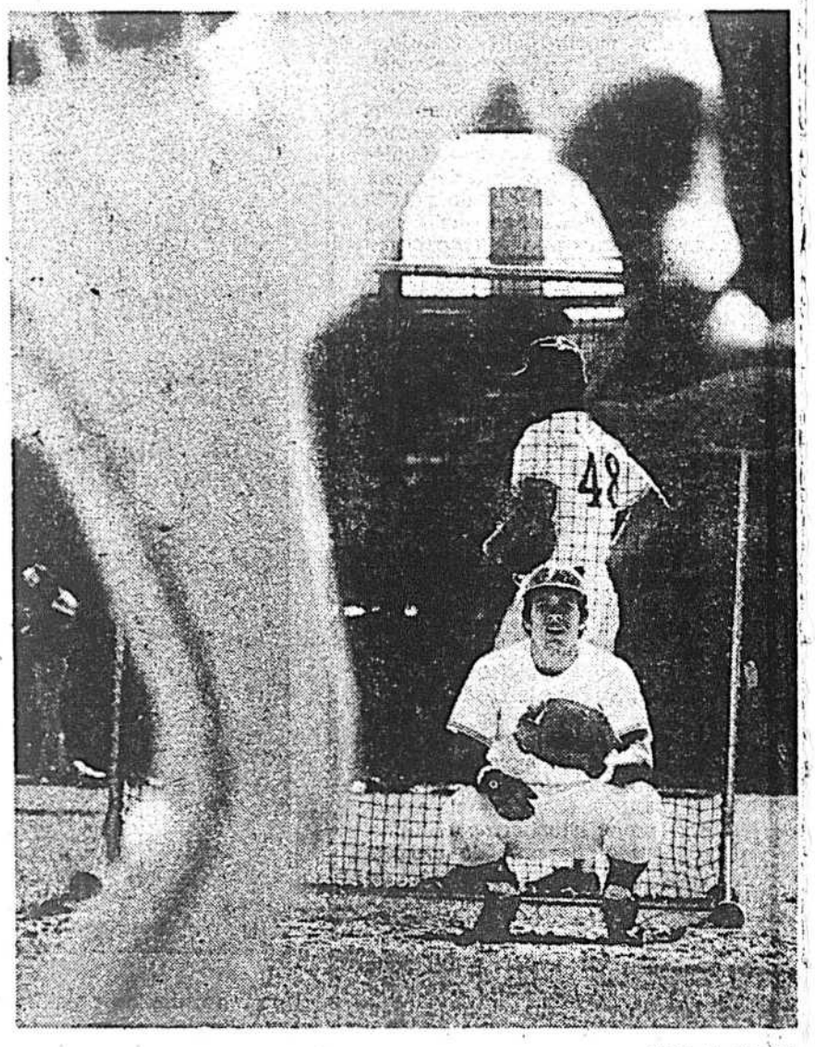

photo LA PRESSE

Personne ne doute des talents de Gary Carter et plusieurs s'accordent à dire qu'il pourrait bien devenir le leader que les Expos doivent trouver s'ils veulent aspirer à un avenir meilleur. Les amateurs consentiront-ils toutefois à patienter?

Une certaine Carmen...

par JO MALLEJAC

collaboration spéciale

Carmen Ionescu, ça vous dit quelque chose?

Que me chantez-vous... une danseuse espagnole? Je suis au regret, vous n'y êtes pas du tout.

Peut-être alors s'agit-il d'un guérillero sud-américain en jupons me rétorquerez-vous?

Navré de vous décevoir, ce n'est pas cela non plus.

La Carmen qui nous préoccupe est très pacifique au contraire.

Encore que ce soit le genre de mignonne, devant laquelle il vous faudrait réfléchir deux fois, avant de songer à lui pincer la croupe, Messieurs.

Ses normes morphologiques vont peut-être vous aider à mieux la situer : 5'9"¼ pour un poids de corps de 185 livres."

Je parie que vous avez deviné qu'il s'agissait d'une sportive

Eh oui, Madame Ionescu (car elle est mariée), pratique l'athlétisme, plus particulièrement les lancers, où elle excelle surtout au disque. Elle s'est classée 7ième de la finale olympique à Munich en 1972 avec un jet de 198'2" ¾. C'est une référence; d'autant plus qu'à cette époque, elle n'avait que 21 ans (elle est née à Bucarest le 28 juillet 1951).

3e AU MONDE EN 1975

Carmen est donc d'origine roumaine, et, elle défendait les couleurs de son pays aux derniers Jeux olympiques. Après ceux-ci le couple Ionescu préféra rester en Allemagne fédérale, avant de passer quelques semaines à Paris. Inutile de préciser que Carmen et son époux, Théo, furent très sollicités pour rester en Europe. Mais ils étaient fermement décidé à immigrer au Canada, où ils parvinrent à se fixer en janvier 1973. Si tout se déroule comme prévu, Théo, l'époux et l'entraîneur aussi (Carmen a su concilier l'utile à l'agréable), et sa championne d'épouse devrait obtenir la nationalité canadienne début 1976. Juste à temps pour que Carmen puisse être admise sur l'équipe olympique du Canada.

Avouons que ce serait une riche acquisition; car Carmen vient de mettre à mal son record personnel avec un lancer de 208'11"; cela s'est produit le 28 mai dernier au stade Etienne-Desmarteau à Montréal..., devant une poignée d'amis et d'athlètes. A date pour la saison 1975, c'est la 3ième performance mondiale, seules une Bulgare et une Cubaine ayant réussi mieux jusqu'alors.

Dans les lancers de nos jours, c'est bien connu, les produits dopants sont pour beaucoup dans la réalisation des grands exploits. Pour Carmen, c'est une toute autre raison qui a été déterminante dans sa résurrection: la naissance de Nicolas-Edouard, le magnifique poupon qu'elle a mis au monde le 30 juillet dernier! Des yeux aussi beaux que ceux de sa gracieuse maman, et une vitalité qui fait honneur à la famille, tel se présente le futur athlète.

Il ne faut pas être surpris de cela; car, on le sait maintenant, une femme est physiologiquement et physiquement bien meilleure après son premier accouchement. Le fait a été constaté dans de très nombreux cas.

Pourtant avant de retrouver l'état de grâce qui est le sien actuellement, Carmen avait traversé des moments de désarroi; les difficultés consécutives à la transplantation, puis la période de grossesse lui faisaient douter qu'elle ne pourrait plus être la grande athlète qu'elle avait été.

En pulvérisant à quatre reprises (entre le 10 et le 28 mai) le record canadien, et en portant le sien de 62 mètres 78 à 63 mètres 68, elle vient de se prouver qu'elle n'avait rien perdu de sa valeur.

Le record homologué est le record "open", que détenait l'Allemande Westerman (186'2" ½), depuis la rencontre Europe-Amérique qui se déroula en 1967 durant "l'Expo". Carmen ne peut en effet postuler le record natif, tant qu'elle ne sera pas Canadienne. Et comme telle elle ne peut pas non plus bénéficier des avantages que le 'Plan des Jeux 76', ou "Mission Québec 76", accordent à une athlète de sa classe.

C'est pourquoi le ménage Ionescu entreprendra un voyage de 3 semaines en Europe dès la fin du mois de Juin, à ses frais. Carmen veut en effet se mesurer aux plus fortes du monde actuellement.

Pour ne rien vous cacher, celles-ci sont sur le Vieux Continent. Cette tournée, selon Théo, pourrait permettre à sa femme d'atteindre entre 210 et 220 pieds, objectif qu'elle aura encore la possibilité de réussir lors des "pré-olympiques" au Parc Kent, fin juillet à son retour d'outre-Atlantique.

S'il en était ainsi, nous serions gâtés, et nous pourrions avoir à reparler d'une certaine Carmen,...que beaucoup de Québécois viennent de découvrir.

Les Rangers ont des plans derrière la tête

Toronto n'a que faire de Gratton

TORONTO (PC) — Les Toros de Toronto et Gilles Gratton ont rompu leur association hier et Gratton, dont le contrat de cinq ans devait en durer encore quatre, s'en fiche complètement.

"Qu'est-ce que cela peut bien faire", a mentionné Gratton quand on lui avait appris qu'il avait brisé son contrat qui lui assurait un salaire de $145,000 par année et qu'il ne figurait plus dans les plans de l'équipe de l'Association mondiale de hockey.

Gratton, un gardien, est disparu après l'élimination des Toros devant les Mariners de San Diego et n'était pas là quand on a pris la photo-souvenir de l'équipe.

"Il a brisé son contrat, a mentionné le président des Toros, John F. Bassett. Il a fait des remarques désobligeantes vis-à-vis l'équipe et il n'a pas rempli toutes les fonctions exigées. Nous ne savions même pas où il était lors des séries éliminatoires."

Les Toros sont présentement en négociations avec l'avocat montréalais Dave Schatia pour tenter d'en arriver à une entente hors cours.

"Je ne suis pas déçu, a mentionné Gratton. J'ai 23 ans et il me reste une cinquantaine d'années à vivre. Je ne m'en ferai pas pour autant. Je n'étais pas là quand ils ont pris la photo de l'équipe et il est écrit dans le contrat que je devais y être. Ils croient que cela est un bris de contrat. Je suis présentement en vacances et rien de cela ne me préoccupe. Les Toros peuvent bien déchirer mon contrat tout simplement. J'aimerais être tenu au courant de ce qui se passe, mais je ne m'en fais pas."

Gratton a remporté 30 victoires au cours de la saison et a présenté une moyenne de buts alloués de 3.85 par match.

Au cours des séries, il n'a pas fait aussi bien.

Il a pris part au premier match de la série contre les Mariners et a été retiré du jeu après avoir accordé cinq buts au cours des deux premières périodes. Les Binkley et Jim Shaw ont partagé la besogne au cours des autres matches de la série.

Les dirigeants des Toros étaient désenchantés de Gratton depuis fort longtemps. Il avait fait des remarques acerbes, remarques qui avaient été publiées dans les journaux.

Gratton avait déclaré qu'il n'aimait pas jouer au hockey, qu'il ne méritait pas le salaire qu'on lui versait, etc.

Les Sabres de Buffalo détiennent les droits de négociations avec Gratton dans la LNH. On lui a demandé s'il était possible qu'il évolue pour les Sabres l'an prochain. "Peut-être. Personne ne le sait encore", a répliqué Gratton.

"C'est une tragédie, a poursuivi Bassett. Il est un athlète exceptionnel et un très gentil garçon. Nous devions cependant agir de la sorte."

AU TOUR DE HICKEY

Par ailleurs, Pat Hickey, un autre porte-couleurs des Toros, était à New York hier où il a rencontré les dirigeants des Rangers.

Le jeune ailier avait été le premier choix au repêchage des Rangers il y a deux ans, mais avait préféré signer un contrat de trois ans avec les Toros.

"Ce fut un voyage d'information, a déclaré Hickey. Je ne veux pas quitter les Toros, mais je voulais voir ce qu'il y avait de l'autre côté de la clôture."

Un autre joueur des Toros, Wayne Dillon, se rendra à New York en fin de semaine. Il en est déjà venu à une entente avec les Rangers. Dillon avait été repêché comme junior de 18 ans il y a deux saisons par les Toros.

Tout ça pour vous dire que les Sabres, eux, ont pris les dispositions pour que les joueurs leur reviennent en pleine santé en septembre prochain. Première mesure: l'hôpital pour trois d'entre eux: Richard Martin pour corriger une fracture à un pouce, Spencer pour une épaule endolorie et disloquée en fin de saison, et Don Luce pour une hernie, bénigne intervention, pas douloureuse pour un sou.

Francis trône; Gilbert hésite

NEW YORK (UPI) — Rod Gilbert ne cherche pas véritablement de job. Les Rangers viennent de lui proposer un contrat de trois ans, mais lui insiste pour qu'une clause de non-échange soit inscrite dans le contrat. Francis refuse, mais promet de le garder à New York pour les trois prochaines saisons. Ce à quoi, Gilbert rétorque: "Et si vous disparaissez?"

Voilà donc le hic. Entre-temps, la Nouvelle-Angleterre offre à Gilbert, l'un des dix meilleurs compteurs du circuit cette année. Un contrat de cinq ans à $200,000 l'unité avec promesse de l'aider à se lancer en affaires.

"Je crains d'être obligé de choisir la Nouvelle-Angleterre. C'est curieux que des gens qui me connaissent mal m'offrent soudainement la lune. Notez que la Nouvelle-Angleterre n'est pas tellement éloignée de New York et que je pourrais habiter dans l'un ou l'autre des Etats.

"En fait ce que je ne comprends pas, c'est que Francis me dise qu'il me croit capable de produire abondamment pour les Rangers au cours des trois prochaines saisons et qu'il se refuse dans un deuxième temps à m'accorder cette fameuse clause."

Gilbert est ailier droit à New York depuis 13 ans. Il a adopté la citoyenneté américaine, a marié une dame du coin et entendrait demeurer dans la métropole américaine: "J'ai offert à Francis de travailler pour lui à titre de dépisteur, d'assistant-instructeur, d'homme de télévision après ma carrière, mais rien ne peut le décider pour l'instant."

Double évasion à Cowansville

Deux détenus de la prison de Cowansville ont fait faux bond à leurs geôliers, entre 23 h et 23 h 30, la nuit dernière, en enjambant une clôture.

Il s'agit de Benoît Roy, 25 ans, et de Denis Pearson, 21 ans, qui purgeaient respectivement des peines de quatre ans pour vol par effraction et de trois ans et six mois pour fraude et usage de faux.

Roy, dont la dernière adresse connue est le 1844, boulevard Pie-IX, pèse 154 livres, et mesure 5'9". Il a le teint pâle, tandis que ses cheveux et ses yeux sont bruns. Il s'exprime tant en anglais qu'en français.

Quant à Pearson, 160 livres et 5'11", il a aussi le teint pâle et porte une cicatrice au genou gauche. Ses cheveux sont châtains et ses yeux sont pers.

BOURASSA

(SUITE DE LA PAGE A 1)

M. Bourassa en réponse au député Robert Burns.

"Sur le fond, il ne reste à peu près pas d'obstacles. Il reste simplement à écrire la convention collective et à la signer. La compagnie s'est engagée, dès que la convention collective serait signée, à reprendre tous les grévistes qui, réellement, voudraient retourner au travail. Mais elle veut en avoir une estimation précise. C'est pourquoi elle a suggéré la formation d'un comité qui pourrait évaluer, d'une façon réaliste, le nombre de grévistes qui veulent retourner au travail."

Il reste aussi le statut des 34 grévistes poursuivis devant les tribunaux au lendemain de l'occupation de l'usine de Longueuil. Là-dessus, MM. Bourassa et Cournoyer tentent toujours de savoir si la compagnie s'oppose formellement à les reprendre à son emploi.

DEPUTES

(SUITE DE LA PAGE A 1)

Cette fois, les parlementaires québécois se rendront à Paris, Londres, Lisbonne et Beyrouth, afin d'y parler d'immigration et de la venue de nouveaux francophones et "de francophonisables" en sol québécois. Encore une fois, l'Association internationale des parlementaires de langue française sera associée à cette démarche. Il en sera de même pour les fonctionnaires québécois à l'étranger: à cette époque, le Québec aura conclu une nouvelle entente avec le gouvernement fédéral quant au recrutement d'immigrants à l'étranger et les missions québécoises permanentes pourront apporter leur collaboration aux députés québécois.

En annonçant la nouvelle, hier à Québec, lors d'une rencontre en compagnie d'une délégation de parlementaires de l'Assemblée nationale française, le président de l'Assemblée nationale du Québec. M. Jean-Noël Lavoie, a souligné que les parlementaires québécois pouvaient très certainement devenir d'excellents ambassadeurs du Québec à l'étranger.

L'autonomie

Au cours de ces entretiens entre parlementaires québécois et français, on a également dévoilé l'amendement qui sera proposé aux statuts de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) en septembre prochain afin de conférer aux députés de l'Assemblée nationale une participation pleine, entière et autonome.

Cette question, on le sait, fut de nouveau soulevée, sans trop de succès, l'an dernier, lors de la réunion de Bruxelles qui, au Québec, devait donner lieu à la douloureuse "affaire Morin".

L'amendement suggéré par M. Lavoie et appuyé par la délégation française dira essentiellement que dans les Etats unitaires, les parlementaires sont représentés par une seule section nationale. Par contre, dans les Etats de constitution fédérale, on retrouvera, en plus de la section issue du Parlement national, des sections issues de Parlements des Etats ou des provinces. Par conséquent, si l'amendement franco-québécois est adopté lors de la réunion annuelle qui se déroulera du 14 au 26 septembre à l'Ile Maurice, les parlementaires québécois siégeront désormais au sein d'une délégation authentiquement québécoise, à côté de la délégation fédérale canadienne.

Selon M. Lavoie, les parlementaires outaouais et québécois ont longuement débattu cette question au cours des derniers mois, et la proposition d'amendement avancée ne risque pas de susciter d'objections particulières parmi les parlementaires fédéraux de langue française.

Quant aux rencontres de parlementaires québécois et français on espère de part et d'autre qu'il sera possible à l'avenir de les institutionnaliser.

Après avoir été reçus à l'Assemblée nationale, les députés français ont participé à une séance de travail en compagnie de leurs homologues québécois.

A part le fonctionnement de l'AIPLF, il fut longuement question de la Loi 22 en présence du ministre d'Etat comptable de la Régie de la langue française à l'Assemblée nationale, M. Fernand Lalonde.

Ce dernier a fait état des réticences et des craintes que la mesure ne cesse de soulever dans le milieu anglophone depuis son adoption l'an dernier a expliqué la stratégie à laquelle la Loi 22 donne lieu.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Crime ou accident

L'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec cherche à déterminer de façon exacte les circonstances qui ont entouré la mort d'un automobiliste survenue, aux petites heures ce matin, en face du 5485 est, boulevard Métropolitain, à la hauteur de la rue Lacordaire. Les premières informations permettaient de croire que l'automobiliste avait été atteint d'une balle alors qu'il circulait avec son véhicule de l'est à l'ouest. Mais une heure plus tard, les policiers n'écartaient pas l'hypothèse que l'homme, âgé d'une trentaine d'années, ait simplement été victime d'un accident, son véhicule ayant quitté la chaussée à la suite d'une fausse manoeuvre.

Policier battu aux chantiers olympiques

Un policier de la CUM qui montait la garde sur le chantier olympique, à l'angle des rues Viau et Sherbrooke, a été sauvagement battu la nuit dernière et l'état dans lequel ses agresseurs l'ont laissé a nécessité qu'il soit traité à l'hôpital Maisonneuve.

Les assaillants, présumément des ouvriers de la construction ou des individus se faisant passer comme tels, se sont présentés sur le chantier à 2h en disant s'amener au travail.

Comme ils ne détenaient pas la carte réglementaire, le policier leur a refusé l'accès au lieu et c'est rendu dans une baraque pour vérifier si leurs noms étaient inscrits dans les fichiers officiels.

A son retour, les deux personnages l'ont attaqué, le rouant de coups de bâton à la tête et au corps.

La femme du policier n'ayant pas encore été prévenue au moment de mettre sous presse, l'identité de celuici n'a pas été révélée.

Brûlée vive dans son auto

Une femme de 31 ans, Mme Charlotte Marion, du 3210, rue Belvédère, à Brossard, a été brûlée vive, vers 23h 30, hier soir, quand son auto a pris feu après s'être écrasée contre un pilier du pont de la rivière du Nord, à Saint-Antoine-des-Laurentides.

Son mari, le Dr Gilles Marion, 35 ans, a été blessé. Il a échappé à l'incendie en étant éjecté de la voiture.

Un peu plus tôt, hier soir, les accidents de la circulation avaient coûté deux vies, à Montréal. Un jeune homme de 15 ans, Louis Beaudiin, a été tué vers 22h 30, quand sa motocyclette était entrée en collision avec une automobile, à l'angle des rues Boyce et Cadillac.

Vers 23h, un homme de 46 ans, M. Ernest Guillemette, a été renversé par une voiture, en face du 2053, rue Frontenac.

INTERDIT

(SUITE DE LA PAGE A 1)

pendant deux ou trois jours pour leur enlever les taches et l'odeur."

Ils affirment avoir trouvé, dans des dindes congelées depuis cinq ou six ans, des petits vers blancs qui ont fait surface après décongélation. "Quand on a voulu les retirer de la ligne de production, les contremaîtres l'ont interdit", disent-ils.

"Quand les inspecteurs retiraient des poulets ou des dindes qui étaient sur les lignes de production, les contremaîtres attendaient qu'ils soient partis et nous les remettaient. C'est comme pour les ciseaux rouillés. Nous n'avons jamais rien eu d'autre pour travailler, même si les inspecteurs le condamnaient."

Les syndiqués sont "tannés" de ces conditions de travail. S'ils les dénoncent aujourd'hui, c'est qu'ils n'ont plus rien à perdre, ils sont en grève. "Autrefois, on ne pouvait rien dire, ils nous tenaient avec les menaces de congédiement comme ils ont fait pour Monique."

"J'ai déjà vu prendre une dinde de trente livres, nous raconte Monique, et quand j'ai eu fini d'enlever tout ce qui était pourri, il ne restait pas dix livres de viande. Le contremaître n'était pas content, c'était du gaspillage, qu'il disait."

On parle aussi beaucoup du fameux contrat destiné à Cuba. Plusieurs milliers de dindes devaient y être expédiées. Apparemment, elles y sont allées et revenues plusieurs fois, parce qu'"elles ne passaient pas l'inspection du service de sante cubain. Quand ils les ramenaient, on en retravaillait quelques caisses pour leur donner un air de fraîcheur, puis on remballait tout le reste. La compagnie espérait que le dessus des caisses seulement serait inspecté."

Un autre syndiqué, Rénald, nous raconte que la viande qui est retournée au boucher parce que le client n'est pas satisfait prend immédiatement le chemin de l'usine où elle est "retravaillée". "On la laisse tremper dans des bains de sel et ensuite on l'envoie dans notre autre usine de Ste-Rosalie pour qu'on en fasse des croquettes ou des pâtés de poulet."

TOUPIN

(SUITE DE LA PAGE A 1)

considérée comme impropre à la consommation et automatiquement confisquée sans aucune vérification qu'elle soit bonne ou mauvaise.

Cette viande sera placée en entrepôt et analysée par la suite. S'il y a lieu elle sera détruite. Mais l'action du ministère à ce chapitre vise carrément à pénaliser sur-le-champ le distributeur qui aurait ignoré la directive québécoise.

Quant au sceau passablement galvaudé et dévalorisé "Approuvé Québec", le ministère de l'Agriculture, entend bien imposer un contrôle sévère sur sa fabrication, sa reproduction, sa détention et son usage, de même que sur les contenants portant l'estampille québécoise.

Plusieurs entreprises, Ponderosa Steak House, Harvey's Food entre autres, ont souligné à grand renfort de publicité, ces derniers jours, que le boeuf offert à la consommation dans leur établissement est exclusivement "inspecté par le Gouvernement canadien", c'est-à-dire "Approuvé Canada" et non pas "Approuvé Québec", le sceau associé à la charogne.

M. Toupin a admis, hier, que le sceau "Approuvé Québec" n'était pas soumis à un contrôle très rigoureux.

"C'est-à-dire, a expliqué le ministre, qu'on va contrôler les quantités qui seront imprimées. On va contrôler ceux qui les feront imprimer. Par conséquent, on sera au courant des inventaires et on pourra ainsi contrôler effectivement cette marque qui donne la garantie ou la preuve de la qualité de la viande."

La charogne

Les ateliers d'équarrissage, c'est-à-dire les endroits où seront dirigés à l'avenir les viandes impropres à la consommation, devront également posséder un permis d'exploitation.

Cette mesure, le ministère la juge extrêmement importante afin de permettre au ministère de l'Agriculture de contrôler l'endroit où seront acheminés les animaux morts ou malades. Par la suite, cette charogne sera refilée aux usines de fabrication d'aliments pour chats et chiens.

Le ministère prévoit distribuer une quinzaine de permis à des établissements d'équarrissage à travers la province.

Les ateliers d'équarrissage devront fournir au ministre de l'Agriculture une liste continuellement mise à jour des noms des acheteurs de charogne et des camionneurs qui seront à leur emploi. Ils devront aussi déposer le bilan de leurs achats et ventes de viandes impropres à la consommation humaine.

Si cette procédure n'est pas suivie, le permis de l'entreprise sera retiré.

Pour sa part, le ministre de l'Agriculture **i n f o r m e r a** les producteurs agricoles du nom des personnes autorisées à "ramasser" les animaux morts ou malades. M. Toupin se dit convaincu que les agriculteurs n'ont pas intérêt et ne cherchent pas à encourager le commerce de la charogne dans la province et qu'ils collaboreront avec le ministre de l'Agriculture pour l' der à suivre l'itinéraire des animau morts ou malades vers les usines de fabrication d'aliments pour chats et chiens.

"En ayant cette liste au bureau, je peux demander n'importe quand à un inspecteur de suivre un acheteur dou- et de le suivre tout le temps", a a. M. Toupin.

"Si on découvre que les viandes impropres à la consommation qu'il achète ne sont pas dirigées là où elles doivent l'être, c'est-à-dire à l'atelier pour lequel il travaille, il sera pénalisé. Si l'entreprise ne veut pas le congédier, on n'aura qu'à retirer le permis à l'entreprise.

"C'est dur dans ce sens, mais il ne faut pas oublier qu'on s'attelle à la destruction d'un réseau, jusqu'à un certain point, qui n'est pas encore connu dans toutes ses ramifications, un réseau de viandes impropres à la consommation au niveau de la vente et du commerce."

Les **i n d i v i d u s** trouvés coupables d'une première infraction à la loi et aux règlements sur la viande impropre à la consommation seront passibles d'une amende allant de $1,000 à $5,000 et de $3,000 à $10,000 dans le cas d'une deuxième infraction survenant dans les deux ans suivant la première. Les corporations seront passibles d'amendes allant de $5,000 à $20,000. Les administrateurs pourraient être tenus de payer ces amendes si les entreprises négligeaient de le faire.

Tous les établissements

Le ministre de l'Agriculture veut désormais savoir qui sont les gens qui oeuvrent dans le domaine alimentaire au Québec.

Pour en arriver là, il va obliger tous les établissements qui vendent, achètent et distribuent des produits alimentaires à s'enregistrer. Encore une fois, M. Toupin promet de mettre cette liste constamment à jour de sorte que son ministère saura en tout temps si le secteur alimentaire passe ou non à la mafia.

Ainsi, d'une part, le ministère de l'Agriculture distribuera des permis d'exploitation aux entreprises qui s'occupent d'abattage et de dépeçage d'animaux, aux ateliers qui font de la conserverie de viande, aux ateliers qui l'apprêtent et aux usines d'équarrissage pour la viande impropre à la consommation.

De l'autre, il exigera des enregistrements des grossistes en alimentation, des magasins de distribution, des charcuteries, du boucher du coin, de ceux qui font le commerce de fruits et légumes, de miel, de produits de l'érable et des propriétaires de cantines mobiles.

L'inspection

Comme on pouvait s'y attendre, M. Toupin se propose de réorganiser et de renforcer le service d'inspection du ministère de l'Agriculture.

Ridiculisé par les révélations effectuées devant la Commission Dutil, le service d'inspection sera désormais placé sous la direction d'un sous-ministre adjoint.

Une direction générale de l'inspection sera centralisée.

Le temps supplémentaire des inspecteurs, désormais plus nombreux, mieux préparés et mieux appuyés, autant de promesses du ministre Toupin, ne sera plus à la charge des compagnies inspectées mais à celle de l'Etat.

A ce sujet, M. Toupin s'adressera au Conseil du trésor pour obtenir des fonds accrus afin d'embaucher 50 nouvelles recrues qui porteront le nombre d'inspecteurs de son ministère à 260. De ce nombre, environ 110 seront affectés à la viande comparativement à 65 présentement.

Le gouvernement **B o u r a s s a** doit d'ailleurs présenter un budget supplémentaire d'ici l'ajournement d'été de sorte que les sommes nouvelles requises par le ministère de l'Agriculture y seraient incluses.

G.-B.: une majorité de trois contre un pour l'Europe

LONDRES (Reuter, AFP) — Le destin de la Grande-Bretagne au sein de l'Europe est désormais scellé. 40 millions d'électeurs ont eu la possibilité, hier, durant 15 heures, de faire usage de leur droit de vote, et, de l'avis général, la majorité d'entre eux s'est vraisemblablement prononcée pour le maintien de leur pays dans le Marché commun.

D'après un sondage effectué par la télévision commerciale britannique auprès de 10,000 électeurs à la sortie de 150 bureaux de vote dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne, le "oui" l'emporterait à la majorité de 68.3 p. cent, soit plus des deux tiers des suffrages exprimés.

Cette prévision des ordinateurs était un peu en retrait sur le chiffre donné plus tôt par la télévision commerciale, au moment même où se fermaient les bureaux de vote, et qui était de 69.8 p. cent.

La participation au scrutin a été assez forte compte tenu du caractère inhabituel que comporte cette consultation pour les Britanniques: près de 66 p. cent.

L'Angleterre, l'Ecosse et le pays de Galles donnent tous trois des résultats positifs. En Irlande du Nord, par contre, le résultat promet d'être assez indécis, et la télévision commerciale ne se hasarde pas, en conséquence, à prédire qui l'emportera des "oui" ou des "non" dans cette province.

On attendait avec un intérêt tout particulier le résultat d'Ecosse, où le Parti nationaliste écossais, partisan de l'indépendance, a mené une campagne énergique pour le "non". Les proeuropéens l'emportaient là aussi à une majorité considérable, 59.2 p. cent de "oui", selon les projections des ordinateurs, quoique cette majorité soit moins forte qu'en Angleterre.

LOTO PERFECTA A B C D 8 3 9 2

A la course de Loto-Perfecta, les quatre premiers chevaux à se présenter au fil d'arrivée portaient les numéros suivants: 8-3-9-2.

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 8 sous la lettre A, 3 sous la B, 9 sous la lettre C et 2 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte $1396.10 pour une mise de 1.00 dollar.

Ceux qui avaient choisi les quatre même numéros 8-3-9-2, mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite $60.70 pour chaque mise de 1.00 dollar.

$229,081.80 ont été partagés entre 86 prix dans l'ordre et 1796 prix dans le désordre.

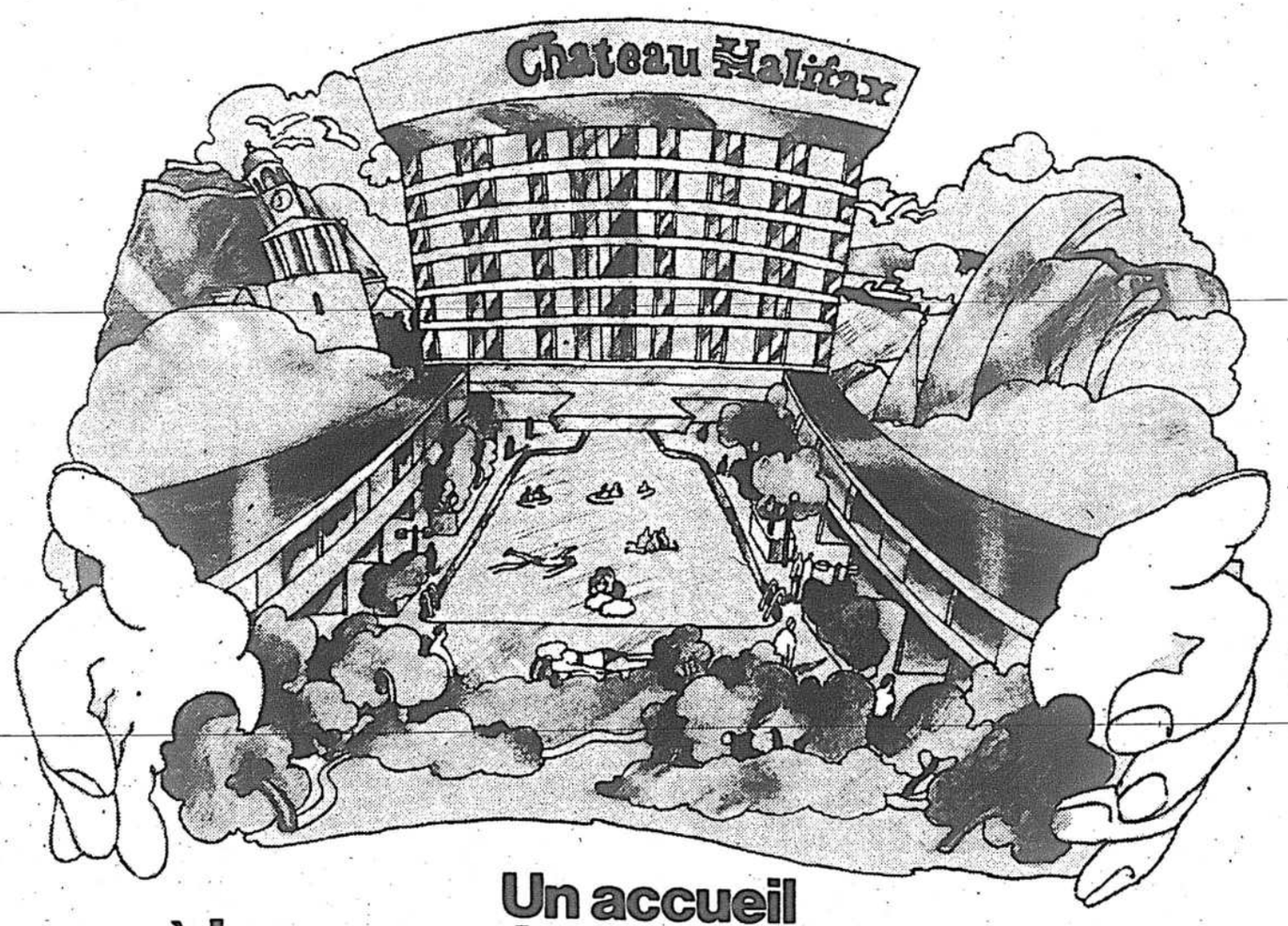

Un accueil à bras ouverts au coeur de Halifax

Vous vous retrouvez en Nouvelle-Écosse. Le Château Halifax vous invite à doubler le plaisir de vos vacances: mêler la douceur de vous dorer au soleil ou de vous baigner dans la piscine d'un centre de villégiature et l'agrément de découvrir une grande ville.

Nous vous accueillerons à bras ouverts. Vous serez, chez nous, entouré de verdure, de fleurs, de gaieté et d'été. Et vous aurez, pour vous rafraîchir, une magnifique piscine. Tout cela se trouve en plein coeur de Halifax, une ville remplie de souvenirs historiques et débordante de vie.

Au Château Halifax, vous trouverez ces mêmes restaurants et ce service impeccable qui font la réputation de notre grande famille. Après tout, nous sommes un hôtel du Canadien Pacifique. Au Noon Watch & Night Watch, vous pouvez prendre un bon repas, danser, vous recréer en regardant la ville qui s'étend tout en bas. Vous pouvez passer des heures agréables au salon-bar Sam Slick ou au Crown House. Plus encore! Les passionnés d'artisanat n'ont que quelques pas à faire avant de prendre l'ascenseur du Scotia Square qui les conduit, d'étage en étage, à plus de 90 boutiques. Nous vous souhaitons la bienvenue les bras ouverts au Château Halifax, le seul hôtel en ville qui possède sa propre piscine.

Pour réservations, appelez le service de réservations de CP Hôtels à Montréal, 866-3048 ou votre agent de voyages.

Au Nouveau-Brunswick, bienvenue à l'Algonquin, à St-Andrews-by-the-Sea. Un autre hôtel de CP Hôtels.

CP Hôtels
Château Halifax
Scotia Square, Halifax, N.-É. B3J 1P2 Tél.: (902) 425-6700

Double évasion à Cowansville

Deux détenus de la prison de Cowansville ont fait faux bond à leurs geôliers, entre 23 h et 23 h 30, la nuit dernière, en enjambant une clôture.

Il s'agit de Benoit Roy, 25 ans, et de Denis Pearson, 21 ans, qui purgeaient respectivement des peines de quatre ans pour vol par effraction et de trois ans et six mois pour fraude et usage de faux.

Roy, dont la dernière adresse connue est le 1844, boulevard Pie-IX, pèse 154 livres, et mesure 5'9". Il a le teint pâle, tandis que ses cheveux et ses yeux sont bruns. Il s'exprime tant en anglais qu'en français.

Quant à Pearson, 160 livres et 5'11", il a aussi le teint pâle et porte une cicatrice au genou gauche. Ses cheveux sont châtains et ses yeux sont pers.

BOURASSA

(SUITE DE LA PAGE A 1)

M. Bourassa en réponse au député Robert Burns.

"Sur le fond, il ne reste à peu près pas d'obstacles. Il reste simplement à écrire la convention collective et à la signer. La compagnie s'est engagée, dès que la convention collective serait signée, à reprendre tous les grévistes qui, réellement, voudraient retourner au travail. Mais elle veut en avoir une estimation précise. C'est pourquoi elle a suggéré la formation d'un comité qui pourrait évaluer, d'une façon réaliste, le nombre de grévistes qui veulent retourner au travail."

Il reste aussi le statut des 34 grévistes poursuivis devant les tribunaux au lendemain de l'occupation de l'usine de Longueuil. Là-dessus, MM. Bourassa et Cournoyer tentent toujours de savoir si la compagnie s'oppose formellement à les reprendre à son emploi.

DEPUTES

(SUITE DE LA PAGE A 1)

Cette fois, les parlementaires québécois se rendront à Paris, Londres, Lisbonne et Beyrouth, afin d'y parler d'immigration et de la venue de nouveaux francophones et "de francophonisables" en sol québécois. Encore une fois, l'Association internationale des parlementaires de langue française sera associée à cette démarche. Il en sera de même pour les fonctionnaires québécois à l'étranger: à cette époque, le Québec aura conclu une nouvelle entente avec le gouvernement fédéral quant au recrutement d'immigrants à l'étranger et les missions québécoises permanentes pourront apporter leur collaboration aux députés québécois.

En annonçant la nouvelle, hier à Québec, lors d'une rencontre en compagnie d'une délégation de parlementaires de l'Assemblée nationale française, le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Noël Lavoie, a souligné que les parlementaires québécois pouvaient très certainement devenir d'excellents ambassadeurs du Québec à l'étranger.

L'autonomie

Au cours de ces entretiens entre parlementaires québécois et français, on a également dévoilé l'amendement qui sera proposé aux statuts de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) en septembre prochain afin de conférer aux députés de l'Assemblée nationale une participation pleine, entière et autonome.

Cette question, on le sait, fut de nouveau soulevée, sans trop de succès, l'an dernier, lors de la réunion de Bruxelles qui, au Québec, devait donner lieu à la douloureuse "affaire Morin".

L'amendement suggéré par M. Lavoie et appuyé par la délégation française dira essentiellement que dans les Etats unitaires, les parlementaires sont représentés par une seule section nationale. Par contre, dans les Etats de constitution fédérale, on retrouvera, en plus de la section issue du Parlement national, des sections issues de Parlements des Etats ou des provinces. Par conséquent, si l'amendement franco-québécois est adopté lors de la réunion annuelle qui se déroulera du 14 au 26 septembre à l'Ile Maurice, les parlementaires québécois siégeront désormais au sein d'une délégation authentiquement québécoise, à côté de la délégation fédérale canadienne.

Selon M. Lavoie, les parlementaires outaouais et québécois ont longuement débattu cette question au cours des derniers mois, et la proposition d'amendement avancée ne risque pas de susciter d'objections particulières parmi les parlementaires fédéraux de langue française.

Quant aux rencontres de parlementaires québécois et français on espère de part et d'autre qu'il sera possible à l'avenir de les institutionnaliser.

Après avoir été reçus à l'Assemblée nationale, les députés français ont participé à une séance de travail en compagnie de leurs homologues québécois.

A part le fonctionnement de l'AIPLF, il fut longuement question de la Loi 22 en présence du ministre d'Etat comptable de la Régie de la langue française à l'Assemblée nationale, M. Fernand Lalonde.

Ce dernier a fait état des réticences et des craintes que la mesure ne cesse de soulever dans le milieu anglophone depuis son adoption l'an dernier a expliqué la stratégie à laquelle la Loi 22 donne lieu.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Crime ou accident

L'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec cherche à déterminer de façon exacte les circonstances qui ont entouré la mort d'un automobiliste survenue, aux petites heures ce matin, en face du 5485 est, boulevard Métropolitain, à la hauteur de la rue Lacordaire. Les premières informations permettaient de croire que l'automobiliste avait été atteint d'une balle alors qu'il circulait avec son véhicule de l'est à l'ouest. Mais une heure plus tard, les policiers n'écartaient pas l'hypothèse que l'homme, âgé d'une trentaine d'années, ait simplement été victime d'un accident, son véhicule ayant quitté la chaussée à la suite d'une fausse manoeuvre.

Policier battu aux chantiers olympiques

Un policier de la CUM qui montait la garde sur le chantier olympique, à l'angle des rues Viau et Sherbrooke, a été sauvagement battu la nuit dernière et l'état dans lequel ses agresseurs l'ont laissé a nécessité qu'il soit traité à l'hôpital Maisonneuve.

Les assaillants, présumément des ouvriers de la construction ou des individus se faisant passer comme tels, se sont présentés sur le chantier à 2h en disant s'amener au travail.

Comme ils ne détenaient pas la carte réglementaire, le policier leur a refusé l'accès au lieu et c'est rendu dans une baraque pour vérifier si leurs noms étaient inscrits dans les fichiers officiels.

A son retour, les deux personnages l'ont attaqué, le rouant de coups de bâton à la tête et au corps.

La femme du policier n'ayant pas encore été prévenue au moment de mettre sous presse, l'identité de celui-ci n'a pas été révélée.

Brûlée vive dans son auto

Une femme de 31 ans, Mme Charlotte Marion, du 3210, rue Belvédère, à Brossard, a été brûlée vive, vers 23h 30, hier soir, quand son auto a pris feu après s'être écrasée contre un pilier du pont de la rivière du Nord, à Saint-Antoine-des-Laurentides.

Son mari, le Dr Gilles Marion, 35 ans, a été blessé. Il a échappé à l'incendie en étant éjecté de la voiture.

Un peu plus tôt, hier soir, les accidents de la circulation avaient coûté deux vies, à Montréal. Un jeune homme de 15 ans, Louis Beaudiin, a été tué vers 22h 30, quand sa motocyclette était entrée en collision avec une automobile, à l'angle des rues Boyce et Cadillac.

Vers 23h, un homme de 46 ans, M. Ernest Guillemette, a été renversé par une voiture, en face du 2053, rue Frontenac.

INTERDIT

(SUITE DE LA PAGE A 1)

pendant deux ou trois jours pour leur enlever les taches et l'odeur."

Ils affirment avoir trouvé, dans des dindes congelées depuis cinq ou six ans, des petits vers blancs qui ont fait surface après décongélation. "Quand on a voulu les retirer de la ligne de production, les contremaîtres l'ont interdit", disent-ils.

"Quand les inspecteurs retiraient des poulets ou des dindes qui étaient sur les lignes de production, les contremaîtres attendaient qu'ils soient partis et nous les remettaient. C'est comme pour les ciseaux rouillés. Nous n'avons jamais rien eu d'autre pour travailler, même si les inspecteurs le condamnaient."

Les syndiqués sont "tannés" de ces conditions de travail. S'ils les dénoncent aujourd'hui, c'est qu'ils n'ont plus rien à perdre, ils sont en grève. "Autrefois, on ne pouvait rien dire, ils nous tenaient avec les menaces de congédiement comme ils ont fait pour Monique."

"J'ai déjà vu prendre une dinde de trente livres, nous raconte Monique, et quand j'ai eu fini d'enlever tout ce qui était pourri, il ne restait pas dix livres de viande. Le contremaître n'était pas content, c'était du gaspillage, qu'il disait."

On parle aussi beaucoup du fameux contrat destiné à Cuba. Plusieurs milliers de dindes devaient y être expédiées. Apparemment, elles y sont allées et revenues plusieurs fois, parce qu'"elles ne passaient pas l'inspection du service de sante cubain. Quand ils les ramenaient, on en retravaillait quelques caisses pour leur donner un air de fraîcheur, puis on remballait tout le reste. La compagnie espérait que le dessus des caisses seulement serait inspecté."

Un autre syndiqué, Rénald, nous raconte que la viande qui est retournée au boucher parce que le client n'est pas satisfait prend immédiatement le chemin de l'usine où elle est "retravaillée". "On la laisse tremper dans des bains de sel et ensuite on l'envoie dans notre autre usine de Ste-Rosalie pour qu'on en fasse des croquettes ou des pâtés de poulet."

TOUPIN

(SUITE DE LA PAGE A 1)

considérée comme impropre à la consommation et automatiquement confisquée sans aucune vérification qu'elle soit bonne ou mauvaise.

Cette viande sera placée en entrepôt et analysée par la suite. S'il y a lieu elle sera détruite. Mais l'action du ministère à ce chapitre vise carrément à pénaliser sur-le-champ le distributeur qui aurait ignoré la directive québécoise.

Quant au sceau passablement galvaudé et dévalorisé "Approuvé Québec", le ministère de l'Agriculture, entend bien imposer un contrôle sévère sur sa fabrication, sa reproduction, sa détention et son usage, de même que sur les contenants portant l'estampille québécoise.

Plusieurs entreprises, Ponderosa Steak House, Harvey's Food entre autres, ont souligné à grand renfort de publicité, ces derniers jours, que le boeuf offert à la consommation dans leur établissement est exclusivement "inspecté par le Gouvernement canadien", c'est-à-dire "Approuvé Canada" et non pas "Approuvé Québec", le sceau associé à la charogne.

M. Toupin a admis, hier, que le sceau "Approuvé Québec" n'était pas soumis à un contrôle très rigoureux.

"C'est-à-dire, a expliqué le ministre, qu'on va contrôler les quantités qui seront imprimées. On va contrôler ceux qui les feront imprimer. Par conséquent, on sera au courant des inventaires et on pourra ainsi contrôler effectivement cette marque qui donne la garantie ou la preuve de la qualité de la viande."

La charogne

Les ateliers d'équarrissage, c'est-à-dire les endroits où seront dirigés à l'avenir les viandes impropres à la consommation, devront également posséder un permis d'exploitation.

Cette mesure, le ministère la juge extrêmement importante afin de permettre au ministère de l'Agriculture de contrôler l'endroit où seront acheminés les animaux morts ou malades. Par la suite, cette charogne sera refilée aux usines de fabrication d'aliments pour chats et chiens.

Le ministère prévoit distribuer une quinzaine de permis à des établissements d'équarrissage à travers la province.

Les ateliers d'équarrissage devront fournir au ministre de l'Agriculture une liste continuellement mise à jour des noms des acheteurs de charogne et des camionneurs qui seront à leur emploi. Ils devront aussi déposer le bilan de leurs achats et ventes de viandes impropres à la consommation humaine.

Si cette procédure n'est pas suivie, le permis de l'entreprise sera retiré.

Pour sa part, le ministre de l'Agriculture informera les producteurs agricoles du nom des personnes autorisées à "ramasser" les animaux morts ou malades. M. Toupin se dit convaincu que les agriculteurs n'ont pas intérêt et ne cherchent pas à encourager le commerce de la charogne dans la province et qu'ils collaboreront avec le ministre de l'Agriculture pour l'aider à suivre l'itinéraire des animaux morts ou malades vers les usines de fabrication d'aliments pour chats et chiens.

"En ayant cette liste au bureau, je peux demander n'importe quand à un inspecteur de suivre un acheteur douteux et de le suivre tout le temps", a dit M. Toupin.

"Si on découvre que les viandes impropres à la consommation qu'il achète ne sont pas dirigées là où elles doivent l'être, c'est-à-dire à l'atelier pour lequel il travaille, il sera pénalisé. Si l'entreprise ne veut pas le congédier, on n'aura qu'à retirer le permis à l'entreprise.

"C'est dur dans ce sens, mais il ne faut pas oublier qu'on s'attelle à la destruction d'un réseau, jusqu'à un certain point, qui n'est pas encore connu dans toutes ses ramifications, un réseau de viandes impropres à la consommation au niveau de la vente et du commerce."

Les individus trouvés coupables d'une première infraction à la loi et aux règlements sur la viande impropre à la consommation seront passibles d'une amende allant de $1,000 à $5,000 et de $3,000 à $10,000 dans le cas d'une deuxième infraction survenant dans les deux ans suivant la première. Les corporations seront passibles d'amendes allant de $5,000 à $20,000. Les administrateurs pourraient être tenus de payer ces amendes si les entreprises négligeaient de le faire.

Tous les établissements

Le ministre de l'Agriculture veut désormais savoir qui sont les gens qui oeuvrent dans le domaine alimentaire au Québec.

Pour en arriver là, il va obliger tous les établissements qui vendent, achètent et distribuent des produits alimentaires à s'enregistrer. Encore une fois, M. Toupin promet de mettre cette liste constamment à jour de sorte que son ministère saura en tout temps si le secteur alimentaire passe ou non à la mafia.

Ainsi, d'une part, le ministère de l'Agriculture distribuera des permis d'exploitation aux entreprises qui s'occupent d'abattage et de dépeçage d'animaux, aux ateliers qui font de la conserverie de viande, aux ateliers qui l'apprêtent et aux usines d'équarrissage pour la viande impropre à la consommation.

De l'autre, il exigera des enregistrements des grossistes en alimentation, des magasins de distribution, des charcuteries, du boucher du coin, de ceux qui font le commerce de fruits et légumes, de miel, de produits de l'érable et des propriétaires de cantines mobiles.

L'inspection

Comme on pouvait s'y attendre, M. Toupin se propose de réorganiser et de renforcer le service d'inspection du ministère de l'Agriculture.

Ridiculisé par les révélations effectuées devant la Commission Dutil, le service d'inspection sera désormais placé sous la direction d'un sous-ministre adjoint.

Une direction générale de l'inspection sera centralisée.

Le temps supplémentaire des inspecteurs, désormais plus nombreux, mieux préparés et mieux appuyés, autant de promesses du ministre Toupin, ne sera plus à la charge des compagnies inspectées mais à celle de l'Etat.

A ce sujet, M. Toupin s'adressera au Conseil du trésor pour obtenir des fonds accrus afin d'embaucher 50 nouvelles recrues qui porteront le nombre d'inspecteurs de son ministère à 260. De ce nombre, environ 110 seront affectés à la viande comparativement à 65 présentement.

Le gouvernement Bourassa doit d'ailleurs présenter un budget supplémentaire d'ici l'ajournement d'été de sorte que les sommes nouvelles requises par le ministère de l'Agriculture y seraient incluses.

G.-B.: une majorité de trois contre un pour l'Europe

LONDRES (Reuter, AFP) — Le destin de la Grande-Bretagne au sein de l'Europe est désormais scellé. 40 millions d'électeurs ont eu la possibilité, hier, durant 15 heures, de faire usage de leur droit de vote, et, de l'avis général, la majorité d'entre eux s'est vraisemblablement prononcée pour le maintien de leur pays dans le Marché commun.

D'après un sondage effectué par la télévision commerciale britannique auprès de 10,000 électeurs à la sortie de 150 bureaux de vote dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne, le "oui" l'emporterait à la majorité de 68.3 p. cent, soit plus des deux tiers des suffrages exprimés.

Cette prévision des ordinateurs était un peu en retrait sur le chiffre donné plus tôt par la télévision commerciale, au moment même où se fermaient les bureaux de vote, et qui était de 69.8 p. cent.

La participation au scrutin a été assez forte compte tenu du caractère inhabituel que comporte cette consultation pour les Britanniques: près de 66 p. cent.

L'Angleterre, l'Ecosse et le pays de Galles donnent tous trois des résultats positifs. En Irlande du Nord, par contre, le résultat promet d'être assez indécis, et la télévision commerciale ne se hasarde pas, en conséquence, à prédire qui l'emportera des "oui" ou des "non" dans cette province.

On attendait avec un intérêt tout particulier le résultat d'Ecosse, où le Parti nationaliste écossais, partisan de l'indépendance, a mené une campagne énergique pour le "non". Les proeuropéens l'emportaient là aussi à une majorité considérable, 59.2 p. cent de "oui", selon les projections des ordinateurs, quoique cette majorité soit moins forte qu'en Angleterre.

LOTO PERFECTA

A	B	C	D
8	3	9	2

A la course de Loto-Perfecta, les quatre premiers chevaux à se présenter au fil d'arrivée portaient les numéros suivants: 8-3-9-2.

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 8 sous la lettre A, 3 sous la B, 9 sous la lettre C et 2 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte $1396.10 pour une mise de 1.00 dollar.

Ceux qui avaient choisi les quatre même numéros 8-3-9-2, mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite $60.70 pour chaque mise de 1.00 dollar.

$229,031.80 ont été partagés entre 86 prix dans l'ordre et 1796 prix dans le désordre.

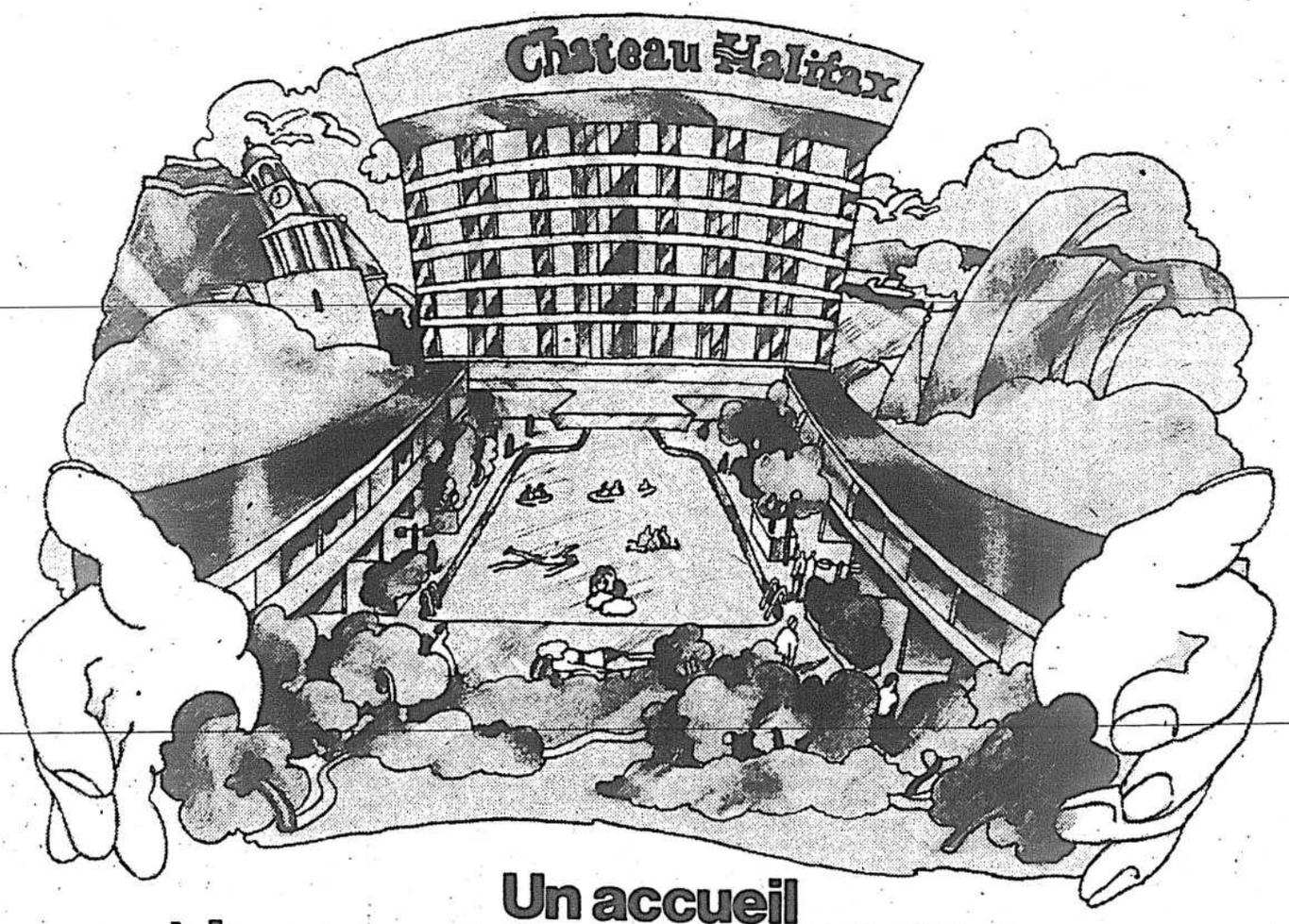

Un accueil à bras ouverts au coeur de Halifax

Vous vous retrouvez en Nouvelle-Écosse. Le Château Halifax vous invite à doubler le plaisir de vos vacances: mêler la douceur de vous dorer au soleil ou de vous baigner dans la piscine d'un centre de villégiature et l'agrément de découvrir une grande ville.

Nous vous accueillerons à bras ouverts. Vous serez, chez nous, entouré de verdure, de fleurs, de gaieté et d'été. Et vous aurez, pour vous rafraîchir, une magnifique piscine. Tout cela se trouve en plein coeur de Halifax, une ville remplie de souvenirs historiques et débordante de vie.

Au Château Halifax, vous trouverez ces mêmes restaurants et ce service impeccable qui font la réputation de notre grande famille. Après tout, nous sommes un hôtel du Canadien Pacifique. Au Noon Watch & Night Watch, vous pouvez prendre un bon repas, danser, vous recréer en regardant la ville qui s'étend tout en bas. Vous pouvez passer des heures agréables au salon-bar Sam Slick ou au Crown House. Plus encore! Les passionnés d'artisanat n'ont que quelques pas à faire avant de prendre l'ascenseur du Scotia Square qui les conduit, d'étage en étage, à plus de 90 boutiques. Nous vous souhaitons la bienvenue les bras ouverts au Château Halifax, le seul hôtel en ville qui possède sa propre piscine.

Pour réservations, appelez le service de réservations de CP Hôtels à Montréal, 866-3048 ou votre agent de voyages.

Au Nouveau-Brunswick, bienvenue à l'Algonquin, à St-Andrews-by-the-Sea. Un autre hôtel de CP Hôtels.

CP Hôtels
Château Halifax
Scotia Square, Halifax, N.-É. B3J 1P2 Tél.: (902) 425-6700

le monde

la presse

VENDREDI
6 JUIN 1975

Terrorisme et répression en pays basque

BILBAO (UPI-Reuter) — Un policier espagnol a été abattu et un autre blessé, hier, dans un train, par deux hommes.

De source informée, on indique que les deux terroristes sont montés à bord du train dans une gare à la sortie de Saint-Sébastien. Leur coup de main accompli, ils ont forcé le train à ralentir et ont sauté sur la voie pour prendre la fuite à bord d'une voiture qui les attendait.

La police a aussitôt lancé une vaste opération de recherche faisant craindre une recrudescence des violences et des arrestations en pays basque, où l'état d'urgence a été imposé il y a six semaines dans deux provinces.

C'est apparemment en représailles contre cette répression qu'a été commis cet attentat dont la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre dans les bars et cafés de Bilbao.

Cet attentat porte à six le nombre des policiers tués depuis le mois de mars en pays basque.

Selon les milieux d'opposition basque, 2,000 personnes auraient été appréhendées dans le cadre de l'état d'urgence qui a vu des policiers armés de mitraillettes interpeller les gens dans la rue et procéder à la fouille systématique de bars et de discothèques, emmenant avec eux ceux qui ne pouvaient présenter de carte d'identité.

Un grand nombre d'avocats de gauche, intellectuels et représentants du monde du travail s'attachent à changer de lieu chaque nuit, afin d'échapper aux perquisitions de la police ou aux attaques des extrémistes de droite de la "Guerilla du Christ-Roi."

La tension, simultanément, monte dans d'autres parties du pays. A Madrid, les policiers gardent les points stratégiques et les campus des trois universités, après une série de grèves inspirées par les communistes et des manifestations étudiantes qui se sont soldées, mercredi, par l'arrestation d'une centaine d'étudiants. De sources proches de l'opposition, on estime à trois cents au moins le nombre d'étudiants appréhendés.

Un tribunal militaire espagnol a condamné à des peines, variant entre six et vingt-trois années de prison, cinq nationalistes basques accusés d'actions terroristes.

Les plus lourdes peines, 23 ans de prison chacun, ont été infligées à Juan Maria Zubimiendi et Ignacio Garmendia Otamendi pour leur participation à l'attaque d'une agence de locations de voitures, indique un communiqué militaire. Un moine, frère Juan Bautista, s'est vu condamner à douze ans de prison pour possession d'explosifs. Deux autres accusés ont reçu six et huit ans de prison pour détention illégale d'armes à feu.

Hanoi est omniprésent à Saigon

George Esper, chef de bureau de l'Associated Press à Saigon, a quitté le Sud-Vietnam hier, sur l'ordre du GRP. Il a rédigé la dépêche suivante à son arrivée à Vientiane.

VIENTIANE (AP) — Selon des sources bien informées, de hauts dirigeants nord-vietnamiens se sont rendus à Saigon la semaine dernière en vue d'importantes décisions concernant le gouvernement du Sud-Vietnam.

Une dépêche portant sur cette conférence, réunie un mois après la chute de l'ancien régime sud-vietnamien, a été câblée par le correspondant de l'Associated Press mais a été refusée par les censeurs, sans explication.

Des rumeurs ont couru d'après lesquelles une réunification rapide des deux Vietnam est en préparation. Une réunification "de facto" est déjà en cours, alors que des forces militaires nord-vietnamiennes contrôlent la plus grande partie de Saigon et détiennent des positions clefs au sein du Comité militaire de gestion.

Les dirigeants du GRP n'ont été visibles que pendant une brève période, durant les trois jours de fêtes de la victoire, qui ont commencé le 15 mai. Depuis, ils ont pratiquement disparu de la scène publique.

Parmi les personnalités nord-vietnamiennes que l'on disait être à Saigon il y a une semaine environ figuraient les trois principaux membres du bureau politique, à savoir, dans l'ordre, M. Le Duan, premier secrétaire du comité central du Parti des travailleurs nord-vietnamien, et, en tant que tel, "numéro un" du bureau politique, M. Truong Chinh, président du comité permanent de l'Assemblée nationale, qui représente le Parlement au sein du bureau politique, et M. Pham Van Dong, premier ministre.

Le général Vo Nguyen Giap, ministre nord-vietnamien de la Défense, et "numéro cinq" du bureau politique, a également été vu à Saigon, il y a plus d'une semaine.

On le disait souffrant et sa présence au sud a souligné l'importance des discussions.

Les Nord-Vietnamiens ne se cachent pas à Saigon. On peut voir des militaires nord-vietnamiens défiler en formation dans le centre. Et les drapeaux du Nord-Vietnam et du GRP flottant côte à côte sur l'ancien palais présidentiel, devenu le siège du Comité de gestion, et sur d'autres immeubles.

D'autre part, si l'on n'a pas vu de photos de responsables du GRP, la photo de Ho Chi Minh orne le palais présidentiel et figure en bonne place un peu partout.

Le GRP ne s'est pas encore installé à Saigon qui semble devoir être administrée indéfiniment par le Comité militaire de gestion, que préside le général Tran Van Tra, un officier formé dans le nord, et dont les postes clefs sont occupés par des nordistes.

téléphoto PA

Les menottes aux mains, Nguyen Tu Sang est jugé par un tribunal du peuple à Saigon. Il fut condamné à mort sous l'accusation d'avoir lancé des grenades contre des gardes civils du GRP. Il fut exécuté sur place, le 29 mai. Cette photo a été diffusée hier, pour la première fois, à Bangkok.

L'Eglise portugaise se rebelle

LISBONNE (AP, UPI) — L'Eglise catholique du Portugal est sur le point d'entrer en conflit ouvert avec les dirigeants militaires marxistes, a déclaré hier une haute personnalité ecclésiastique.

Cette dernière, qui préfère rester dans l'anonymat, estime que les rapports entre l'Eglise et l'Etat pourraient gravement se dégrader à moins que les militaires ne respectent de nouveau les prérogatives de l'Eglise.

Au coeur du problème se trouve la prise de contrôle de Radio-Renaissance, qui est la voix de l'Eglise sur les ondes, par des travailleurs communistes. Ceux-ci ont expulsé le personnel catholique et utilisent la station pour adresser des critiques à la hiérarchie catholique.

Les forces militaires de sécurité, commandées par le général Otelo De Carvalho, ont été chargées par le ministère de l'Information de restituer Radio-Renaissance à l'Eglise. Or, le général s'est montré réticent à accomplir sa mission.

On a appris à Lisbonne que le cardinal Antonio Ribeira, archevêque de Lisbonne, avait récemment averti le général De Carvalho, au cours d'un entretien qualifié ici de très animé, que seule une action rapide à Radio-Renaissance pourrait éviter qu'une crise n'éclate entre autorités gouvernementales et ecclésiastiques.

Selon la même source, la Conférence des évêques portugais se réunira la semaine prochaine, à Fatima, pour débattre du problème de la station de radio.

Alors que l'on avait le sentiment d'être sur la voie de la réconciliation entre militaires et socialistes, la journée d'hier aura vu un regain de tension, les militaires portugais semblant s'attaquer maintenant simultanément aux socialistes, à l'Eglise et au mouvement gauchiste MRPP.

Un communiqué du MFA a affirmé hier que les militaires étaient décidés "à ne pas permettre que les libertés gagnées grâce au coup d'Etat du 25 avril 1974 soient utilisées ou mises en danger par les réactionnaires, même s'ils se déguisent en révolutionnaires."

Les socialistes, tout comme l'Eglise, luttent pour la liberté d'expression; quant aux maoïstes du MRPP, mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat, ils sont furieux de l'arrestation de 250 de leurs militants et de leurs chefs.

Les socialistes avaient menacé de se retirer du gouvernement si leur journal, "Republica," n'obtenait pas l'autorisation de reparaître. Les militaires avaient promis que le journal reparaîtrait samedi 31 mai; or "Republica" n'a toujours pas reparu.

Tournant politique à Buenos Aires

BUENOS AIRES (AFP) — La dévaluation de 160 p. cent du peso argentin et l'augmentation du prix des combustibles et de l'énergie électrique décidée par le nouveau ministre de l'Economie, M. Celestino Rodriguo, constituent, estiment les observateurs, un véritable défi aux syndicats. Ou bien demain on me tue, ou bien nous commençons à travailler sérieusement, a déclaré le nouveau ministre évoquant l'opération chirurgicale qu'il a imposée, à chaud, à l'économie argentine fortement ébranlée.

En prenant cette décision, avec l'appui total de M. José Lopez Rega, ministre du Bien-être social, dont le rôle prépondérant au sein du gouvernement de la présidente Peron s'affirme tous les jours davantage, et avant même que les négociations patronat-syndicats actuellement dans l'impasse ne soient conclues, M. Rodriguo n'a pas craint le risque direct d'un affrontement avec la Confédération générale des travailleurs (CGT) qui groupe neuf millions de salariés.

Toutefois, alors que le gouvernement annonce des hausses de 170 p. cent de l'essence, 70 p. cent de l'électricité et 60 p. cent du gaz, provoquant dans la population la crainte d'une nouvelle flambée d'inflation, des rumeurs persistent au sein du Parlement annonçant le limogeage de MM. Casildo Herreras et Lorenzo Miguel, responsables de la CGT et de l'organisation des 62 syndicats, au profit de personnalités syndicales moins susceptibles de s'opposer au grand dessein politico-économique de M. Lopez Rega.

Les commentateurs politiques parlent aujourd'hui d'homogénéisation du gouvernement ou de l'ascension au centre du pouvoir, comme le dit le quotidien indépendant, La Opinion, de M. José Lopez Rega, considéré par tous les observateurs comme le premier des ministres.

L'Egypte célèbre avec éclat la réouverture du canal de Suez

SUEZ. (AFP)—Le président Anouar El Sadate a assisté, aujourd'hui, au départ du premier convoi à emprunter le canal de Suez dans le sens sud-nord depuis huit ans.

On sait qu'hier le canal avait été rouvert au trafic commercial dans le sens nord-sud. Le premier convoi qui avait alors quitté Port Saïd pour Suez s'est arrêté dans les grands lacs Amer, attendant l'arrivée du convoi

Ce convoi comporte, dans l'ordre : dans les milieux diplomatiques du parti, ce matin, de Suez.
le destroyer iranien "Sal", le destroyer égyptien "6 octobre" (à bord duquel le président avait, hier, inauguré le canal), un autre destroyer égyptien, un dragueur de mines et enfin quatre cargos battant pavillons indien, pakistanais, japonais et italien.

La présence du croiseur américain USS Little Rock, navire amiral de la Sixième flotte américaine de Méditerranée, dans le convoi qui a marqué hier la réouverture du canal de Suez, a provoqué une certaine "émotion" dans les milieux diplamatiques du Caire.

Les Soviétiques on en effet trouvé dans la présence de ce bâtiment un motif supplémentaire de mécontentement à l'égard de l'Egypte. Un diplomate d'un pays communiste qui assistait aux cérémonies à Port Saïd a eu ce mot: "Ce n'est pas l'USS Little Rock, c'est l'USS Surprise, ".

Quant aux Britanniques et aux Français qui ont contribué bénévolement, comme les Américains, aux opérations de nettoyage du canal, ils ont également ressenti une certaine amertume devant le traitement privilégié accordé à la marine américain le jour de la réouverture du canal.

Selon certaines indications, la décision de faire participer le Little Rock aux fêtes du canal avait été prise il y a un mois environ mais elle avait été tenue secrète.

Certains observateurs se demandent quels motifs ont poussé les Egyptiens et Américains à ce geste qui "choque" les Soviétiques, agace les Britanniques et les Français dont l'Egypte demande pourtant le concours actif dans le règlement de la crise du Proche-Orient et qui excitera, estiment-ils, la colère des Arabes du "front du refus".

La seule explication qu'avancent ces observateurs est la volonté de l'Egypte de montrer aux Israéliens qu'elle aussi a des liens privilégiés avec les Etats-Unis.

Selon la radio nationale israélienne, un cargo libérien transportant douze mille tonnes de sucre destinées à Israël va tenter d'utiliser le canal. Interrogé, hier, sur la possibilité de transit par le canal des produits non stratégiques à destination d'Israël, le président Sadate avait répondu: "Cette question n'est pas un problème. La véritable question est de savoir si le processus de paix sera ou non poursuivi."

De son côté, le ministre des Affaires étrangères Fahmi avait déclaré à la presse qu'il fallait avoir la confirmation de la réalité du dégagement militaire israélien et en apprécier l'importance sur le plan militaire avant d'y répondre par un geste politique.

Rockefeller avoue que son rapport n'est pas complet

WASHINGTON (UPI) — Le vice-président Nelson Rockefeller a annoncé hier soir que le rapport final de la commission d'enquête sur la CIA, qu'il préside, ne comprendra aucune information sur les allégations selon lesquelles l'agence de renseignements était impliquée dans des complots en vue d'assassiner des dirigeants étrangers.

Un porte-parole de M. Rockefeller a déclaré que la commission avait enquêté à ce sujet, mais n'avait pas eu le temps d'examiner le problème à fond.

Les informations reçues par la commission en ce qui concerne l'affaire des tentatives d'assassinat seront transmises aujourd'hui au président Ford, a ajouté le porte-parole, mais ne feront pas partie du rapport.

La commission n'a pris connaissance des allégations selon lesquelles la CIA avait été impliquée dans des projets pour assassiner certains leaders de pays étrangers que tard dans le déroulement de l'enquête, a dit le porte-parole.

Bien qu'il n'était pas clair si l'examen de ces allégations faisait partie du mandat de la commission, cette dernière donna instruction qu'une enquête ait lieu, a encore déclaré le porte-parole.

Il a conclu: "La commission commença une enquête, mais les délais n'ont pas permis d'effectuer une enquête complète. Les documents pertinents que possède la commission seront transmis au président Ford."

La commission Rockefeller commença son enquête en janvier, mais les allégations sur les tentatives d'assassinat ne firent surface que tard pendant le mois de mars.

Le gin King Arthur.
Aucune erreur, c'est Seagram.

Le savoir-faire et la poursuite de l'excellence.
Voilà qui est à l'origine du goût pur,
franc et sec à souhait du gin King Arthur.
La prochaine fois, dites King Arthur.
Et goûtez un plaisir tout neuf...signé Seagram.

Sculpture de bronze et d'argent. Une création de Judith Brown pour la collection King Arthur de Seagram.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA.

A 8 A

EXTRAORDINAIRE!

une vente

de liquidation
D'UNE SEMAINE
effective aujourd'hui

Important stock de

LA-Z-BOY

Fauteuils inclinables et basculants

a partir de **189.50**

Grand choix de modèles confortables en velours et simili-cuir de couleur.

LA-Z-BOY®

FÊTE DES PÈRES

VENTE

du pont 100% NYLON
it's scotchgard WITH E.S.D.
chatham FABRICS

Les fauteuils La-Z-Boy sont offerts en tissu Chatham tissé de 100% Soft Nylon Dupont et traité Scotchguard.

Printed in U.S.A.

C'est notre

VENTE de MEUBLES

semi-annuelle!

Voici deux annees consecutives que nous realisons l'inventaire de notre stock supplementaire dans nos entrepots; vous y trouverez un important assortiment de meubles, etc...

Cette vente nous permet de creer l'espace destine a nos nouveaux achats.

Tous ces meubles se trouvent en parfaite condition, dans leur emballage d'origine, aucune egratignure possible, ni autres dommages.

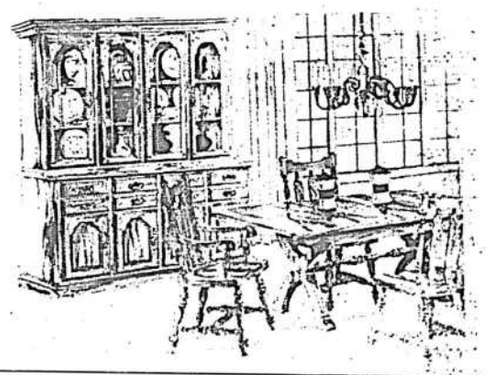

Vente semi-annuelle
dans nos 2 géantes SALLES D'EXPOSITION – ENTREPÔTS.

EST – Jean-Talon, pres Galerie d'Anjou

OUEST – Côte-Vertu Centre d'achats Le Bazar

Vif suspense au Bourget à la veille du "marché du siècle"

le transport

par Denis MASSE
envoyé spécial de LA PRESSE

PARIS — Le 31ème Salon de l'aéronautique qui s'achève au Bourget a mis en lumière l'enjeu d'une commande importante disputé par l'Europe et les Etats-Unis pour le remplacement des avions Starfighter. Toute industrie aéronautique repose sur le marché des avions militaires.

Depuis le début du salon, le FY-16 de la General Dynamics et le Mirage français F1E ont épaté la galerie en faisant valoir leurs performances tactiques dans le ciel du Bourget. Un troisième concurrent, maintenant déclassé à cause de son prix trop élevé, le Viggen de la compagnie suédoise Saab, n'en n'a pas moins gagné de nombreux admirateurs.

Demain, le gouvernement belge doit faire connaitre sa décision finale. Le suspense a été maintenu jusqu'au dernier moment, et si Bruxelles opte pour l'avion de chasse américain, ce sera uniquement en échange d'une commande importante de mitrailleuses. Mais un coup presque fatal aura été porté à l'unité européenne et qui ne manquera certes pas de susciter l'amertume sur les lèvres du Premier ministre français, M. Jacques Chirac, lorsqu'il baissera demain le rideau sur cet éclatant salon.

L'enjeu pour les huit prochaines années dans le monde occidental consiste, selon le World Aircraft Forecast, dans la fourniture de 31,800 appareils à 127 armées de l'air et 250 compagnies aériennes. Près de 29,000 avions seront utilisés à des fins militaires et représenteront — toujours selon le World Aircraft Forecast — une valeur de $400 milliards.

Si le nombre des avions civils ne représente que le dixième des commandes, leur valeur devrait atteindre le cinquième du marché potentiel global.

Précisions sur la liaison ADAC Montréal-Mirabel

Des précisions s'imposent suite à l'article paru dans LA PRESSE au sujet d'un projet de liaison ADAC entre la métropole et l'aéroport de Mirabel.

Il n'est pas question, comme l'a précisé le président d'Air-Transit, M. Gary Vogan, que le service actuel Montréal-Ottawa soit arrêté et détourné sur Mirabel.

Ce dont il a été question, c'est d'une utilisation rationnelle du service, du personnel et de l'équipement si, en septembre 1976, une fois terminée la démonstration de deux ans, l'adacport Victoria devait être fermé en vue d'un réaménagement permanent.

Dans ces conditions, Air-Transit propose au gouvernement d'effectuer la navette Montréal-Mirabel de façon à maintenir l'existence du service jusqu'à la reprise prévue en 1978.

Il s'agit, bien sûr, d'un voeu, facilement réalisable en raison de l'adacport dont la construction a été prévue à Mirabel, qui éviterait la liquidation pure et simple d'Air-Transit une fois la démonstration terminée. Cette autorisation d'Ottawa ne pourrait cependant dépendre que d'une décision préalable conernant l'avenir même d'Air-Transit.

Au Japon, on est prévenant

Les Japonais s'attendent de subir des secousses sismiques désastreuses en 1985.

Dans la lutte qui s'organise pour réduire les effets de la catastrophe, la Commission nippone des incendies a recommandé au gouvernement de Tokyo de prévoir des fonds pour l'acquisition de deux appareils Canadair CL-215.

On estime que ces avions-citernes pourraient éteindre efficacement les incendies allumés dans les secteurs d'habitations en bois de Tokyo; on s'en servirait également pour mouiller du haut des airs les routes d'évacuation des populations touchées par le tremblement de terre.

Après l'eau, la mousse

Canadair est à mettre au point actuellement un appareil qui, au lieu de jeter de l'eau sur le feu, répandrait de la mousse chimique, spécialement sur les incendies de puits de pétrole.

Une fois cette technique au point, une équipe de vendeurs n'aurait pas trop de mal, pense-t-on, à persuader les pays producteurs de pétrole à acquérir le nouveau combattant du ciel.

Revente assurée

La vente de trois appareils CL-215 à la Grèce a été confirmée hier.

"Jusqu'ici, a fait remarquer un porte-parole de Canadair, toutes les administrations qui ont déjà acquis des CL-215 ont renouvelé par après leur demande."

Canadair a fait savoir hier au Salon du Bourget qu'une production de 65 appareils avait été autorisée.

Nordair: oui pour Haïti

De passage au Salon du Bourget, hier, M. Roland Lefrançois, président de Nordair, a laissé entendre que la desserte de Haïti était maintenant confirmée.

Tout tient dans une lettre

Au cours d'une entrevue, le nouveau président d'Airbus Industrie, M. Bernard Lathière, 46 ans, a déclaré qu'il avait eu des contacts avec Air Canada et CPR, les deux transporteurs nationaux canadiens.

Parlant en anglais, M. Lathière a proposé un excellent calembour en disant espérer que ses "contacts" se changent en "contracts". "Il n'y a qu'une lettre de différence, dit-il, mais vive la différence."

L'avion Airbus sera bientôt proposé dans une version améliorée à long rayon d'action qui en fera désormais un long courrier capable de franchir l'Atlantique, bien qu'il soit handicapé par ses deux seuls moteurs.

La navette spatiale aura des bras canadiens

Les cosmonautes russes Georgy Grechko et Aleksei Gubarev, en visite au pavillon canadien du Salon de l'aéronautique, ont tout de suite reconnu la maquette de l'engin spatial exposé par la compagnie Spar Aerospace, de Toronto.

On sait que Spar construira les bras articulés du vaisseau spatial qui permettront aux astronautes installés à l'intérieur de manipuler à distance les objets et le matériel éjectés dans l'espace.

Ce système, qui doit être mis au point pour une première sortie dans l'espace en 1979, constitue la contribution du Canada au programme de la navette spatiale de la NASA. Le coût de l'opération est estimé à $30 millions.

VANCOUVER

PAR LA PRESSE CANADIENNE

JEUDI 5 JUIN 1975

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. net
MINES					
Aalen	1200	23	23	23	
Achron	5500	17	17	17	+1
Aex	1700	320	315	315	—10
Afton	1700	385	380	380	85
Aleta	12500	23	23	23	
Alice Lk	2000	13	13	13	
Ardo	500	7	7	7	—1½
Aroden	23500	35	32	34	
Azure	1600	21	21	21	—1
Barier R	2à300	285	270	272	—3
Bath N	5100	133	130	130	—4
Bow Rvr	6700	50	48	49	—1
Brend	4000	12	12	12	+3
Bmac	500	15½	15½	15½	
BX Dev	5000	89	89	89	+3
Calivd	3500	16	16	16	
C Barr	2500	34	33	33	+4
Cantla	1000	25	25	25	
Canwx	5000	17½	17	17	
Carolin	8600	195	190	195	+1
Chrmx	3000	30	30	30	
Cima	z250	43	43	43	—4
Citex	9500	4½	4	4	
Ciman B	200	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Col A pr	100	15à	155	155	
Colt Ltd	4500	59	57	59	
C Bamt	7000	15	15	15	
C Bound	z333	14	14	14	
Con Ct Sl	500	15	15	15	— ½
C Ftn Ch	19000	9	8	8	—1
Cop Gnt	1000	8	8	8	
Coralta	3500	25	23	25	+3
Cream	6000	35	35	3à	+1
Cree Lk	1000	25	25	25	
Cutlass	2000	21	21	21	
Cypres	43100	103	98	102	+2
Dalton	1000	15	15	15	+1
Dav Kys	z100	19	19	19	—1
Dol Var	1000	21	21	21	
Dus Mac	18000	55	48	55	+5
Exeter	1500	7	7	7	
Fosco	4000	10	10	10	
Geo Dyn	27000	15½	15	15	— ½
Gladiat	4500	14	14	14	—1
G Gate	2000	3à	34	34	—1
Gdn Gnt	47500	46	45½	46	—2
Gldn Std	500	30	30	30	
Gld Rvr	1000	12	12	12	
Grando	12500	16	15	15	—2
Grn Eag	6000	12	11½	11½	—1
Gsa Res	1500	40	40	40	+2
Hallark	12500	65	63	63	—1
Henriet	1500	25	24	24	
Hib Intl	3000	27⅛	27	27	
Hi Lode	3500	7	7	7	
Hihawk	3000	36	35	36	
Imp Met	4500	16	15	16	—1
Initial	z200	13	13	13	84
Jersey	9000	17	17	17	— ½
Kamad	2000	18	18	18	
Laguna	1500	10	10	10	
Largo	2500	5	è	5	
Laura	6500	8	8	8	
Lornex	4300	810	810	810	—15
LP Ind	1400	39	39	39	—1
M M Prc	2000	28	27	27	—3
Mark V	6500	83	75	83	+2
Medil	500	15½	15½	15½	
Midas	46000	46	41	45	+2
Mt Wash	9000	9	9	9	
Nw Chif	500	13	13	13	
Nw Min	9200	39	35	35	—3
N Privtr	9500	10	9½	10	+1
New Pyr	2à450	48	40	48	+4
N Terr	7000	15	15	15	
Newvn	3000	13	13	13	
Nthair	11200	204	200	201	
N Home	26000	27	23	26	+1
NW Vent	9300	67	56	56	—9
Nuspar	1100	13	13	13	
Oxbow	6883	52	50	50	
Pcifc Rs	8000	230	225	225	
Parmnt	z200	8	8	8	
Pegsus	2000	70	70	70	+5
Primer	2500	6	3	6	+1
Prism	1500	20	20	20	
QC Exp	5500	30	29	29	—2
Rackla	12000	14	14	14	
Rac Ind	36000	22	19	20	+2½
Ramid	1500	3	3	3	
Reako	14500	23	22	22	
Redfrd	2100	22	22	22	
Rio Plat	3000	47	46	47	+1
Riviera	500	7	7	7	
Robert	1000	1à	15	15	
Sabina	1500	140	135	140	—3
S Jcinto	1500	34	32	32	—1
Seaforh	2500	61	59	59	
Shr Res	262000	25	24	24	—1
Shld Dev	500	43	43	43	
Sicintin	4000	29	28	28	
Sir City	2000	11	11	11	
S Chief	1800	15	14	14	
S Spring	5000	36	35	36	+1
S Stndrd	23600	117	113	117	+3
Skast	3000	14	13	13	
Sonc Ry	32050	19	16½	16½	+ ½
Sonesta	4500	17	17	17	
Sproat	37050	29	26	28	+2
Thor Ex	500	220	216	216	—4
Titan	2000	12	12	12	
Trc Res	3000	15	15	15	—1
Tyee	10000	13	12	12	—2
Unt Chef	à00	14	14	14	
Westld	z100	9	9	9	
Vntrl	1000	14	14	14	—1
Vntor R	500	35	35	35	+4
Vestor	300	185	176	185	+9
Veco Rs	8300	138	130	133	—2
Wicom	3500	140	136	136	
W Mines	1000	230	230	230	+10
W Ring H	500	100	100	100	
Whipsw	17000	21	19	19	—3
Ykn Rev	3000	39	38	39	+2
Yukn Gd	37000	45	40	42	+1
Warrants and Rights					
Col B w	100	540	540	540	+40
Colt B	1000	7	70	7	— ½
INDUSTRIELLES					
All Cn B	100	225	225	225	—5
Ardm A	300	250	250	2à0	
Austin	1000	36	36	36	
BBC Un	100	$12	12	12	
Balco	100	285	285	285	
Bnk BC	200	$154	15½	15½	+ ¼
Block	300	310	310	310	+5
C Tokar	z10	60	60	60	
Canter	310000	95	83	90	+2
Comput	1000	17	17	17	
Crown Z	6000	$16¼	16¼	16¼	
Daon Dv	2950	$9	9	9	+ ¼
GN Land	1000	80	80	80	
Grt W Sti	300	$7	7	7	
Grouse	z50	90	90	90	—5
Impri A	100	$29	29	29	
Ionarc	1000	29	29	29	81
Kaiser	300	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅜
Keg Res	z100	58	58	58	
Nwmrk	2000	106	105	106	—3
Pace	1000	70	70	70	+7
PN Gas	400	205	20à	205	
PNG pr	z40	$16	16	16	
Portcm	660	51	51	51	
Potter	100	340	340	340	
Refn In	1000	70	70	70	
Ryl Bnk	1000	$33½	33½	33½	
G Spring	500	30	30	30	
Vnture	18500	38	35	36	+1
Wardr	600	145	145	145	+5
Warrants and Rights					
Bbc Wt	3400	160	155	160	
Kasr Wt	900	$8	7⅞	7⅞	+ ¼
PETROLES					
August	2000	15	15	15	
Capt Int	23000	40	35	37	+4
Coseka	9000	280	277	280	—2
Coynex	19400	170	152	168	+14
Davnpt	1000	46	46	46	—4
Davoil	500	28	28	28	+3
Galvstn	20200	180	177	177	—3
Mntry A	500	9	9	9	—2
Mtn Stat	10000	50	42	50	
Pay Iti	4000	7	6	6	—2
Plains P	2500	14	14	14	
Pondry	1500	39	31	39	+9
Rand A	3000	65	65	65	—3
Range	3500	73	70	70	
Spneca	3000	70	68	68	—5
S Christi	2000	18	18	18	+2
Stampd	140050	195	165	176	—11
Sunlite	500	420	420	420	
Tcoma	3000	26	25	25	—2
MARCHE HORS COTE					
Abaca	500	30	30	30	
Amber	3000	18	17	17	—1
Arctic	9300	20	1à	15	—6
Aurus	5000	29	29	29	
Avinch	4600	39½	37	38½	—1½
Bch Gld	25000	37	36	37	
Blmorl	19500	56	52	56	+2
Betina	1200	32	32	32	
Bev Cal	8500	17	15	17	+3
Bnvsta	3000	12	11	11	—2
Bonevil	12000	30	25	30	+5
Boru	1000	25	25	25	
Bur Gld	4500	18	16½	16½	+1½
Cadet	2000	11	11	11	
CXH	26000	41	37	40	+6
Clayme	12100	130	115	115	—13
Cleaver	1000	30	30	30	
Con Altr	6500	10	9	10	
Cor Dev	9000	42	40	40	—1
Cusac	z100	10	10	10	
Dasher	1000	15½	1à½	15½	— ½
Dawsn	10000	19	18	18	—2
Data Sys	500	25	25	25	85
Dns	500	30	30	30	
Decade	1500	31	31	31	+1
Deer Lk	500	37	37	37	+2
Diana	500	19½	19½	19½	+ ½
Drcstr	39000	25	18	20½	—4½
Dyke	10000	21	20	21	
Empire	500	10	10	10	
Envoy	5500	19	18	19	+1
Gbx Mns	4000	37	36	36	—1½
GBS 2	2000	48	48	48	+2
Gentry	41000	30	29	30	+1
Geor	5000	244	22	22	
Gpoqus	1000	55	à5	55	
Geo Star	62000	17	15½	16	+ ½
Gd Px	6000	64	59	60	
Grn Res	15000	40	39	40	
Grt Bear	34600	55	47	51	—2
Hrc Rs 0	2500	30	25	30	+5
High Str	1000	18	18	18	
Hoko	1500	70	70	70	
Hope	100	169	169	169	
Host	47000	47	43	46	+1
Junex	7500	39	37	37	—2
Kndahr	16632	75	72	73	—1
Kariba	14500	27	25	26	
Keith	2000	5	5	è	
Kendal	5500	23	21	21	
Lion Mn	13500	23	22	23	+1
Lurn Mt	8750	36	33	33	
Manox	3000	9½	9½	9½	
Mns Dor	2000	55	55	55	+5
Mndee	98166	39	32	8	
Nahat R	26000	24	20	24	+4
Nevex	4500	100	93	100	
NCong	1000	33	33	33	+3
Nomad	2000	22	22	22	+2
Norwih	9000	23	20	20	—2
Olymp	26249	44	40	44	+1
Ptrowt	15200	151	147	150	
Phico Rs	12675	39	3à	38	+5
Quest	11500	32	30	32	
Rainbw	1000	60	60	60	
Rimrck	3000	42	42	42	
Rio Sera	3500	15	13	13	—2
Rockel	11000	60	60	60	
Santa	51000	16½	14	16	
Sarafd	2000	15	15	15	+3
Sea Chm	3500	15	15	15	
Skyline	1000	15	15	15	
Spirt Ex	8500	6	5	6	
Tandm	1000	65	6à	65	
Thalisk	2500	20	20	20	
Trevc	1500	25	25	25	
TRV	1033	106	106	106	—4
Univex	1500	18	18	18	
Van Silr	12500	54	52	54	
Wstley	1500	40	40	40	
Yelstn	2000	16	16	16	

Total des ventes : 2,589,681.

dividendes

JEUDI 5 JUIN 1975

	TAUX		PAIEMENT	ENRG.
Brown Group	0.30	tr	01-07-75	16-06-75
Banque Can. Imp. de Commerce	0.30	tr	28-07-75	28-06-75
Can. Pac. Investment	0.31	s.	28-07-75	12-06-75
Canadian Tire Corp. ("A")	0.10	tr	01-09-75	08-08-75
Cons. Building Corp.	0.07½	s.	25-07-75	10-07-75
Daon Development	0.08	tr	25-07-75	10-07-75
Imasco ("A")	0.30	tr	30-06-75	17-05-75
Pitts Engineering Const. ("C")	0.07½	tr	28-08-75	05-08-75
Pitts Engineering Const. ("B")	0.063	tr	28-08-75	05-08-75
Realty Cap. Corp. ("A")	0.07½	tr	01-07-75	20-06-75
Sifton Prop.	0.10	ann	01-08-75	11-07-75
Sterling Trust	0.10	tr	02-07-75	19-06-75
Hyes of Canada	0.10	s.	26-06-75	12-06-75

les obligations

PAR ACCOVAM ET RICHARDSON SECURITIES

GOUVERNEMENT DU CANADA	Offre	Dem.
5½ oct. 1/1975	99	99½
A. 7¼ déc. 15/1975	99¼	100
3¼ juin 1/1976	97	97½
B. 9¼ fév. 1/1977	106	106½
7, 1er juillet 1977	99½	100
7½ juillet 1/1978	100¼	100¾
6¼ 1er fév. 1978	97½	98
C. 9¼ avril 1/1978	108	108½
7½ juillet 1/1978	100¼	100¾
3¼, oct. 1/1979	84¾	85¼
6¼, 1er avril 1980	85¼	85¾
D. 7½, 1er déc. 1980	100¼	100¾
4½ 1er sept. 1983	81	81½
9½ juin 15/1994	103½	104
3% Perpétuel	44	46

(A) Echangeables pour des obligations de 8% échéant le 15 déc. 1985.
(B) Echangeables pour des 9¼% du 1er fév. 1982.
(C) Echangeables pour des 9¼% du 1er avril 1984.
(D) Echangeables pour des 8% du 1er déc. 1987.

PROVINCIALES		Offre	Dem.
BC Hydro 8⅞ 2 jan	1982	99	100
BC Hydro 10 2 jan.	2000	97½	98½
N.B.E. 9, 15 mai	1981	100¼	100¾
N.B.E. 10⅜, 15 mai	1995	99	100
N.F.L.D. 8¾ 15 mai	1980	98¾	99¼
N.F.L.D. 10⅜, 15 mai	1995	99½	100
Hyd. Ont. 8¾ 21 mai	1981	100¼	100¾
Hyd. Ont. 10¼ 21 mai	2000	102¾	103¼
Hyd. Qué. 9, 6 fév.	2000	99½	100½
Hyd. Qué. 9¾ 6 fév.	2000	98	98½
Pr. Saskatch. 9, 2 déc.	1981	99½	100½
Pr. Saskatc. 10, 2 déc.	1999	99½	100½
Pr. Manito 10 5 déc.	1991	99	100
A.G. 7½, 15 déc.	1991-94	84¼	86¼
PrNB 7¾ 1er mars	1991-94	80½	82½
Man. Tel 8¾ 1 mars	1999-94	90	92
Pr. Man. 9¾, 5 déc.	1981	99	100

(A) échangeables pour des 11% au 1er octobre 1979.

SERVICES PUBLICS		Offre	Dem.
Alta Gas 9¼ 15 déc.	1990	89	91
Bell 9⅞ 1er avril	1990	96	97
B.C. Tel 10¼ 1er avril	1995	97	97½
Mar. Tel 10¾ 1er n.	1995	98	99
Nor & Cen 9⅜ 15 jan.	1990	89	91
TrCda PL 11½ 20 jan	1995	101½	102½

INDUSTRIELLES		Offre	Dem.
BNS 8¼ 8½	1990	96½	97½
Bell 8	1980	96	97
Bell 8 +	1992	83	85
Bell 9⅞	1999	96½	97½
B.C. Tel 10¼	1995	97	98
B.C. Tel 8⅞	1980	96½	97½
CIBC 9¾	1995	103	—
Comico 10⅞	1995	100½	101½
Calgary Power 10½	2000	97½	98½
H. P. Prod. 11½	1995	102	103
IMO 9¾	1995	96½	97½
Olympia & York 8¾-9	1990	96	97
Stelco 9¾	1995	96	97
TRP 9	1993	87	89
Texaco 10¾	1994	101	103
Traders 11¼	1995	100	101
WTC 8	1991	79	81
NOUVELLES EMISSIONS			
GMAC 9	1982	98	99
GMAC 10½	1995	97	98
Dupont 10½	1995	97½	98½
Algoma 11	1995	101	101½
CP Hotel 11¾	1995	103½	—
Seagram 9½	1980	100¾	101¼
Seagram 10⅞	1995	101¾	102¼
GST 10½	1980	99½	100
GST 11¾	1995	99½	100
SSR 10	1995	100½	101
SSR 11¼	1995	101¼	101¾
Nu-West 11½	1995	100	100½
UCC 10¾	1995	100¼	100¾
MTT 11	1996	100½	101
Cdn Tire 10¾	1995	100¼	100¾
CONVERTIBLES			
Acklands 7½	1988	103	105
Alberta Gas Tr 7½	1990	125	130
Allarco 7	1989	84	86
Ashlands S	1993	69	71
BM-RT 7½	1984	94	96
Consumers Gas 5½	1989	70	72
Dom. Textile 5¾	1992	77	79
Hudson Bay 6	1993	76	78
I.A.C. 9½	1994	104	106
Bell 2.38 pr		25¼	25¾
Moore Corp. 6	1994	99	101
Westcoat	1991	98	100
Pacific Pete	1992	74	76
Surry Rainbow 7¼	1988	75	77
Labatt 9½	1995	103	103½

rapports financiers express

Compagnies	Profits (pertes) ($000) COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION	Revenus bruts ($000) COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION
UNITED WESTBURNE INDUSTRIES (dist. plomberie) Mont., Qué.	$6,403	$3,459	+85%			
année 31 mars	$3.74	$1.99		$249,272	$189,164	+31%
METROPOLITAN STORES OF CANADA (magasin de dét.) Winnipeg, Man.	$196	$353	−44%			
1er trim. 31 mars	$0.05	$0.11		$23,600	$20,800	+13%
NATIONAL TRUST (fiducie) Tor., Ont.	$3,067	$2,842	+7%			
1er sem. 30 avril	$0.81	$0.75		$55,700	$47,100	+18%
DAON DEVELOPMENT (immeuble) Vancouver, C.B.	$2,500	$2,000	+25%			
1er sem. 30 avril	$1.67	$1.49		$48,300	$30,000	+61%
CONS. BUILDING CORP. (construction) Tor., Ont.	$4,600	$3,200	+43%			
année 28 fév.	$0.72	$0.57		$47,600	$35,600	+33%
SKYLINES HOTELS (hôtelleries) Rexdale, Ont.	($127)	$158				
1er trim. 31 mars		$0.07		$7,600	$6,800	+11%
QSP LTD. (acier/rebuts) Lachine, Qué.	($67)	$762				
1er trim. 31 mars		$0.49		$9,700	$13,000	−25%
PONDEROSA SYSTEM (restaurants) Dayton, Ohio	$1,100	$2,400	−54%			
1er trim. 22 mai	$0.25	$0.55		$32,800	$31,300	+4%
BANQUE CAN. IMP. DE COMMERCE (banque) Tor., Ont.	$29,800	$23,400	+27%			
2ième trim. 30 avril				$449,100	$369,300	+21%

l'or à terme

MARCHE DE WINNIPEG

JEUDI 5 JUIN 1975

Cotes des contrats à terme de l'or en dollars américains à la Bourse des denrées de Winnipeg.

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Contrats de 400 onces:				
Juil.	164.90	167.00	164.70	166.50
Oct.	168.20	170.30	167.80	169.80
Janv.	171.50	173.90	171.50	173.30
Avril	175.00	177.00	174.70	176.30
Juil.	—	—	—	179.90

Volume de mercredi: 133 contrats

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Contrats de 100 onces:				
Août	166.25	168.20	166.00	167.50
Nov.	169.40	171.20	169.30	170.80
Fév.	172.90	177.40	172.90	174.30
Mai	176.40	177.50	176.40	177.50
Oct.	—	—	—	180.60

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING, PAR TONNE MÉTRIQUE

OUVERTURE

CUIVRE (fils et barres)		
comptant	513.00-513.50	
à terme	532-533	
ventes		3,067 tonnes
ETAIN		
comptant	3030-3035	
à terme	3037-3038	
ventes		550 tonnes
PLOMB		
comptant	143.25-143.50	
à terme	146.25-146.50	
ventes		4,800 tonnes
ZINC		
comptant	329-330	
à terme	293.00-293.50	
ventes		3,450 tonnes

les devises

PAR *LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE*

JEUDI 5 JUIN 1975

Afr. du Sud	Rand	1.5384
Allemagne	D. Mark	.4385
Angleterre	Livre	2.3816
Argentine	Peso	.1056
Australie	Dollar	1.3860
Autriche	Schilling	.0622
Belgique	Franc	.02944
Brésil	Cruz. Novo	.1344
Danemark	Couronne	.1893
Espagne	Peseta	.0184
France	Franc étr.	.2564
Hollande	Florin	.4274
Italie	Lire	.001649
Japon	Yen	.003521
Mexique	Peso	.0823
Etats-Unis	Dollar	1.0274
Norvège	Couronne	.2094
Nouv. Zél.	Dollar	1.3375
Suède	Couronne	.2621
Suisse	Franc	.4120

le dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en hausse aujourd'hui de 1-50 à $1.0254 et la livre sterling de 1-100 à $2.3847.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en baisse de 1-100 à $0.9753 et la livre sterling de 1-20 à $2.3255.

les bestiaux

Rapport hebdomadaire

(PC — Les arrivages du gros bétail cette semaine sur le marché de Montréal ont été de 300 de moins que la semaine dernière et, comme d'habitude, il s'agissait principalement de vaches laitières.

Arrivages de la semaine: gros bétail, 829; veaux, 1,168; porcs, 30; agneaux et moutons, 134.

Prix jeudi:

Bouvillons, A1, A2, A3, A4, aucune vente; Bs, 22-24; commerciaux, 21-38.

Génisses, Bs, 40; commerciales, 25-31.

Vaches, D1, D2, 24-25; D3, 21-23.75; D4, 13.75-20.75.

Taureaux, 20.75-26.50.

On a reçu 200 veaux de moins que la semaine dernière. Ils étaient pour la plupart de catégorie moyenne et de catégorie ordinaire. L'activité a été faible dans le secteur des veaux.

Veaux de bonne qualité, 45-56.50 et quelques-uns jusqu'à 65.50; moyenne, 35-44.50; ordinaire, 15-34.50; pour la reproduction 20-32.50

Prix moyen des porcs de l'Ontario, 69.21.

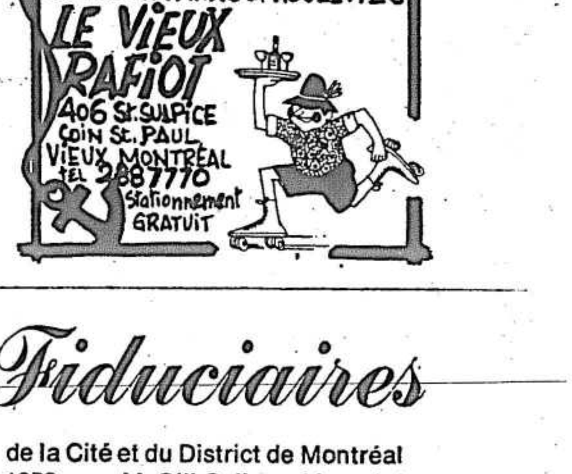

NOMINATIONS
TRAVAUX PUBLICS CANADA

Rudolph Papanek — James Hillock

Travaux publics Canada a annoncé deux nominations ayant reçu l'approbation de la Commission de la Fonction publique. Rudolf Papanek, F.R.A.I.C., M.C.I.P., a été nommé Directeur de l'aménagement immobilier et James Hillock, Chef de la division des concepts et de l'aménagement.

M. Papanek sera responsable de l'administration des biens fonciers fédéraux relevant du ministère, veillant à dispenser des services gouvernementaux efficaces et à réaliser des objectifs sociaux, économiques et environnementaux toujours plus nombreux. Ses 25 années d'expérience dans l'industrie privée couvrent les domaines de la planification, de la conception et de la direction de travaux, notamment à titre d'adjoint à l'architecte en chef d'Expo 67. Avant sa venue aux Travaux publics, M. Papanek était membre partenaire de la société Fiset, Papanek et Miller, de Montréal.

M. Hillock dirigera les études de mise en valeur et la mise sur pied de programmes de gestion à application extra-fédérale. M. Hillock possède plus de 20 ans d'expérience en construction et en aménagement immobilier, ayant occupé récemment le poste de Directeur de l'aménagement immobilier à la grandeur du Canada, au sein de la compagnie d'assurance Manu-Vie.

Imasco Limitée

Avis est donné que les Administrateurs d'Imasco Limitée ont déclaré le dividende suivant:

DIVIDENDE NO 313

Actions ordinaires convertibles Classe A dividende trimestriel — 30 cents par action

Actions ordinaires convertibles Classe B dividende trimestriel libéré d'impôt — 25½ cents par action

Les dividendes seront payés le 30 juin 1975 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 17 juin 1975. Daté à Montréal, Québec, le 5 juin 1975.

Par ordre du Conseil, le secrétaire, Norman J. Flynn.

Imasco Limitée

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE ET ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée générale spéciale et annuelle des actionnaires de Imasco Limitée aura lieu au Cinéma, Westmount Square, Westmount, Québec, Canada, le mercredi 9 juillet 1975 à 10h30 aux fins suivantes:

1. Considérer et, si jugé à propos, ratifier avec ou sans changement le règlement spécial EE de la Compagnie prévoyant l'abrogation du règlement 48 et le remplaçant par l'adoption du nouveau règlement 48 prévoyant le changement de la fin de l'exercice financier de la Compagnie; ce règlement a été adopté par le Conseil d'administration de la Compagnie le 19 décembre 1974;
2. Considérer et, si jugé à propos, ratifier avec ou sans changement le règlement spécial FF de la Compagnie prévoyant l'abrogation du règlement 17 et le remplaçant par l'adoption du nouveau règlement 17 prévoyant la tenue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie; ce règlement a été adopté par le Conseil d'administration de la Compagnie le 19 décembre 1974;
3. Recevoir et étudier le rapport des administrateurs, les états financiers de la Compagnie et le rapport de ses vérificateurs;
4. Elire les administrateurs du prochain exercice financier;
5. Nommer les vérificateurs du prochain exercice financier et mandater les administrateurs pour fixer leur rémunération;
6. Discuter de toute autre affaire qui pourra être soumise en bonne et due forme à l'assemblée;

Conformément aux règlements de la Compagnie, le Conseil d'administration a choisi le mercredi 2 juillet 1975 comme date limite et seuls les actionnaires enregistrés à la clôture de ce jour auront le droit de recevoir avis de l'assemblée ou d'assister et de voter leurs actions, ou d'être représentés par procuration à l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration.
Le Secrétaire
Norman J. Flynn
Montréal, le 5 juin 1975.

Fiduciaires

de la Cité et du District de Montréal
1253, ave. McGill College, Montréal

Le "trust" de La Banque d'Épargne

CERTIFICATS DE PLACEMENTS GARANTIS

9¾% — Terme de 5 ans
9½% — Terme de 3 ans

Intérêts payés annuellement — minimum $500.00

D'autres termes et conditions sont également disponibles. Composez 878-3351, passez nous voir ou servez-vous du bon-réponse ci-dessous.

Fiduciaires
1253, ave. McGill College, Montréal

Vous trouverez ci-inclus mon chèque au montant de $........(minimum $500.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de .... ans.

NOM________
ADRESSE________
VILLE________ CODE POSTAL________
No ASS. SOCIALE________ TÉL.________
SIGNATURE________ DATE________

Ces taux sont sujets à changement sans préavis. Les changements de taux n'affectent pas les certificats déjà émis.

Institution régie par l'assurance-dépôt du Québec.

866 1492

Appelez ce numéro s'il vous faut un bureau. Une chaise. Ou autre chose.
Tout ce qui concerne l'ameublement de bureau nous concerne.
Nous sommes toujours prêts. A livrer. A installer. Appelez-nous aujourd'hui.
NTI Equipement+planification de bureau ltée 866-1492

MONTRÉAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10:30	ch. net
Alcan	215	$23¾	23¾	23¾	+¼
Algoma St	400	$27½	27½	27½	+¼
Bank Mtl	450	$15⅞	15⅞	15⅞	
Bell Canad	894	$45½	45½	45½	
Bell C pr	200	$24	24	24	
Bell D pr	250	$49⅛	49	49	+¼
BM RT u	100	$13	13	13	
Brcan a	1689	$12½	12½	12½	+⅛
Can cem L	5000	$11	11	11	
C Pack c	100	$19⅜	19⅜	19⅜	
C Cel	200	485	485	485	—15
C Int Pw	100	$14½	14½	14½	
CP Inv	200	$16½	16½	16½	+⅛
CPDtd	6125	$15	15	15	
Comodor	1200	$5	5	5	
Con Bath	225	$24¾	24¾	24¾	
Dome Pete	200	$28½	28½	28½	+1¼
Genstar L	100	$19⅜	19⅜	19⅜	
Grafton	600	$31¼	31¼	31¼	
Imp O a	4760	$29⅜	29¼	29⅜	+⅛
Imasco A	200	$30½	30½	30½	+⅛
Int Nick a	717	$28¾	28¾	28¾	
IU Int	1050	$11¾	11¾	11¾	+¼
Intpr Pipe	1000	$12¼	12¼	12¼	—⅛
Lau F 125	175	$13¾	13¾	13⅝	
Mass Fer	3050	$17⅜	17⅜	17⅜	
Mercantl	300	$18¼	18¼	18¼	—⅛
Molson A	5000	$19¼	19¼	19¼	
Monenco	200	$12¾	12¾	12¾	+¼
Moore	600	$49⅝	49½	49⅝	
Moore	600	$49⅝	49½	49⅝	
N Sea Pr	1500	$9	9	9	
Nat Trust	100	$18	18	18	
Noran a	350	$37¼	37	37¼	+¼
Nor Ctl G	200	$10⅞	10⅞	10⅞	—⅛
N Elec	1400	$28	27¾	28	+¼
N Elec w b	1700	$7¼	7¼	7¼	
Pan Ocean	200	$11¾	11¾	11¾	
Que Tel	500	$14¾	14¾	14¾	+¼
Royal Bank	1000	$33½	33½	33½	+⅛
Ry Trt a	1900	$21¾	21¾	21¾	+⅛
Scot Lasal	800	170	170	170	—5
Seagram c	800	$31½	31½	31½	+⅜
Shell Can	800	$16¾	16⅝	16⅝	+⅛
Stelco a	465	$28¾	28¾	28¾	
Tor Dm Bk	1315	$42	42	42	—⅛
Tot Pet A	600	$7⅛	7	7⅛	+⅛
Un Carbid	100	$21⅜	21⅜	21⅜	
Westcst	300	$23	23	23	+¼

INDUSTRIELLES JUNIOR

MINES — PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10:30	ch. net
Basic res	100	$5⅝	5⅝	5⅝	—⅛
Bateman	2000	5½	5½	5½	+½
Chsbar I	1800	110	105	110	+5
Dumont	1000	11	11	11	—2
Dyn Mn	2000	92	91	91	—1
Nordore	900	165	1 5	165	
Pamour	1000	$7¼	7¼	7¼	—2½
Peso Silv	1100	18	18	18	—5
Que Uran	8000	15	15	15	

Total ventes Industrielles: 51,005 mines et petroles : 18,800

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

	Ind.	Serv. pub.	Banques	Comp.	Pap.
Var. 5 juin	+0.40	+0.57	—0.74	+0.33	+0.24
Clôt. 5 juin	197.32	131.54	261.96	190.94	110.11
Hauts 75	199.53	141.94	264.94	192.31	114.47
Bas 75	159.17	121.53	207.14	157.14	96.88
Haut 74	255.23	151.81	293.67	238.67	144.80
Bas 74	149.12	111.05	195.88	148.34	93.46

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10:30	ch. net
A - B					
Abby Glen	1500	320	320	320	
Aby Gln w	100	103	103	103	—2
Abitibi	300	$10	9⅞	9⅞	—⅛
Acklands	1500	$15½	15½	15½	+½
Acres Ltd	z75	$9	9	9	
Acres A pr	z50	$35½	35½	35½	
Agnico E	1200	$5¾	5⅝	5⅝	—⅛
Alt East G	700	$7⅜	7⅜	7⅜	
Alcan	1235	$23⅞	23¾	23¾	+¼
Alcan pr	z50	$25⅝	25½	25⅝	
Algoma St	189	$27½	27½	27½	+¼
Alliance B	200	$5¼	5¼	5¼	+⅛
Alum 4½ p	250	$30	30	30	
Am Larder	1000	43	43	43	—1
Ang U Dev	1000	115	115	115	
Anthes C p	z15	$65	65	65	
Aquitaine	776	$22⅞	22⅞	22⅞	—⅛
Argus C pr	200	$13⅛	13⅛	13⅛	—⅛
Asamera	2100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Ashland C	100	$9	9	9	
Atc A	240	$19⅜	19⅜	19⅜	—⅛
Atl C Cop	4000	35	35	35	+3
Auric Res	1000	28	28	28	+2
Banister C	300	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Ban9 Mtl	3975	$15⅞	15⅞	15⅞	+⅛
Bank N S	200	$43¼	43¼	43¼	
Baton B	200	$7¼	7¼	7¼	
Bay Mills	100	$10½	10½	104	
Bell Canad	1737	$45½	45½	45½	+⅛
Bell A pr	z10	$45	45	45	
Beth Cop A	z10	$10⅛	10⅛	10⅛	
Blkwod A	500	$6⅛	6⅛	6⅛	—⅛
Block Bros	1600	305	305	305	
Border C	400	235	232	235	+5
Bow Valy	200	$14⅝	14⅝	14⅝	+⅛
BP Can	1380	$12⅞	12¾	12¾	—⅛
Brascan A	300	$12⅝	12½	12½	+⅛
BC Sugar A	1700	$22½	22¼	22½	
BCP 7.04 p	500	$18	18	18	—¼
B Phone	2100	$10⅞	10⅞	10⅞	
Brunswk	200	395	395	395	
Burns Fds	z202	$10⅝	10⅝	10⅝	
C					
Camflo	200	$13¼	13¼	13¼	
Campau A	500	$5⅞	5⅞	5⅞	
C Nor West	400	355	350	355	+5
C Pakrs C	100	$19⅜	19⅜	19⅜	+⅛
Can Perm	4000	$17½	17½	17½	
CS Pete	1300	205	205	205	+3
C Cablesy	500	$15	15	15	+⅛
Cdn Cel	215	490	490	490	
C Homestd	1200	$5½	5⅜	5½	+⅜
C Imp Ban9	525	$25⅜	25⅜	25⅜	+⅛
C Ind Gas	540	$7	7	7	—⅛
CP Inve	1095	$16½	16½	16½	+⅛
CP Inve pr	z20	$32⅜	32⅜	32⅜	
CP Ltd	3480	$15	15	15	+⅛
Cdn Tire A	510	$49	49	49	+⅛
Cdn Tire A	510	$49	49	49	+⅛
C Util $1.25	440	$17¼	17¼	17¼	—¼
Carl OK	565	253	253	253	
Casslar	200	455	455	455	—10
Ctl Fun rt	100	21	21	21	
CFCN	100	$7½	7½	7½	+¼
Chib Kay	7500	18	16	17½	+½
Cokfield	200	380	380	380	
Cominco	310	$29⅛	29⅛	29⅛	—⅛
C Holiday I	100	320	320	320	+5
Con Bath	1000	$24¾	24¾	24¾	+¼
Con Bath p	200	$16	16	16	+¼
C Bath 68 w	400	$8¾	8¾	8¾	+⅛
Con Bldg	3150	315	305	315	+10
Con Fardy	1500	130	130	130	—3
C Rexspar	4000	41½	41	41	
Con Distrb	6000	405	400	405	+5
Conwesst	y50	285	285	285	
Cyprus	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
D - G					
Daon Dev	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Decca R	2300	465	465	465	+5
Denison	2660	$54¼	54	54¼	+¾
Discovry	200	170	170	170	—5
Dome Pete	2100	$28¾	28¾	28¾	+1¼
Dofasco A	300	$25⅝	25⅝	25⅝	
Dom Store	260	$16⅝	16⅝	16⅝	
D Text A	600	$8⅛	8⅛	8⅛	—⅛
Domtar	675	$23	23	23	—¼
Doer Ind	100	$20	20	20	—½
Dylex A	1638	$8⅜	8⅜	8⅜	+⅛
Estn Prov	100	275	275	275	
East Mal	300	390	390	390	—5
Electro A	180	430	430	430	+5
Fidelty Tr	100	325	325	325	
Fields S	200	$11½	11½	11½	
Foodcrp L	600	155	155	155	
Foodex S	200	240	240	240	+5
Genstar L	500	$19⅜	19⅜	19⅜	
Gibraltar	525	490	490	490	—5
Gozlan	800	$5	5	5	
Granisle	100	$12¼	12¼	12¼	
Gt West S	200	$7	7	7	
G Wst wt	200	225	225	225	+5
Guar Trst	500	$6	6	6	+⅛
Guard Cap	z20	300	300	300	
Gulf Can	401	$31	31	31	—¼
Gulfstrem	1000	20½	20½	20½	
H - L					
Hambro C	500	186	186	186	
Harris J S	500	460	460	460	
Hawker S	300	$5¾	5¾	5¾	
Home A	2300	$27½	27⅜	27½	+⅛
Huston	10500	175	171	175	+5
Hoden DH	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Hud Bay A	1285	$18⅝	18⅜	18⅝	+½
HB Oil Gas	z78	$31	31	31	
Huron Eri	1200	$24	24	24	
Husky Oil	266	$18½	18½	18½	
IAC	1650	$18¾	18⅝	18⅝	
Imp Oil A	4670	$29⅜	29⅜	29⅜	+⅛
Inland Gas	110	$8¾	8¾	8¾	
Intrmetco	200	$6	6	6	—⅛
IBM	32	$220	220	220	
I Mogul A	100	$7	7	7	—⅛
Inco A	3361	$28¾	28¾	28¾	+¼
Intpr Pipe	800	$12⅜	12¼	12¼	
Ipsco	200	$15	15	15	+⅛
IU Intl	3414	$11¾	11½	11½	
Jannock B	z37	$11⅛	11⅛	11⅛	
Jorex Ltd	2000	20	20	20	
Kaiser Re	3285	$11⅛	11	11⅛	+⅛
Kaiser w	3625	$8¼	8⅛	8¼	
Kaps Tran	200	270	270	270	
Labatt A p	150	$16⅞	16⅞	16⅞	—⅛
Lambda M	z150	64	64	64	
Lau Fn 6¼	100	$13½	13½	13½	
Leigh Inst	1300	140	140	140	—5
Deons Frn	z50	$7½	7½	7½	
Lost River	800	385	385	385	—5
M - O					
Mclan H A	203	$8⅞	8⅞	8⅞	+⅜
M Cable	383	$9¼	9¼	9¼	+
MB Ltd	1650	$23⅛	23⅛	23⅛	+⅛
Madeline	400	258	258	258	+6
Magnum	500	$28½	28½	28½	+2
Majst Wil	400	340	340	340	
Major H D	115	375	375	375	—10
Mass Fer	3110	$17⅜	17¼	17¼	—¼
Mas F 2.50	4000	$25¾	25¾	25¾	—¼
Mc Intyre	300	$48	48	48	
Mercantil	150	$18⅜	18⅜	18⅜	
Met Stors p	100	$13½	13½	13½	
Mex LP	z37	410	410	410	
MICC	500	$10½	10½	10½	
Mindamr	3000	234	23½	23½	—2½
Moore	1625	$49¾	49¼	49½	+⅛
NaChrs I	400	$9	9	9	
Nat Trust	100	$18	18	18	
Newco Fin	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+⅛
N Yok Oil	z69	34	34	34	
Nick Rim	5000	7½	7½	7½	+½
Noma Ind	200	400	400	400	
Noranda A	535	$37¼	37¼	37¼	+¾
NC Oils	100	475	475	475	
Nor Ctl G	900	$11	10⅞	11	
Nor Ctl B p	125	$19¼	19¼	19¼	+⅛
Nor Ctl w	2200	155	155	155	
Nor Elect	900	$28	28	28	
NE Bell w	100	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Northgat	100	395	395	3956	
Northld	3500	17	17	17	
Nowsco W	4574	$17¾	17	17¾	+1
numac	600	$10½	10½	10½	+¼
OPI Ltd	100	200	200	200	
Oakwood P	5000	82	82	82	
Okanagan	854	$5⅞	5⅞	5⅞	+⅛
Oshawa A	500	$6⅝	6⅝	6⅝	
P - S					
Pac Coper	700	57	57	57	+1
Pac Pete	250	$23¼	23¼	23¼	
Pamour	800	$7¼	7¼	7¼	+⅛
PanCdn P	800	$13	12⅞	13	+⅛
Pan Centr	1000	153	153	153	+4
Pan Ocean	200	$12	11⅞	11⅞	+⅛
Pembin A	200	355	355	355	
Petrofina	z75	$21⅛	21⅛	21⅛	
Peyto Oils	z10	365	365	365	
Pine Point	400	$30	30	30	
Placer	450	$18⅞	18⅞	18⅞	—⅛
Pow Corp	200	$8⅝	8⅝	8⅝	
Pre Cable	5200	$7½	7½	7½	+⅛
Ranger	2136	$20⅞	20⅛	20⅞	+¾
Rayrock	1000	86	86	86	+2
Q Mattgmi	z200	29	29	29	
QCI Ind A	200	220	220	220	—5
Rdpath A	z75	$20⅝	20⅝	20⅝	
Reeves	z200	8	8	8	
Revnu Prp	z100	85	85	85	
Rileys D	z100	80	80	80	
Rio Algom	725	$26⅞	26¾	26⅞	+⅜
R Little	500	245	245	245	
Roman	3005	$15	14¾	15	+¼
Ronyx Cor	1000	64	64	64	—1
Royal Bnk	706	$33½	33½	33½	+⅛
Royal Tr A	1600	$21⅞	21⅞	21⅞	+⅛
Russel A	700	$10¾	10¾	10¾	—¼
StL Cem A	z50	$15	15	15	
StL Corp p	z50	$52½	52½	52½	
Scot York	1200	238	233	238	+8
Scot Lasal	500	170	170	170	
Seagram	2775	$31½	31¼	31½	+⅜
Selkrk A	166	$13	13	13	+⅛
Shell Can	1100	$16⅝	16⅝	16⅝	
Sherritt A	122	$6⅝	6⅝	6⅝	—⅛
Shore To S	1900	400	400	400	
Siebens	1550	$12	12	12	+¼
Simpsons	1500	$8⅜	8⅜	8⅜	
Simpson S	z50	$10⅜	10⅜	10⅜	
Sklar M	300	244	240	240	
Skyline H	800	390	375	375	—25
Slater Stl	z3	$9⅜	9⅜	9⅜	
Sogepet	500	122	122	122	
Southm A	z60	$25¾	25¾	25¾	
Spar Aero	500	270	270	270	
Spooner	2078	19½	19½	19½	—1½
Stand Ind	1500	$7⅝	7⅝	7⅝	
Stelco A	4245	$28¾	28¾	28¾	
Sulivan A	200	165	165	165	—5
Surpass C	300	180	180	180	
T - Z					
Teck Cor B	200	223	223	223	+1
Texaco	121	$30¼	30¼	30¼	—⅛
Texasglf	1000	$33¾	33⅝	33¾	
Texore	2000	12	12	12	
Tombill	1000	78	78	78	
Tor Dm Bk	2111	$42	42	42	
Total Pet	2600	$7	7	7	+⅛
Traders A	700	$14	14	14	
Tr C Glass	2000	400	400	400	
TrCan PL	470	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
TrCan A pr	z14	$55	55	55	
TrCan B pr	100	$28¾	28¾	28¾	—¼
TrCan PL w	102	42	42	42	
Tr Can Res	z100	52	52	52	
Trans Mt	620	$10	10	10	
Tribag	2100	36½	36	36½	+1½
Turbo R	500	114	114	114	
Ulster P	19000	51	51	51	
Un Gas	z25	$7½	7½	7½	
U Canso	1000	$7½	7½	7½	
U Siscoe	450	$6⅛	6⅛	6⅛	
Un Wburn	z50	$8¾	8¾	8¾	
Un Wbn w	100	300	300	300	+90
Unir Gas	1500	320	320	320	
Upp Can	1500	116	116	116	—4
Versatl A	400	$10⅜	10⅜	10⅜	+⅛
Vestgron	2000	$11½	11½	11½	+¼
Voyagr P	100	$7⅞	7⅞	7⅞	
Vulcan Ind	1000	$12⅛	12	12⅛	—¼
Walk GW A	210	$33⅝	33⅝	33⅝	+⅛
Warn Can	200	$7⅜	7⅜	7⅜	—⅛
Wburn wt	200	$7	7	7	+¼
Wcoast Pt	500	445	445	445	—5
W Pet A p	100	$15⅝	15⅝	15⅝	—⅝
West Mine	600	240	240	240	+5
Westnhse	100	$18	18	18	
Whonok A	300	$6	6	6	+¼
Winco	1000	400	400	400	
Woodreef	9367	67	66	67	
Trust Units					
BM-Rt un	100	$13	13	13	

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Met.	Pet.
Var. 5 juin	—0.15	+4.13	—0.06	+3.50
Clôt. 5 juin	187.37	403.49	73.65	184.27
Haut 75	189.77	459.95	75.15	190.53
Bas 75	157.13	338.98	57.26	112.32
Haut 74	228.98	622.04	109.23	274.81
Bas 74	150.11	284.96	54.99	107.25

NEW YORK

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

JEUDI 5 JUIN 1975

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. net
A - B					
Abbt Lb	17 197	74⅝	73⅞	73½	—1⅜
ACF In	. 13	44⅞	44⅛	44⅛81	
Acme Clv	5 6	9½	9⅜	9⅜	—⅛
Addrsso	86 145	8⅝	8¼	8⅝	+⅛
Airco	5 58	18⅛	17¾	18	—⅛
Alcan Al	6 209	23¼	22⅞	23⅛	—¼
Alleg Cp	10 34	10	9⅞	9⅞	—⅛
Allg Lud	3 51	24⅞	24¼	24⅞	+⅜
Allg Pw	9 51	17⅝	17⅛	17⅛	—⅜
Alln GP	10 30	8¼	8	8¼	+¼
Alld Ch	7 258	37	36⅝	36⅞	
Allis Ch	6 135	11¾	11⅜	11⅝	+⅛
A Hess	4 x1191	21¼22 ¼		20!	+⅞
AAir Filt	13 78	20⅞	20	20¼	+⅜
Am Airl	25 176	8⅛	7¾	8	
A Brnd	8 117	40¾	40¼	40¾	—⅛
ABC	9 182	25½	24⅞	25½	—⅛
Am Can	6 111	32⅞	32¼	32¾	
A Cyan	8 37	27¾	27¼	27¼	—⅜
A Home	29 621	42	41½	41¾	—½
Am Hos	27 172	35⅞	35¼	35⅞	
Am Mot	289	5¾	5½	5¾	
Am Stand	6 406	14⅛	13⅞214⅛		
Am TT	10 1758	49⅜	49⅛	49¼	—⅛
Ampx Cp	7 99	6⅞	6½	6	—¼
Anacon	6 876	18¾	18	18⅝	+¾
Apachp	8 87	12⅞	12¾	12⅞	
Apeco Cp	184	2⅞	2¾	2⅞	+⅛
Armco St	4 196	28¼	27¼	28¼	+½
Armst Ck	24 588	26¼	24½	26¼	+1¼
Arm RU	10 16	11½	11⅜	11½	
ASA Ltd	189	39⅜	38	39⅜	+1⅛
Asarco	4 225	17⅝	17⅜	17⅝	
Atl Rich	13 297	101¼	99½	100⅝	—⅜
Avco Cp	325	6⅛	6	6	—¼
Avon Pd	24 641	47⅛	45	46⅝	—1⅜
Babck W	8 429	24⅞	23⅝	24⅞	+⅛
Beckmn	16 55	37⅝	37¼	37½	—¼
Beech A	6 93	12⅞	12½	12(	—¼
Bel How	7 52	18	17⅜	18	+⅛
Bendix	8 205	37½	36⅞	37½	—¼
Benfl Cp	6 107	2	19⅝	19¾	—⅛
Black D	33 624	35¾	3)	35½	+⅛
Blis Laug	5 4	14⅜	14¼	14⅜	+¼
Block HR	9 707	13⅜	12⅜212⅜		—¼
Boeing	9 618	31¼	30½	30⅞48	⅜
Boise Cas	7 393	21¾2203⅛		20¾	—1
Borden	9 137	24	23½	23¾	—¼
Borg War	8 162	19	18¼	18½	—½
Brist My	17 301	66¾	65¾	66¼	—1
Brwn Co	2 3	10½	10½	10½	
Brunswk	8 891	15⅛	14¾	1⅝⅛	+⅜
Bucy Er	20 704	49⅞	474	49¾	+1⅝
Budd Co	9 24	8¾	8½	8½	—⅛
Bulova W	5 29	7⅜	7⅛	7¼	—⅛
Burl Ind	12 50	27¼	26½	27¼	+⅜
Burl Nor	9 67	39⅞	3⅜	39⅞	
Burndy	10 12	30¼	30¼	30¼	—⅛
Burrghs	28 189	105¾	102⅜	105⅜	+1¾
C					
Camp Sp	123 79	31⅜	30⅞	31⅜	+⅛
Cdn Pac	6 90	14¾	14½	14⅝	—¼
Carr Cp	43 111	11½	11¼	11¼⅞	⅜
Cart Wa	9 16	8⅞	8¾	8¾	—⅛
Cater Tr	15 285	67¼	66⅜	67¼	+½
CBS	13 250	50⅞	49½	49¾	—¾
Celanese	7 142	35½	34⅞	3)	—⅜
Cerro Cp	8 x64	16⅛	15⅝	16⅛	+⅛
Cessna	6 315	17	16	17	+⅞
Chmp Int	6 299	16⅝	16¼	16½	
ChrsCrft	69	5¾	5⅝	5¾	—⅛
Chryslr	320	11¼	11	11⅛	
CIT Fin	8 73	33⅞	33⅝	33⅝	—¼
Cities Sv	7 141	46	45⅝	45⅝	+⅛
Clorox Co	13 658	11¼	10⅞	11¼	
Cluet Pea	444	7¾	6⅞	7¼	+¼
Coca Col	27 182	92⅝	90¾292⅝		+⅛
Coleco In	211	3½	3 6	3½	+½
Colg Pal	19 208	34	33⅛	33⅞	+⅛
Coli Aik	36 76	8	76	8	+⅛
Col Gas	8 67	26⅞	26⅝	26⅞	—⅛
Comb En	13 178	ȧ1	48	50¼	+1⅞
Com Ed	10 500	27	26¾	26⅞	—⅛
Com Oil	206	10¾	10⅝	10⅝	
Comsat	8 180	36½	35	36½	+1
Con Edis	4 254	13⅛	12⅞	13	—⅛
Con Fds	35 252	15½	15	15¼	+⅜
Con Can	7 275	26⅜	26	26	—⅜
Cont Cp	13 188	42	41	42	+1
Cont Oil	10 772	68⅞	67½	68⅞	+⅜
Cont Dat	1627	22⅞	21⅝	22⅞	+⅞
Coop Ind	9 26	47½	47¼	47½	
CPC Int	11 125	44	43⅝	43¾	—¼
Crane Co6	4 71	44⅞	44⅛	44⅞	+⅜
Crown Ck	9 62	21	20⅞	21	—¾
Crw Zell	7 148 36	35⅜	35¾		
Curtis Wr	12 796	15½	1⅞	15 8	⅛
Cyprus M	6 32	30⅞	230⅝	30⅞	+⅜
D - G					
Dan Riv	45	6⅜	6⅛	6¼	—⅛
Dart Ind	9 158	26⅞	26⅛	26⅝	+½
Data Gen	22 40	32½	32⅛	32¼	+⅛
Deere	7 270	434	42⅞	43¼	—¼
Denn Mf	5 30	18⅛	17⅝	18⅛	+⅛
Dexter Cs	10 12	15¾	1¾¼	15¾	+¼
Diam Sh	7 274	42½	41⅝	42½	
Digital Eq	29 116	107¾	106½	107½	+⅛
Disney W	27 1034	49⅞	48¼	49⅞	+⅝
Divers In	16 5	2¾	2⅝	2⅝	—⅛
Dow Ch	13 584	87¾	85⅞	87¾	+¼
Dress In	10 256	67	65⅞	67	+¾
duPont	20 251	125½	124	125½	+¾
Duq Lt	7 73	16⅞	16⅝	16¾	+¼
East Airl	12 106	5½	5⅜	5⅜	
Eas Kod	27 700	103¾	101½	103⅛	—⅛
EIP NG	6 908	12⅞	12⅜	12⅞	+⅜
Emhart	6 55	21⅞	21¼	21⅝	—⅜
Esmark	5 281	32¼	32	32	
Ethyl Cp	5 84	35⅛	34⅞235		—⅜
ExCellO	6 19	1⅞	14⅝	14¾6	
Exxon	6 897	87½	85⅞	87⅛	+⅝
Fairch	13 389	48½	46⅝	48½	+⅝
Fireston	7 202	17⅞	17⅜	17¾	+¼
Fst Chrt	10 207	16¼	15¾	16⅛	
Flintkote	6 31	1⅜	14¾	14¾	—⅜
Fla Pw	8 10	24	23	23¾	—¼
FMC Cp	7 92	17⅞	17½	17½	+⅛
Ford M	26 329	36¾	36¼	36¾	—⅛
Fruehf	11 192	18¾	18½	18¾	+⅛
GAC Cp	21	1¾	1⅝	1¾	+⅛
GAF Cp	6 89	12	11⅝	11¾	—½
Gen Dyn	9 413	49⅞	48	49⅞	—⅝
Gen Elec	15 x798	47⅜246¼		47⅜	+⅝
Gn Food	11 301	26	25⅜	25⅞	+¼
Gen Mot	15 883	44½	43½	44½	+⅝
GPub Ut	7 353	15⅞	15⅜	15⅞	+⅝
GTel El	12 1597	23⅝	23½	23⅝	+⅛
Gen Tire	5 149	14¼	13⅞	14	—
Ga Pac	17 437	45¾	45⅛	45½	—
Gillette	11 188	324	32¼	32⅜	—⅛
Goodrich	5 62	17½	17¼	17½	
Goodyr	9 270	18⅛	17¾	18	
Gould Inc	7 ȧ2	25⅞	24⅜	25⅛	+⅝
Grace	6 158	28¼	27⅝	27⅞	—⅜
Grand Un	10 4	15⅝	15⅜	15⅜	—¼
Gt AP	40	10¾	10⅝	10⅝	—⅛
Gren Giant	7 18	18	17½	17¾	
Greyhd	12 398	14⅞	14⅜	14⅞	+½
Grolier	51	3	2¾	3	+⅛
Gruman	7 35	18⅞	18⅜	18¾	—¼
Gulf Oil	4 1346	21(2213⅜		21¾	
Gulf Wn	5 128	36½	36¼	36½	—¼
Gulton	15 12	4¼	4⅛	4¼	
H - L					
Harris C	35	22½	22⅛	22½8	¼
Heinz HJ	13 49	56	54½	54½	—1½
Helen Crt	8 161	7¼	6⅞	7	—¼
Hercules	19 559	33¼	32	33¼	+1⅛
Hersh Fd	10 46	18½	18	18⅛	—⅜
Hew Pck	35 133	115¾	113	115¾	+1⅝
Hobart M	14 46	22¾	22¼	22¾	+⅝
Homestk	18 243	52¾	ȧ1	51¾	+1⅛
Honywl	12 271	39⅝	39	39⅝	—¼
Househ F	7 164	17⅜	16⅞	17	—¼
Howmet	6 22	13⅞	13⅝	13⅝	
ICN Phar	127	4	3¾	4	
INA Cp	10 63	36⅝	36¼	36⅜	
Inger Rd	14 102	84¼	82¼	84¼	+1¾
Inland St	4 45	37⅝	37	37⅝	+½
Interco	8 375	34¾	34¼	34¼	—¼
IBM	17 586	218	214½	218	+1⅜
Int FlaF	40 389	33⅜	32⅞	33¼	
Int Harv	5 289	3 ⅛	29	30	+¼
Int MinC	5 x357	44¾	43⅛	44⅜	+⅜
Int Multif	6 6	24¾	24⅜	24⅜	—⅜
Int Nickl	7 123	28	27¾	28	—⅛
Int Pap	8 259	48½	48⅛	48½	—⅛
Ipco Hsp	10 26	5⅞	5⅝	5⅝	—⅛
ITE, Imp	8 17	19¾	1½	19½	—¼
John Man	8 415	21½	20¾	21½	+⅝
John Jn	33 166	96	94¾	96	+⅛
Joy Mfg	15 317	82	77¾	82	+4
Kals Alu	4 67	25¾	27	27⅝	
Kayser R	31 3	11⅞	11¾	11¾	
Kellogg	16 59	17	16⅝	16⅝	—⅜
Kennecot	9 315	39	38½	38⅝	—⅜
Kerr Mg	17 260	894	87	89½	+⅞
Kimb Cl	7 160	27½	26¾	27	
KLM Airl	2	24⅜	24⅜	24⅜	—½
Krsge SS	35 949	30⅞	30½	30⅞	+½
Leh PC	7 7	11⅜	11⅛	11⅜	
Levistr	9 43	29⅞	28⅞	2⅞	+⅞
Lib McN	8 97	8¼	8⅛	8⅛	
Ligg My	10 87	34	33	33¼	+¼
Litton	1460	9⅛	8¼	9	+¾
Lockhd Air	6 521	12⅞	12¼	12¾	—⅜
Loew Cp	7 89	24½	24	24⅛	
LTV Cp	2 323	1⅞½	15⅛	15⅛	—⅜
Luken Stl	5 54	26¾	25¾226¾		+½⅝
M - O					
Macy RH	7 x153	20¾	20⅞	20⅝	—⅜
Magnvx	24	8⅝	8½	8⅝	+⅛
Manpwr	5 28	11⅝	11⅜	11⅝	—⅛
Marathn	5 216	11½	11⅛	11¼	+⅛
Marcor	8 259	25⅛	24⅝	25	
Mrsh Mc	22 106	59½	58½	59¼	+½
Martn M	5 8	16⅛	15¾	16	
Mass Fer	4 30	17¼	16⅞216⅞8		¼
Masco Cp	26	14¾	14½	14½	—⅛
McDonld	29 386	52⅛	51⅝	52	+⅛
McDn D	6 86	16¾	16⅜	16½	—⅜
McG Ed	14 139	18⅝	18⅛	18⅜	+⅛
McGr H	11 37	13	12½	12⅝	—⅜
McIntyre	12 z800	48	346	48	+1½
Merck	30 437	85	83⅜	84¾	—¾
Merrl Lyn	9 27ȧ	16	15¾	1)¾	—⅛
MGM	6 258	15⅛	14¾214⅞		—⅛
Metrom	10 47	12¾	12⅜	12¾	+⅛
Midl Ros	5 29	17½	17⅛	17⅜	—⅛
Minn MM	26 347	67⅜	66½	66¾	—⅞
Mobil O	5 313	46⅜	45¾	46⅛	—¼
Mhwk D	92	3¾	3⅝	3⅝	—⅛
Monsant	7 608	65½	64⅞	65⅜	—¼
Motorola	23 792	50⅜	49¾	50	+¼
Nabiscm	13 74	38⅜	37¾	38⅜	+⅜
Nat Can	5 51	11⅞	11⅝	11⅞	+⅛
Nat Distil	5 78	15½	15⅛	15¼	+⅛
Nat Gyp	7 145	12¼	11¾	11⅞	—⅜
NatSmcn	28 412	39⅝	38⅜	39⅜	+½
Nt Steel	4 104	37¾	36½	36¾	—1
Nat Tea	3	7	0 7	7	—⅛
Natomas	4 110	34⅝	233⅝	34⅛	—⅛
NCR Cp	113541	38⅞	37⅞	38⅞	+⅝
Newmnt	7 120	24¾	24	24⅝	+⅜
Niag MP	7 203	10¾	10⅝	10¾	
Norflk W	8 38	68⅛	67⅜	67½	—½
Northgt	017	26 3⅞	2 3⅞	3⅞	
Nor Sim	11 167	19¼	18¾	19	
Occ Pet	4 933	1⅜	19	19	—½
Ohio Ed	9 209	15⅜	1⅞¼	15⅜	+⅛
Olin Cp	5 51	27⅜	27¼	27¼	—¼
Otis Elv	6 91	30⅝	30	30½	—⅜
Out Mar	22 67	26	25¾	26 8	¼
P - S					
Pac GsE	7 518	20½	20¼	20½	
Pac Ltg	7 115	17⅛	16¾	16¾	—⅛
Pan Air	224	4¾	4⅜	4⅝	—⅛
Penn Cen	70	1⅞	1¾	1¾	
Penney	31 305	55½	53¾	55¼	+¾
Pennzoil	7 367	22¾	22¼	22½	
Pepsi Co	18 43	68¾	68½	68½	
Pfizer	18 442	33¾	32¾	33¼	—¼
Phil Mor	16 1129	53⅜	52	2½	—⅝
Phil Pet	12 519	58½	57½	58½	+⅞
Pitney B	9 92	18	17⅝	17¾	—¼
Pittston	9 479	78¼	76⅝	77⅞	+⅜
Polaroid	39 100ȧ	32	31⅜	31½	—⅝
Portl GE	9 32	16⅞	16⅝	16⅞	+⅛
Prct Gm	23 257	97	96	97	—½
Pullman	10 8	56	54½	55½	—⅝
Ralston P	16 106	41¼	40¾	40¾	—4
Raym Int	8 108	17¾	17⅛	17¾	+⅜
Raythen	13 784	54	52⅞	53¾	—¼
RCA	16 635	19⅞	19½	19¾	—¼
Reich Ch	4 147	12¾	12½	12¾	+⅛
Relian El	6 74	16½	15⅝	16½	+⅜
Relia Grp	18	5¾	5½	5⅝	+⅛
Rep Stl	3 144	30⅛	29¾	29⅞	—⅜
Retail Crd	8 3	19	18⅞	19	+¼
Revere C	6 112	12¾	12¼	12⅜	—⅛
Rexnrd	6 134	22½	22	22⅜	+½
Rey Met	4 160	21⅜	20⅝	21⅜	+⅛
Rich Mrl	12 304	23½	22⅝	22⅞	+⅛
Rockwll	7 145	23⅝	23⅜	23(	+⅛
Ronson	24 25	7¾	7¾	7¾	—⅛
Rosario	17 135	40⅞	40⅛	40½	
RC Cola	15 91	15⅝	1⅞¼	15⅝	—⅛
Royl D	3 328	36½	35½	36⅜	+¾
Safeway	14 149	49⅜	48¾	49¼	+½
St RegP	5 99	27¾	26¾227½		—½
SFe In	12 461	32⅜	31⅞	32¼	+1⅛
Scher Pl	26 572	61⅜	259¾	61⅜	+¾
SCM Cp	4 46	12⅞	12⅝	12¾	—⅛
Scott Pap	9 153	17¼	17⅛	17¼	
Spars R	25 278	68⅜	268	68⅛	—⅜
Shell Oil	6 96	55⅞	55⅛	55⅝	
Shell T	5 13	31⅛	31	31	+½
Signal C	6 132	17⅜	16(	17¼	+¼
Simmn	12 32	19⅞	19⅛	19¾	+⅜
Singer	393	16¾	16¼	16⅜	—⅛
Skil Cp	108 10	9¾	9½	9¾	+⅛
Smith AO	43 9	9⅛	9	9 8	⅛
Smith KF	14 116	56½	55⅞	ȧ6	+¼
South Co	8 1690	12⅜	12	12¼	+⅛
Sou Pac	9 164	25⅞	25½	25⅞	+⅛
Sou Ry	10 189	54¾	54⅜	54¾	+¼
Sperry R	12 370	45¾	45½	45⅞	—¼
Squibb	19 139	38⅛	37¾	38	—⅜
St Brand	17 76	70⅜	269⅝	70⅜	+⅜
StOil Cal	5 807	31½	30⅝	31⅛	—⅛
Stw war	7 2	23¼	23¼	23¼	+¼
Stud Wor	16 10	32¼	32	32¼	
Sun Oil	5 136	35	34⅝	35	+⅛
Sunbeam	11 71	18¼	217⅞	18¼	
Sunsh M	15 42	13½	12⅞2134		+⅜
Supr Oil	14 119	212	205¼	212	+ȧ¼
T - Z					
Tandy Cp	11 125	38⅞	37⅜	37¾	—1
Technlclr	6 27	6⅞	6⅝	6⅝	—⅜
Tektrnx	13 35	38½	38	38¼	—½
Teldyn	11 66	18⅜	18	18¼	+¼
Telex Cp	279	3	2¾	2¾	—¼
Tenneco	6 233	23⅝	23¼	23(	+¼
Texaco	6 1275	26⅛	2⅝	25⅞	—⅛
Tex Glf	7 261	33	32⅜	33	+¼
Textron	9 276	24⅜	24	24	—¼
Thiokol	6 73	16¾	16	16¼	—¾
Tiger In	11 601	13⅜	13	13¼	—⅛
Time In	10 385	46⅜	43¾	46⅞	+1⅜
Timkn	73 32	35⅞	35⅝	35¾	—⅛
Transm	14 505	9¼	8⅞	9¼	+¼
Trnscon	6 33	6⅜	6¼	6⅜	
Tranwy I	6 62	15⅞	15⅜	15⅝	+⅛
TRE Cp	74	10½	9⅞	10⅜	+⅜
Tricon	12 19	18⅞	18⅞	18⅞	—¼
TRW In	8 237	23⅝	22¾	23⅜	+⅜
Twen Ce	9 123	11⅛	10⅞	11	—⅛
UAL Inc	6 306	19½	18⅞	19⅜	+⅜
Unil NV	9 13	44⅛	44	44⅛	+⅝
Un Carb	7 947	59¾	4259	59⅜	—⅛
UnO Cal	5 276	42	40⅝	42	+1¼
Un Pacif	14 196	78¼	77½	77¾	—¼
Unit Cp	11	8¼	8⅛	8⅛	
UnFin Cal	7 ȧ0	7⅞	7⅝	7⅞	+¼
Un Nuclr	225 285	18⅛	17⅝	18	
US Gyps	12 1142	16⅞	16¼	16½	—⅜
US Steel	4 624	5 ⅛	56	56⅝	+⅜
Unit Tech	8 658	53½	51¼	53⅜	+1⅝
UOP	6 219	14¼	14	14	—¼
UV Ind	3 120	21⅞	21⅛	1¾	+¼
Venice	24 11	4¾	4¾42	4¾	
Vornado	16 346	6⅛	6	6½	+⅝
Warn Lb	18 348	37⅜	36½	37⅛	+¼
W Union	56 157	15¼	14⅞	15⅛	
Westg El	53 767	19	18⅝	19	
Whel Fry	10 48	17	216⅝	16¾	—¼
Wheel Pit	1 x43	25⅜	24⅝	24¾8	⅜
Whit Con	6 138	20⅛	19¾	20	—¼
Winbago	151	6	5¾	6	+⅛
Wolwth	7 162	14¾	14½	14¾	
Xerox cp	17 1156	73	712	7 ⅞	+⅛
Yng SDr	ȧ	2	11¼	11¼211¼6	6
Zenith R	103 238	4⅞	24¼	24⅝	—
Zurn Ind	14 498	12⅜	11¼	12	+¼
Int Nick A	31601	$28⅜	28¾	28½	—¼

Total des ventes : 21,610,000.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, $1.02; 93 points, $1.03; Commission canadienne de l'industrie laitière, $1.03.

Fromage cheddar : blanc, 1.06; coloré, 1.063.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, sacs de 50 lb, 59 à 66; procédé par rouleau, 41 à 46; procédé par rouleau et par vaporisation, 41 à 46.

Lait de beurre en poudre, 43 à 46; pour nourrissage, 40 à 41.

Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, $15.95.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 7 à 8 1-2; procédé par vaporisation, 13 à 16; procédé par vaporisation non hydroscopique, 25 1-2.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 66.8; A-gros, 63.6; A-moyens, 53.1; A-petits, 41.6.

Prix des gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec : A-extra gros, 64; A-gros, 61; A-moyens, 50; A-petits, 39; A-peewee, pas de cotations.

Pommes de terre: prix de gros, Québec, blanches, No 1, $1.25 à $1.30 les 50 lb; N.-B. $1.70 à $1.80 les 50 lb; $1.00 à $1.05 les 25 lb; .41 à .44 les 10 lb; I.P.E., $2.00 à $2.25 les 50 lb; $1.10 à $1.15 les 25 lb; .52 à .56 les 10 lb.

Arrivages: 949 sacs de 50 lb.

fruits/légumes

(PC) — **Prix payés** aux producteurs du **Marché central** métropolitain pour les produits **de première qualité.** Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

FRUITS

Pommes: Délicieuses, jaunes et rouges, $7.50 à $8.00 en boîte de verger; McIntosh, $4.00 à $4.50 en boîte de verger; Cortland, $4.00 à $4.25 en boîte de verger.

LEGUMES:

Asperges: $11.00 à $11.50 la boîte de 30 lb.

Ciboulette: $1.50 la douz. de paquets.

Concombres: de serre, $6.50 pour deux douzaines.

Echalotes : $1.00 à $1.25 pour une douz. de paquets.

Epinards: $3.25 à $3.50 pour 12 sacs de 10 onces.

Laitue: frisée, $3.00 pour 24 paquets; Boston, $3.00 pour 16; romaine, $3.00 pour 16; chicorée, $4.00 pour 16.

Menthe: $2.00 la douz. de paquets.

Pommes: de terre: $1.25 à $1.30 les 50 lb; arrivages, 826 sacs de 50 lb.

Radis: $4.00 pour 3 douz. de paquets; $4.50 pour 30 cellos de 6 on.

Rhubarbe: .75 cents la douz. de paquets.

Rutabaga: $8.00 les 50 lb.

Tomates de serre: $5.50 à $5.75 le panier de 8 lb.

Boîtes de fleurs et légumes: $1.35 à $1.50 la boîte.

les grains

MARCHE A TERME

(WINNIPEG)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot
LIN				
Juil.	7.80	7.80	7.70	7.70
Oct.	7.40	7.40	7.30	7.30
Nov.	7.12½	7.12½	7.00	7.00
Dec.	—	—	—	6.95
THUNDER BAY				
GRAINE-COLZA				
Juil.	—	—	—	5.37½
Oct.	—	—	—	5.24
Nov.	—	—	—	5.12
Dec.	—	—	—	5.08
VANCOUVER				
GRAINE-COLZA				
Juin	5.80	5.81	5.76¼	5.76¼
Sept.	5.65	5.65	5.57½	5.58
Nov.	5.32	5.32	5.26	5.26¼
Jan.	5.19	5.19¼	5.17½	5.19¼
SEIGLE				
Juil.	2.18¼	2.18¼	2.16½	2.16½
Oct.	2.12	2.12½	2.12	2.12
Dec.	—	—	—	2.07½
ORGE				
Juil.	2.32½	2.32½	2.32	2.32
Oct.	2.09¾	2.09¾	2.09	2.09
Dec.	2.04½	—	—	2.04½
AVOINE				
Juil.	1.63	1.63½	1.63	1.63½
Oct.	1.49¾	1.50	1.49¾	1.50
Dec.	1.46	—	—	1.46
MAIS a Montreal				
Juil.	—	—	—	3.07¾
Sept.	—	—	—	2.84
Dec.	—	—	—	2.72
Juil.	—	—	—	2.80½
BLE Fourrager				
Juil.	3.33	3.33	3.31	3.32
Oct.	—	—	—	3.17
Dec.	—	—	—	3.00

AVOINE: 2 cw 1.66½; ez 3 cw et 3 cw 1.66½; 1 four. 1.64½; 2 four. 1.59½; 3 four. 1.54½; melangee 43.00 la tonne.

ORGE: 1 cw 6-rang 3.30; 2 cw 2-rang 3.30; 2 cw 2-rang 3.28; 2 cw 6-rang 3.28; 1 four. 2.33; 2 four. 2.30; 3 four. 2.02.

SEIGLE: 1 et 2 cw 2.15; 3 cw 2.10; 4 cw 1.91½; ergotee 1.86½.

LIN: 1 cw 7.67; 2 cw 7.59; 3 cw 6.20.

GRAINE-COLZA: Thunder Bay: No 1 Canadienne 5.33¾; No 2 Canadienne 5.18½.

BLE FOURRAGER: 3 rouge printemps 3.34; 3 utilites 3.19.

(CJICAGO)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Juil.	3.00	3.01	2.97	2.98
Sept.	3.05½	3.06½	3.02½	3.02½
Dec.	3.16	3.16	3.12	3.13
Mars	3.24	3.24½	3.20½	3.21
Mai	3.25	3.27	3.24	3.24
MAIS				
Juil.	2.75	2.77½	2.74½	2.75½
Spet.	2.52	2.54½	2.51	2.51¾
Dec.	2.38½	2.39	2.36¼	2.37½
Mars	2.44½	2.44½	2.41½	2.44¾
Mai	2.48½	2.48½	2.45½	2.46
AVOINE				
Juil.	1.52½	1.55	1.51	1.52
Sept.	1.39	1.40	1.36½	1.37½
Dec.	1.39½	1.41¼	1.37¼	1.38½
Mars	1.41	1.41½	1.38½	1.39½
FEVES SOYA				
Juil.	5.03	5.04	4.97	4.98
Aout	4.96	4.96	4.89	4.90½
Spet.	4.87½	4.87½	4.82	4.82½
Nov.	4.86	4.86	4.81	4.83
Jan.	4.94	4.94	4.88	4.90
Mars	5.00	5.00	4.96½	4.98
Juil.	5.10	5.13	5.03	5.02
Aout	5.12	5.14	5.10	5.10½

La loi sur les terres arables sera déposée à l'automne

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, déposera à l'automne, au plus tard, un projet de loi visant à protéger et à conserver les sols arables du Québec.

Prononçant mercredi une allocution devant l'Association de l'immeuble du Québec, qui tient actuellement son congrès annuel dans la Vieille Capitale, M. Toupin a décrit les dangers de l'expansion urbaine et de la spéculation des terrains aux dépens du développement agricole de la province.

Le ministre a constaté que le plus haut degré de concentration des populations sur un espace restreint se situe dans la plus belle région agricole du Québec, soit la région de Montréal.

Parmi les trois grandes unités physiographiques du territoire québécois, la plaine de Montréal et une partie de la zone du "couloir du St-Laurent" peuvent offrir le plus grand potentiel de production agricole de la province. Or, signale M. Toupin, c'est précisément cette zone qui subit le plus l'influence de l'urbanisation.

La plaine de Montréal s'étend du Lac Saint-Pierre jusqu'aux frontières américaines et ontariennes. Le couloir du St-Laurent, nord et sud, comprend presque toute la province de Québec, de l'est à l'ouest. La zone des Appalaches englobe tout le territoire sud du Québec et longe les frontières américaines.

Chiffres

Selon les chiffres cités par le ministre, seulement 1.92 pour cent du territoire québécois représente une superficie de territoire défriché.

Le Québec est en outre la troisième plus basse province au chapitre des terres agricoles par tête d'habitatant, après la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve.

Dans l'ensemble du pays, poursuit M. Toupin, l'importance des terres arables du Québec représente environ 7 pour cent, pour approvisionner un marché équivalant à 30 pour cent.

Les contraintes majeures affectant l'utilisation du sol au Québec sont surtout l'expansion de l'urbanisation et la spéculation.

Les trois causes expliquant le rétrécissement de l'espace agricole, précise le ministre, sont l'urbanisation et la spéculation dans la région de la Métropole, qui ont provoqué une perte d'environ 300,000 acres. La seconde raison est la difficulté d'exploiter un certain nombre de sols arables à cause du climat. C'est surtout dans les régions périphériques de l'Abitibi et du Bas Saint-Laurent où l'on constate une perte d'environ $110,000 acres.

Enfin, un certain nombre de sols ont été abandonnés à cause des accidents du terrain.

La Baie ira à Rosemère

La Compagnie de la Baie d'Hudson vient de prendre une participation dans Place Rosemère Inc. et s'assure ainsi de l'implantation d'un grand magasin La Baie dans ce centre commercial du nord de Montréal, lors de sa phase II.

Les travaux de construction de la phase I de Place Rosemère se termineront cet été et des succursales de Woolco, de Dominion, du Castor Bricoleur de même que 65 autres magasins ouvriront leurs portes le 13 août prochain.

Le marché principal du nouveau centre d'achats comprend les villes de Rosemère, Ste-Thérèse, Lorraine, Blainville, Bois-des-Filion et St-Eustache, soit une population de 100,000 habitants. Le marché secondaire compte également environ 100,000 habitants.

La Baie compte de nombreuses succursales dans le région de Montréal dans le centre ville, à Dorval et dans les centres commerciaux Place Versailles et Centre Laval.

La compagnie compte également inaugurer un nouveau magasin en août prochain à Place Vertu.

Selon le directeur général de La Baie à Montréal, M. Peter Buckley, on peut s'attendre à ce que d'autres magasins soient ouverts dans la région de Montréal, dont l'un sur la Rive sud, au centre commercial St-Bruno.

Depuis le transfert de son siège social de Grande-Bretagne au Canada en 1970, La Bais a vu la participation de ses actionnaires canadiens passer de 7 pour cent à 59 pour cent.

Le peso argentin dévalué de 50 p.c.

BUENOS AIRES (AP) — Le gouvernement argentin a dévalué de 50 pour cent le peso et a procédé à de fortes hausses du carburant et de l'électricité afin de lutter contre l'inflation.

Le coût de la vie a augmenté de 80 pour cent l'an passé et le ministre de l'Economie a déclaré que les Argentins "devraient consommer moins et épargner davantage".

Le cours du peso a été fixé à 30 pour un dollar contre 10.05 pour un dollar. Le cours du peso sur le marché commercial a été fixé à 26 pour un dollar, 10 à 15 pour un dollar.

Les voyageurs et les hommes d'affaires devront acheter des dollars au cours de 45 pesos pour un dollar et ils ne pourront pas emporter plus de $600.

L'essence a été augmentée de 72 pour cent. Les consommateurs devront payer l'électricité et le gaz 50 pour cent de plus et les industriels de 60 à 70 pour cent de plus.

la Bourse en bref

JEUDI 5 JUIN 1975

MONTREAL

Volume:

Jeudi	539,100
Mercredi	746,700

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans	227	225
Gains	68	70
Pertes	98	108
Inchangees	61	47
Hauts 75	14	19
Bas 75	34	30

Valeurs les plus actives:

	Vol.	Clot.	Var.
Multiple Access	31,300	2.90	Inch.
Bank Montl	26,684	15⅞	+⅛
Candn Pacific	17,565	15	inch.
Unigesco B	15,900	1.00	+.05
Gulf Oil Cda	13,608	31¼	+⅜

Mines et Pétroles:

(en cents)			
Chesbar	32,125	1.05	+.20
N A Asbestos	11,750	.40	—.02
Nordore	11,200	1.65	—.05
Stand Gold	10,000	.20	+.03
Belleterre	9,500	.44	+.02½

TORONTO

Volume:

Jeudi	2,346,000
Mercredi	2,219,000

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans	697	659
Gains	235	226
Pertes	212	224
Inchangees	250	209
Hauts 75	39	36
Bas 75	11	11

Valeurs les plus actives:

	Vol.	Clot.	Var.
Teledyne Cda	69,200	4.50	—0.20
Kaiser Res	62,335	11	+⅜
BP Canada	45,370	12⅞	+¾
Intl Nickel A	31,601	28½	—¼
Candn Pacific	27,020	14⅞	—⅛

Mines et Pétroles:

(en cents)			
Woodsreef Mnrls	175,756	.67	+.03
Goldlund Mines	111,120	.26	+.04
Houston Oils	45,350	1.70	+.21
Cons Rexspar	36,500	.41	+.04
Lost Rvr Mng	34,600	3.90	Inch.

NEW YORK

Volume:

Jeudi	21,610,000
Mercredi	24,900,000

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans	1817	1838
Gains	700	782
Pertes	725	666
Inchangees	392	390
Hauts 75	135	196
Bas 75	6	6

Indices Dow Jones:

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.	Var.
30 Ind	836.12	845.04	829.94	842.15	+2.19
20 Trs	168.76	169.74	167.16	168.72	—0.20
15 S.P.	82.76	83.27	81.93	82.82	—0.19
65 Com	256.82	259.09	254.69	257.97	+0.25

Indices officiels B.N.Y.

Compose	49.28	+0.04
Industrielles	54.90	+0.05
Transp	32.59	—0.02
Serv. Pub.	32.29	+0.02
Finance	51.20	—0.01

Indices Standard & Poor

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
425 Ind	104.68	102.72	104.17	+.10
15 Ch. Fer	38.96	38.45	38.79	—.08
60 Serv. Pub.	43.24	42.37	42.92	+.03
500 Comp	93.16	91.41	92.69	+.09

Comment s'y... retrouver?

Le lecteur trouvera dans la première colonne de ces cotes boursières le nom des compagnies publiques transigées sur le parquet boursier.

La deuxième colonne se réfère au nombre des actions transigées (ventes), la troisième au plus haut prix atteint au cours de la journée, la quatrième au plus bas prix durant la journée, la cinquième au dernier prix disponible de la sixième au changement par rapport au niveau de fermeture de la veille.

Le changement et les prix des actions sont indiqués en dollars et en fractions de dollar pour les plus importantes compagnies (⅛ équivaut à 12.5 cents, par exemple) et en cents pour les petites compagnies.

Washington étudie les causes de la réduction des échanges avec Pékin

WASHINGTON (AFP) — Les experts des relations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine estiment que le ralentissement des échanges entre les deux pays, cette année, pourrait être dû en partie à des facteurs politiques et à un certain mécontentement de Pékin vis-à-vis de la politique américaine.

L'assemblée annuelle du Conseil national pour le commerce entre les Etats-Unis et la Chine, qui vient de se tenir à Washington, a montré que les hommes d'affaires américains restent en général optimistes à l'égard du développement des échanges entre les deux pays. Les dirigeants de cet organisme, qui regroupe 250 entreprises américaines, estiment que le volume des échanges, inexistant avant le voyage du président Nixon à Pékin en 1972, devrait se chiffrer entre deux et trois milliards de dollars en 1980.

Selon leurs estimations cependant, le commerce entre les deux pays tombera, cette année, aux alentours de $420 millions alors qu'il avait atteint $933 millions l'an dernier. Ils expliquent cette baisse surtout par la diminution des importations agricoles de la Chine mais admettent qu'il est possible qu'elle traduise aussi des considérations politiques.

Produits agricoles

Le président du conseil national, M. William Hewitt, qui dirige l'une des plus grosses entreprises mondiales de mécanique agricole, Deere and Co., a souligné qu'il est normal que les Etats-Unis soient les premiers touchés par la baisse des achats agricoles de la Chine car ils ne sont pour elle que des fournisseurs marginaux, venant après des pays comme le Canada, l'Australie et l'Argentine auprès desquels les Chinois achètent des produits agricoles depuis longtemps. Il suffirait d'une mauvaise récolte pour que les achats chinois aux Etats-Unis remontent, a-t-il dit. Il a cependant ajouté que Pékin savait utiliser son commerce extérieur pour montrer son degré de satisfaction à l'égard de la politique de tel ou tel pays.

Selon un professeur de science politique à l'Université du Michigan, qui s'est adressé au conseil, M. Michel Oksenberg, Pékin pourrait être déçu de la poursuite de la détente entre Washington et Moscou et s'efforcer, pour cette raison, de développer ses relations avec l'Europe et le Japon plutôt qu'avec les Etats-Unis.

Il a estimé aussi que les Chinois pouvaient utiliser le levier du commerce pour essayer d'amener Wastington à abandonner Formose.

Clause

Selon des hommes d'affaires américains qui se sont rendus récemment en Chine, l'une des principales récriminations de Pékin est cependant que les exportations chinoises vers les Etats-Unis sont victimes, selon les Chinois, de discrimination. Elles ne bénéficient pas en effet de la Clause de la nation la plus favorisée.

Le conseil national a demandé à l'administration américaine d'entamer des discussions avec Pékin en vue de la conclusion d'un accord commercial qui permettrait d'accorder cette clause à la Chine. Rien ne dit cependant que, si l'idée est acceptée par le gouvernement américain, les discussions puissent commencer avant le voyage du Président Ford en Chine, cette année. Les dirigeants du conseil national admettent eux-mêmes qu'ils n'ont aucune indication que les Chinois seraient intéressés par un tel accord. En outre, la clause sur l'émigration incluse dans la loi sur le commerce de 1974 n'est pas de nature à plaire à Pékin. Cette clause vise l'Union soviétique et sa politique à l'égard des Juifs mais elle a été rédigée de manière à s'appliquer à tous les pays communistes et donc à la Chine.

Sauf en cas de forte augmentation des achats chinois de produits agricoles pour cause de mauvaises récoltes, les dirigeants du conseil national estiment par ailleurs que le rapport exportations-importations entre les Etats-Unis et la Chine, qui a été de 7 pour un en 1974, devrait se stabiliser aux alentours de 2 pour un en faveur des Etats-Unis. Les importations chinoises de produits américains seront toujours plus élevées que les importations américaines d'articles chinois en raison à la fois des besoins de la Chine en technologie américaine et du faible volume de produits chinois exportables. Ce déséquilibre, estiment-ils, ne devrait pas gêner Pékin qui pourra financer ce déficit grâce à ses exportations de pétrole sur les marchés asiatiques, exportations qui devraient atteindre de 3 à 4 milliards de dollars par an d'ici trois ans.

fonds mutuels

PAR LA PRESSE CANADIENNE

JEUDI 5 JUIN 1975

CMFA Members		**All Canadian Gr**		**Eaton Group**		yInternatnl	5.68	**Prudential Gr**		**Non Members**		yCanadian	7.02	**Industrial Gr**		yGrowth	4.61	**Principal Gr**	
AGF Group		Compound	5.52	Growth	8.55	yJapan	8.09	Growth	5.57	Andreae	4.83	yHypotheq	4.25	Indust Eq	4.75	xOne Wm St	14.65	Collective	5.37
Amer Grwth	4.57	Divifend	5.78	Income	4.47	yMortgage	4.89	Income	5.08	Assoc Inv	5.15	yInternutl	6.80	Indust Gth	14.86	xOppenhmr	6.06	Growth	3.80
Cdn Gs Egy	11.93	Northrn Egy	3.46	Internatnl	5.69	yMutual	5.16	**Savings Invest Gr**		yBeaubran	4.42	yObligatns	4.81	yIndust Inc	10.30	**Pemberton Gr**		Venture	2.37
Cdn Sec Gth	4.93	Revenue Gth	3.80	Leverage	3.33	yRetiremnt	5.33	american	7.92	**Cambridge Gr**		yuebec	3.48	**Keystone Gr**		nPacific Div	4.69	xPutnam	9.70
Cdn Trusteed	4.43	Venture	2.58	Venture	3.03	yProvidt Mu	6.86	Canadian	6.22	Growth	6 50	yQuebec	3.48	Canada	6.64	nPacific Inc	2.70	yScotiafund	91
Corp Invest	5.42	4000	3.61	Viking	5.06	yProvidt Stk	5.07	Retiremnt	5.63	Intl Energy	2.17	yPEP	2 17	Cus K-2	5.21	nPacific Res	2.47	nScudder Cdn	4.52
Corp Inv Stk	4.37	**Calvin Bullock Gr**		**Guardian Group**		Nat Res Gth	3.78	**United Bond Shr**		Intl Gth	4.65	nySpec	3.89	Cus S-1	18.96	nPacific Ret	4.50	xTech	6.43
Gwth Equity	5.53	Acrofund	1.12	Enterprise	.82	**Planned Invest Gr**		yRoyFund	6.10	Intl Incmme	3.43	Dixon, Kroq	5.29	Cus S-4	3.24	nPacific US	3.53	Temple Gth	8.38
Japan	7.03	CIF	4.36	GIS Comp	8.45	Canada Cum	4.18	yRoyFnd Inc	5.11	Univest	5.41	yDomin Comp	6.08	Polaris	3.24	**PHN Group**		ynTimed Inv	5.80
Special	2.73	Commwth	12.93	nGIS Income	2.73	Canada Gth	5.37	**United Group**		Cdn S Afr Gd	7.64	**Dreyfus Group**		xLes Rsrch	12.56	yBond	10.68	Trans Canada	Gr
				yGrowth Fnd	7.73	Pld Resources	3.59	yAccumula	4.12	Canagex Act.	9.14	yInc	10.61	xManhatn	3.07	yCanadian	6.67	yA	5.19
				North Amer	3.19	Pld Sec Inc	5.13	yAccumu R	4.25	Canagex Ogli.	9.17	yInternatl	11.39	Marlborough	4.16	Fund	11.70	yC	10.52
				Mutual Acu	5.40	Taurus	3.55	yAmerican	1.22	Canagex Hyp.	10.12	Entarea Inv	5.49	Natrusco	14.25	yPooled	26.53	ySpecial	4.06
				Mutual Inc	4.53	**Pret Et Revenu**		yHorizon	1.71	Canagex Int.	8.11	nExecutv can	5.94			nyRRSP	10 29	Trust G. (A)	9.617
				Sec Income	9 58	Americain	7.92	ySecurity	4.62	Capital Gth	9.72	nExecutv Intl	1.54	**NW Group**		**PMF Managmnt**		Trust G. (B)	8.824
				World Equity	5.03	Canadien	6.22	yVenture	2.38	xChase	6.67	xFid Trend	20.30			nPension Mu	6.19	Trust G. (H)	9.930
				Investors Group		Retraite	5.63	yVenture Ret	3.87	xComp Cap	4.12	nHarvard	5.21	yCanadian	4.68	nXanadu Fu	3.22	Vanguard	4.83
				yGrowth	11.27	Prevest Mut	7 03	Universal Sav	7.38	**Desjardins Gr**		Heritage	1.78	yEquity	4.85			Western Gth	4.99

l'argent

Les courtiers londoniens ont baissé aujourd'hui le prix de l'argent de 1.1 cent américain par rapport à l'ouverture de la veille.

AUJOURD'HUI $4.414

MONTREAL — Handy & Harman's évaluait jeudi le prix de l'argent canadien à $4.555 l'once de Troyes.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $4.435 l'once de Troyes.

titres au comptoir

JEUDI 5 JUIN 1975

	VENTE	HAUT	BAS
Abino Gold	500	58	58
Amal Rare Eart	50	25	25
Bell 2 wi pr	2575	$25½	25⅛
Bodi Guard	700	112½	100
Braford Cap	1200	100	95
Dalhousie Oil	300	11	11
Elmac Mal	5000	5	5
Huron E 71 x 4 pr	27000	$19	19
Intl Systcoms	500	40	40
Lakelyn	286	19	19
Mar Tel 9 r pr	100	$9⅞	9⅞
Nfld T 93 x 4 pr	150	$20¼	20
Polysar pfd	300	$24	24
Warren Expl	6000	67	66

l'or

Le prix de l'once d'or aujourd'hui à Londres est coté en dollars américains en hausse de 75 cents à $165.25.

carrières ET PROFESSIONS

la presse

GÉRANT DE CRÉDIT

Importante compagnie se spécialisant dans la fabrication de membrures d'acier pour la construction et faisant affaires principalement au Québec, en Ontario, dans les Maritimes et aux Etats-Unis est à la recherche d'un gérant de crédit pour sa division de Boucherville.

FONCTIONS:
1. Prendre charge des opérations d'approbation de crédit.
2. Contrôle administratif de l'ensemble des opérations.

LE CANDIDAT:
1. Est parfaitement bilingue.
2. A une expérience minimum de 3 ans dans le crédit dans un domaine relié à l'industrie de la construction.
3. Est capable de travailler avec un minimum de supervision.
4. A de l'initiative et un grand sens des responsabilités.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
1. Poste permanent.
2. Avantages marginaux intéressants.
3. Salaire selon qualifications et expérience.

Si intéressé faire parvenir votres "curriculum vitae" détaillé à

LA PRESSE, RÉF. 16656
C.P. 6041, Succursale "A"
Montréal H3C 3E3

Notre personnel est au courant de cette offre d'emploi.

LE C.E.G.E.P. MONTMORENCY

requiert les services de:

PROFESSEURS

à temps plein ou à temps partiel dans les disciplines suivantes:

— TECHNICIEN DU GÉNIE CIVIL:
Charpente, dessin de structure d'acier, dessin de structures de béton.

— TECHNICIEN D'ARCHITECTURE:
Structure du bâtiment.
QUALIFICATIONS REQUISES: Formation universitaire ou l'équivalent avec expérience dans l'enseignement.

— TECHNIQUES INFIRMIÈRES:
Soins obstétriques (cours 180-301)
QUALIFICATIONS REQUISES: Bacc. en nursing avec 2 années d'expérience dans l'enseignement.

Communiquer par téléphone avec les Services Pédagogiques avant le 16 juin 1975.

M. J. Raymond Parent,
667-5100 poste 217.

Ouverture du concours pour le poste de

DIRECTEUR DU SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS DE LA VILLE DE BLAINVILLE

FONCTIONS:
Sous l'autorité immédiate du gérant, le directeur du service des sports et loisirs planifie, coordonne, dirige et contrôle toutes les activités du programme de récréation qui lui est assigné (jeux, sport, activités socio-culturelles, organisation d'activités pour autofinancer certaines parties du programme).

QUALIFICATIONS REQUISES:
Doit posséder un diplôme de 1er cycle en éducation physique ou animation du sport et loisir ou l'équivalent. Doit posséder 3 années d'expérience dans l'animation des sports et loisirs.

RÉMUNÉRATION:
Selon les qualifications et l'expérience pertinente.

Faites parvenir votre "curriculum vitae" avant le 30 juin 1975 à:
M. Jean-Marie Deom, ing., Gérant
386 boul. Labelle
Blainville, Comté Terrebonne, Québec

CITÉ DE SALABERRY DE VALLEYFIELD

POSTE OUVERT
SERVICE TECHNIQUE

AIDE TECHNIQUE

FONCTIONS:
— Exécuter la mise en plan de croquis, de relevés d'arpentage, etc;
— Effectuer la surveillance de travaux d'égout, d'aqueduc, de pavage et de construction de bâtiments.
— Donner les côtés et les élévations pour ces travaux.
— Aider à préparer certains devis et programmes.
— Mettre à jour la banque de données statistiques d'ordre technique.

QUALIFICATIONS:
— Secondaire V et un diplôme de technicien en génie civil.

EXPÉRIENCE:
— Deux (2) années d'expérience dans un travail similaire serait un avantage.

TRAITEMENT:
Suivant les qualifications.

Toute personne intéressée devra compléter une formule de demande d'emploi, accompagnée de son "curriculum vitae" et la faire parvenir à l'adresse suivante avant le 20 juin 1975.

Bureau du Gérant
HÔTEL DE VILLE
SALABERRY DE VALLEYFIELD
C.P. 188

CENTRE HOSPITALIER ST-MICHEL

recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Sommaire du poste:
— Élabore, organise, supervise et contrôle l'application des politiques internes de gestion du personnel; responsable de l'application des conventions collectives et du maintien d'un climat sain des relations de travail.

Exigences:
— Diplôme universitaire de premier cycle en administration ou relations industrielles.
— Expérience pertinente de 3 à 5 ans, de préférence en milieu hospitalier.
— Jugement et maturité dans les relations humaines.

Avantages:
— Échelle de salaire telle qu'établie par le M.A.S., ainsi que gamme complète d'avantages sociaux.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae complet au plus tard le 17 juin 1975.

Directeur Général
Centre Hospitalier St-Michel
8040, 9e Avenue, Montréal, Qué.

CENTRE HOSPITALIER ST-MICHEL

recherche

DIRECTEUR des services auxiliaires

Sommaire:
— Organise et supervise les activités et le personnel des services auxiliaires dans l'établissement.
— Buanderie
— Entretien ménager.
— Fonctionnement et entretien des installations matérielles.
— Sécurité et communication.

Exigences:
— Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée.
— Expérience pertinente de 3 à 5 ans, de préférence en milieu hospitalier.
— Sens de l'organisation, tact et maturité.

Avantages:
Échelle de salaire telle qu'établie par le M.A.S., ainsi que gamme complète d'avantages sociaux.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur Curriculum Vitae complet au plus tard le 17 juin 1975 à

Directeur Général
Centre Hospitalier St-Michel
8040, 9e Avenue, Montréal, Qué.

IST

L'Industrielle-Services Techniques Inc.

OPÉRATEURS SUR SYSTÈME/370 MODÈLE 168

IST, une filiale de L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie, utilise un système IBM/370 modèle 168 pour offrir des services informatiques.

Nous sommes à la recherche de candidats avec ou sans expérience ayant de préférence une formation de niveau collégial avec spécialisation en informatique.

En plus d'offrir une gamme de bénéfices marginaux, IST offre des opportunités de carrière dans une entreprise appelée à connaître une croissance rapide.

Pour information, appeler Ivan Léger ou Denis Moisan à 284-1111, ou faire parvenir votre curriculum vitae à 360 ouest, rue St-Jacques, Suite 567, Montréal, H2Y 1P5.

HÔPITAL DE MONT-JOLI INC. MONT-JOLI, QUÉ.

(571 lits à oeuvres multiples)
requiert les services de trois (3):

PSYCHOLOGUES

NATURE DU TRAVAIL:
Evaluations psychologiques (cliniques et psychométriques) pour fins de diagnostic et de traitement (thérapie individuelle, thérapie de groupe, thérapie de jeu...) auprès d'adultes et d'enfants. Participation aux discussions de cas. Consultant auprès d'autres professionnels.

QUALIFICATIONS:
Détenir une maîtrise en psychologie (clinique).
Être membre de la C.P.P. Q.
Les candidats possédant une expérience pertinente dans le travail auprès des enfants (1 poste) et en thérapie de groupe (1 poste) auront la priorité.

TRAITEMENT:
Selon l'échelle en vigueur au ministère des Affaires sociales.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Hôpital de Mont-Joli Inc.
800, avenue du Sanatorium
Mont-Joli, P.Q. G5H 3L6

TIMMINS BOARD OF EDUCATION

Sollicite des demandes pour les postes d'enseignement suivants pour le 1er septembre 1975.

English 2
Musique
Sciences
Électronique

Veuillez faire parvenir vos demandes à:
M. C. Desormeaux, Directeur
ÉCOLE SECONDAIRE THÉRIAULT
341 boul. Thériault
Timmins, Ontario
Tél.: (705) 267-1491

M. Ayoub — Présient
P. W. Ferren — Directeur d'éducation

CARRIÈRE ADMINISTRATIVE

pour

COORDONNATRICE DE BUREAU

à temps complet

QUALIFICATIONS: Très dynamique, capable de prendre des décisions, mature, consciencieuse, très bon jugement, aimant l'administration. Parfaitement bilingue, dactylo, 50-75 mots minute. Beaucoup d'entregent au téléphone.

Expérience dans le domaine médical et le public un atout.

Salaire intéressant: selon les qualifications.

S.V.P. envoyer votre "curriculum vitae" et communiquer avec:

Upjohn

Louise Archambault, i.l.
directrice de service,
288-4214
LES SERVICES DE SANTÉ UPJOHN,
2075 Université, suite 1012,
Montréal.
Une filiale de la compagnie pharmaceutique Upjohn.

CENTRE HOSPITALIER D'ENVIRON 300 LITS

DEMANDE

COMPTABLE

Fonctions:
— Sous l'autorité immédiate du chef-comptable, le titulaire dirige et participe à l'exécution de plusieurs ou de toutes les tâches de comptabilité.

Exigences:
— Études en cours pour obtention d'un C.A. ou de C.G.A. avec au moins 3 années complétées
— Le candidat doit avoir de l'initiative, être débrouillard et être capable de communiquer efficacement
— Expérience en milieu hospitalier souhaitable mais non essentielle.

Avantages:
— Salaire et bénéfices sociaux selon les normes du M.A.S.

Faire parvenir curriculum vitae à:
La Presse, réf. 16657
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qué.

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN

recherche

2 PHYSIOTHÉRAPEUTES

temps complet

s'adresser à:
Maryse Laverdière
Agent de gestion du personnel
4000 boul. Lasalle, Verdun
761-3551 poste 350

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE CHAPLEAU

Recherche les PROFESSEURS
suivants pour septembre 1975

GÉOGRAPHIE et HISTOIRE
ACCOUNTING et MATHEMATICS
GIRLS PHYSICAL EDUCATION
INDUSTRIAL ARTS
SENIOR CHEMISTRY et JUNIOR SCIENCE
SENIOR ENGLISH

Prière d'envoyer demande et "curriculum vitae" à:
M. J.B. Walsh, Directeur
CHAPLEAU HIGHSCHOOL
C.P. 880
Chapleau, Ontario P0M 1K0

Le Conseil des Écoles Catholiques du comté d'Essex (adjacent à la ville de Windsor, Ontario) requiert pour septembre 1975 les services d'un(e)

ORTOPHONISTE

Le salaire à être négocié.

Prière de faire parvenir votre demande à:
M. Gerald Dwyer, Directeur général
LE CONSEIL DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DU COMTÉ D'ESSEX
C.P. 520, Essex, Ontario

B. O. Gorman, Président — **G. Dwyer, Directeur**

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAURENVALE

recevra les candidatures pour les postes suivants:
— 3 professeurs de classe d'immersion française au niveau élémentaire;
— 1 professeur de classe d'immersion française au niveau primaire;
— 1 professeur de classe bilingue aux niveaux primaire et élémentaire.

Tous les candidats doivent savoir lire, écrire et s'exprimer dans un français excellent.

Veuillez téléphoner pour un rendez-vous à:
M. Guy Marchand, Conseiller en français,
COMMISSION SCOLAIRE DE LAURENVALE,
201 Grande-Côte, Rosemère.
Tél.: 625-1901

POUR ÉDUCATEUR PHYSIQUE DYNAMIQUE SEULEMENT

Avons besoin d'un éducateur physique aimant le travail multidisciplinaire, capable de créativité et d'initiative.

FONCTIONS:
Animer des activités auprès d'adolescents et d'adultes dans un centre de réadaptation pour toxicomanes et alcooliques.

QUALIFICATION REQUISE:
Diplôme de premier cycle en éducation physique.

SALAIRE:
Selon l'échelle du ministère des Affaires sociales.

S'adresser au: **Service de Réadaptation**
Centre d'Accueil Domrémy, Montréal
626-7750, poste 23

DESSINATEURS SÉNIORS

Électricité, tuyauterie et air climatisé.

S'adresser à:
PAGEAU, MOREL ET ASSOCIÉS
Ingénieurs-conseils
8585, boul. St-Laurent, Montréal
Tél. 382-5150

HÔPITAL JEAN-TALON

recherche

Services des soins intensifs

INFIRMIÈRES AUTORISÉES

— Temps partiel régulier
— Jour, soir, nuit.

S'adresser au

SERVICE DU PERSONNEL
1365 est, rue Jean-Talon
Montréal, Qué.
273-5151, poste 231

PSYCHOLOGIE

Professeur à plein temps.

Qualifications académiques minimales: Maîtrise.

Salaire: Selon la convention (années d'expérience reconnues).
Inclure le curriculum vitae.
Bénéfices marginaux — Plan de pension.
Fin du concours: 20 juin 1975.

Écrire: **Directeur des Services Pédagogiques**
Collège Saint-Louis - Maillet
Edmundston, Nouveau-Brunswick
E3V 2S8

ARTICLES DE SPORT EN GROS

Un distributeur national de séries d'articles importés recherche deux représentants dynamiques qui passeront chez des clients établis. L'un sera basé à Montréal, l'autre à Québec.
Le candidat rêvé est tout à fait expérimenté et il a une fiche de réussite supérieure à la moyenne. Expérience en articles de sport souhaitée.
La compagnie offre au titulaire: voiture d'affaires, avances, intéressement et compte de dépenses.

Présenter un curriculum:
LA PRESSE, réf. 16661
C.P. 6041, succ. A, Montréal

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN

recherche

INFIRMIÈRE CHEF EN HÉMODIALYSE

Envoyez "curriculum vitae" avant le 10 juin à:
Maryse Laverdière
Agent de gestion du Personnel
4000, boul. LaSalle, Verdun
761-3551 local 350

STÉNO-DACTYLO-TRANSCRIPTEUR MÉDICALE

Le Centre Hospitalier Charles Lemoyne recherche les services de S.D.T.M.
EXIGENCES:— Cours de secrétaire médicale;
— Priorité si expérience.

Veuillez communiquer avec la:
Service du Personnel
672-2211 Poste 220

COMPTABLE

Avec expérience de la comptabilité hospitalière pour foyer de 200 lits situé dans la région de Montréal.
Salaire selon échelle du M. A. S. incluant tous les avantages sociaux.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:
LA PRESSE, RÉF: 16,663,
C.P. 6041, Succ. "A"
Montréal.
avant le 15 juin 1975.

fonds mutuels

PAR LA PRESSE CANADIENNE

JEUDI 5 JUIN 1975

CMFA Members		All Canadian Gr	
AGF Group		Compound	5.52
Amer Grwth	4.57	Divifend	5.78
Cdn Gs Egy	11.93	Northrn Egy	3.46
Cdn Sec Gth	4.93	Revenue Gth	3 80
Cdn Trusteed	4.43	Venture	2.58
Corp Invest	5.42	4000	3.61
Corp Inv Stk	4.37	Calvin Bullock Gr	
Gwth Equity	5.53	Acrofund	1.12
Japan	7.03	CIF	4.36
Special	2.73	Commwth	12.93

Eaton Group		yInternatnl	5.68
Growth	8.55	yJapan	8.09
Income	4.47	yMortgage	4.89
Internatnl	5.69	yMutual	5.16
Leverage	3.33	yRetiremnt	5.33
Venture	3.03	yProvidt Mu	6.86
Viking	5.06	yProvidt Stk	5.07
Guardian Group		Nat Res Gth	3.78
Enterprise	.82	Planned Invest Gr	
GIS Comp	8.45	Canada Cum	4.18
nGIS Income	2.73	Canada Gth	5.37
yGrowth Fnd	7.73	Pld Resourcs	3.59
North Amer	3.19	Pld Sec Inc	5.13
Mutual Acu	5.40	Taurus	3.55
Mutual Inc	4.53	Pret Et Revenu	
Sec Income	9 58	Americain	7.92
World Equity	5.03	Canadien	6.22
Investors Group		Retraite	5.63
yGrowth	11.27	Prevest Mut	7 03

Prudential Gr		Non Members	
Growth	5.57	Andreae	4.83
Income	5.08	Assoc Inv	5.15
Savings Invest Gr		yBeaubran	4.42
american	7.92	Cambridge Gr	
Canadian	6.22	Growth	6 50
Retiremnt	5.63	Intl Energy	2.17
United Bond Shr		Intl Gth	4.65
yRoyFund	6.10	Intl Incmme	3.43
yRoyFnd Inc	5.11	Univest	5.41
United Group		Cdn S Afr Gd	7.64
yAccumula	4.12	Canagex Act.	9.14
yAccumu R	4.25	Canagex Ogli.	9.17
yAmerican	1.22	Canagex Hyp.	10.12
yHorizon	1.71	Canagex Int.	8.11
ySecurity	4.62	Capital Gth	9.72
yVenture	2.38	xChase	6.67
yVenture Rel	3.87	xComp Cap	4.12
Universal Sav	7.38	Desjardins Gr	

yCanadian	7.02	Indushrial Gr	
yHypotheq	4.25	Indust Eq	4.75
yInternutl	6.80	Indust Gth	14.86
yObligatns	4.81	yIndust Inc	10.30
yuebec	3.48	Keystone Gr	
yQuebec	3.48	Canada	6.64
yPEP	2 17	Cus K-2	5.21
nySpec	3.89	Cus S-1	18.96
Dixon, Krog	5.29	Cus S-4	3.24
yDomin Comp	6.08	Polaris	3 24
Dreyfus Group		xLes Rsrch	12.56
yInc	10.61	xManhatn	3.07
yInternatl	11.39	Marlborough	4.16
Entarea Inv	5.49	Natrusco	14.25
nExecutv can	5.94	NW Group	
nExecutv Intl	1.54	yCanadian	4.68
xFid Trend	20.30	yEquity	4.85
nHarvard	5.21		
Heritage	1.78		

yGrowth	4.61	Principal Gr	
xOne Wm St	14.65	Collective	5.37
xOppenhmr	6.06	Growth	3.80
Pemberton Gr		Venture	2.37
nPacific Div	4.69	xPutnam	9.70
nPacific Inc	2.70	yScotiafund	.91
nPacific Res	2.47	nScudder Cdn	4.52
nPacific Rel	4.50	xTech	6.43
nPacific US	3.53	Temple Gth	8.38
PHN Group		ynTimed Inv	5.80
yBond	10.68	Trans Canada Gr	
yCanadian	6.67	yA	5.19
yFund	11.70	yC	10.52
yPooled	26.53	ySpecial	4.06
nyRRSP	10 29	Trust G. (A)	9.617
PMF Managmnt		Trust G. (B)	8.824
nPension Mu	6.19	Trust G. (H)	9.930
nXanadu Fu	3.22	Vanguard	4.83
		Western Gth	4.99

l'argent

Les courtiers londoniens ont baissé aujourd'hui le prix de l'argent de 1.1 cent américain par rapport à l'ouverture de la veille.

AUJOURD'HUI $4.414

MONTREAL — Handy & Harman's évaluait jeudi le prix de l'argent canadien à $4.555 l'once de Troyes.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $4.435 l'once de Troyes.

titres au comptoir

JEUDI 5 JUIN 1975

	VENTE	HAUT	BAS
Abino Gold	500	58	58
Amal Rare Eart	50	25	25
Bell 2 wi pr	2575	$25½	25¼
Bodi Guard	700	112½	100
Braford Cap	1200	100	95
Dalhousie Oil	300	11	11
Elmac Mal	5000	5	5
Huron E 71 x 4 pr	27000	$19	19
Intl Systcoms	500	40	40
Lakelyn	286	19	19
Mar Tel 9 r pr	100	$9¾	9¾
Nfld T 93 x 4 pr	150	$20¼	20
Polysar pfd	300	$24	24
Warren Expl	8000	67	66

l'or

Le prix de l'once d'or aujourd'hui à Londres est coté en dollars américains en hausse de 75 cents à $165.25.

carrières ET PROFESSIONS

la presse

GÉRANT DE CRÉDIT

Importante compagnie se spécialisant dans la fabrication de membrures d'acier pour la construction et faisant affaires principalement au Québec, en Ontario, dans les Maritimes et aux Etats-Unis est à la recherche d'un gérant de crédit pour sa division de Boucherville.

FONCTIONS:
1. Prendre charge des opérations d'approbation de crédit.
2. Contrôle administratif de l'ensemble des opérations.

LE CANDIDAT:
1. Est parfaitement bilingue.
2. A une expérience minimum de 3 ans dans le crédit dans un domaine relié à l'industrie de la construction.
3. Est capable de travailler avec un minimum de supervision.
4. A de l'initiative et un grand sens des responsabilités.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
1. Poste permanent.
2. Avantages marginaux intéressants.
3. Salaire selon qualifications et expérience.

Si intéressé faire parvenir votres "curriculum vitae" détaillé à

LA PRESSE, RÉF. 16656
C.P. 6041, Succursale "A"
Montréal H3C 3E3

Notre personnel est au courant de cette offre d'emploi.

LE C.E.G.E.P. MONTMORENCY

requiert les services de:

PROFESSEURS

à temps plein ou à temps partiel dans les disciplines suivantes:

— TECHNICIEN DU GÉNIE CIVIL:
Charpente, dessin de structure d'acier, dessin de structures de béton.

— TECHNICIEN D'ARCHITECTURE:
Structure du bâtiment.
QUALIFICATIONS REQUISES: Formation universitaire ou l'équivalent avec expérience dans l'enseignement.

— TECHNIQUES INFIRMIÈRES:
Soins obstétriques (cours 180-301)
QUALIFICATIONS REQUISES: Bacc. en nursing avec 2 années d'expérience dans l'enseignement.

Communiquer par téléphone avec les Services Pédagogiques avant le 16 juin 1975.

M. J. Raymond Parent,
667-5100 poste 217.

Ouverture du concours pour le poste de

DIRECTEUR DU SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS DE LA VILLE DE BLAINVILLE

FONCTIONS:
Sous l'autorité immédiate du gérant, le directeur du service des sports et loisirs planifie, coordonne, dirige et contrôle toutes les activités du programme de récréation qui lui est assigné (jeux, sport, activités socio-culturelles, organisation d'activités pour autofinancer certaines parties du programme).

QUALIFICATIONS REQUISES:
Doit posséder un diplôme de 1er cycle en éducation physique ou animation du sport et loisir ou l'équivalent. Doit posséder 3 années d'expérience dans l'animation des sports et loisirs.

RÉMUNÉRATION:
Selon les qualifications et l'expérience pertinente.

Faites parvenir votre "curriculum vitae" avant le 30 juin 1975 à:
M. Jean-Marie Deom, ing., Gérant
386 boul. Labelle
Blainville, Comté Terrebonne, Québec

CITÉ DE SALABERRY DE VALLEYFIELD

POSTE OUVERT
SERVICE TECHNIQUE

AIDE TECHNIQUE

FONCTIONS:
— Exécuter la mise en plan de croquis, de relevés d'arpentage, etc;
— Effectuer la surveillance de travaux d'égout, d'aqueduc, de pavage et de construction de bâtiments.
— Donner les côtés et les élévations pour ces travaux.
— Aider à préparer certains devis et programmes.
— Mettre à jour la banque de données statistiques d'ordre technique.

QUALIFICATIONS:
— Secondaire V et un diplôme de technicien en génie civil.

EXPÉRIENCE:
— Deux (2) années d'expérience dans un travail similaire serait un avantage.

TRAITEMENT:
Suivant les qualifications.

Toute personne intéressée devra compléter une formule de demande d'emploi, accompagnée de son "curriculum vitae" et la faire parvenir à l'adresse suivante avant le 20 juin 1975.

Bureau du Gérant
HÔTEL DE VILLE
SALABERRY DE VALLEYFIELD
C.P. 188

CENTRE HOSPITALIER ST-MICHEL

recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Sommaire du poste:
— Élabore, organise, supervise et contrôle l'application des politiques internes de gestion du personnel; responsable de l'application des conventions collectives et du maintien d'un climat sain des relations de travail.

Exigences:
— Diplôme universitaire de premier cycle en administration ou relations industrielles.
— Expérience pertinente de 3 à 5 ans, de préference en milieu hospitalier.
— Jugement et maturité dans les relations humaines.

Avantages:
— Échelle de salaire telle qu'établie par le M.A.S., ainsi que gamme complète d'avantages sociaux.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae complet au plus tard le 17 juin 1975.

Directeur Général
Centre Hospitalier St-Michel
8040, 9e Avenue, Montréal, Qué.

CENTRE HOSPITALIER ST-MICHEL

recherche

DIRECTEUR des services auxiliaires

Sommaire:
— Organise et supervise les activités et le personnel des services auxiliaires dans l'établissement.
— Buanderie
— Entretien ménager.
— Fonctionnement et entretien des installations matérielles.
— Sécurité et communication.

Exigences:
— Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée.
— Expérience pertinente de 3 à 5 ans, de préférence en milieu hospitalier.
— Sens de l'organisation, tact et maturité.

Avantages:
Échelle de salaire telle qu'établie par le M.A.S., ainsi que gamme complète d'avantages sociaux.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur Curriculum Vitae complet au plus tard le 17 juin 1975 à

Directeur Général
Centre Hospitalier St-Michel
8040, 9e Avenue, Montréal, Qué.

IST

L'Industrielle-Services Techniques Inc.

OPÉRATEURS SUR SYSTÈME/370 MODÈLE 168

IST, une filiale de L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie, utilise un système IBM/370 modèle 168 pour offrir des services informatiques.

Nous sommes à la recherche de candidats avec ou sans expérience ayant de préférence une formation de niveau collégial avec spécialisation en informatique.

En plus d'offrir une gamme de bénéfices marginaux, IST offre des opportunités de carrière dans une entreprise appelée à connaître une croissance rapide.

Pour information, appeler Ivan Léger ou Denis Moisan à 284-1111, ou faire parvenir votre curriculum vitae à 360 ouest, rue St-Jacques, Suite 567, Montréal, H2Y 1P5.

HÔPITAL DE MONT-JOLI INC.
MONT-JOLI, QUÉ.

(571 lits à oeuvres multiples)
requiert les services de trois (3):

PSYCHOLOGUES

NATURE DU TRAVAIL:
Evaluations psychologiques (cliniques et psychométriques) pour fins de diagnostic et de traitement (thérapie individuelle, thérapie de groupe, thérapie de jeu...) auprès d'adultes et d'enfants. Participation aux discussions de cas. Consultant auprès d'autres professionnels.

QUALIFICATIONS:
Détenir une maîtrise en psychologie (clinique).
Être membre de la C.P.P. Q.
Les candidats possédant une expérience pertinente dans le travail auprès des enfants (1 poste) et en thérapie de groupe (1 poste) auront la priorité.

TRAITEMENT:
Selon l'échelle en vigueur au ministère des Affaires sociales.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Hôpital de Mont-Joli Inc.
800, avenue du Sanatorium
Mont-Joli, P.Q. G5H 3L6

TIMMINS BOARD OF EDUCATION

Sollicite des demandes pour les postes d'enseignement suivants pour le 1er septembre 1975.

English 2
Musique
Sciences
Électronique

Veuillez faire parvenir vos demandes à:
M. C. Desormeaux, Directeur
ÉCOLE SECONDAIRE THÉRIAULT
341 boul. Thériault
Timmins, Ontario
Tél.: (705) 267-1491

M. Ayoub — Présient
P. W. Ferren — Directeur d'éducation

CARRIÈRE ADMINISTRATIVE

pour

COORDONNATRICE DE BUREAU

à temps complet

QUALIFICATIONS: Très dynamique, capable de prendre des décisions, mature, consciencieuse, très bon jugement, aimant l'administration. Parfaitement bilingue, dactylo, 50-75 mots minute. Beaucoup d'entregent au téléphone.

Expérience dans le domaine médical et le public un atout.

Salaire intéressant: selon les qualifications.

S.V.P. envoyer votre "curriculum vitae" et communiquer avec:

Upjohn

Louise Archambault, i.l.
directrice de service,
288-4214
LES SERVICES DE SANTÉ UPJOHN,
2075 Université, suite 1012,
Montréal.
Une filiale de la compagnie pharmaceutique Upjohn.

CENTRE HOSPITALIER D'ENVIRON 300 LITS

DEMANDE

COMPTABLE

Fonctions:
— Sous l'autorité immédiate du chef-comptable, le titulaire dirige et participe à l'exécution de plusieurs ou de toutes les tâches de comptabilité.

Exigences:
— Études en cours pour obtention d'un C.A. ou de C.G.A. avec au moins 3 années complétées
— Le candidat doit avoir de l'initiative, être débrouillard et être capable de communiquer efficacement
— Expérience en milieu hospitalier souhaitable mais non essentielle.

Avantages:
— Salaire et bénéfices sociaux selon les normes du M.A.S.

Faire parvenir curriculum vitae à:
La Presse, réf. 16657
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qué.

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN

recherche

2 PHYSIOTHÉRAPEUTES

temps complet

s'adresser à:

Maryse Laverdière
Agent de gestion du personnel
4000 boul. Lasalle, Verdun
761-3551 poste 350

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAURENVALE

recevra les candidatures pour les postes suivants:
— 3 professeurs de classe d'immersion française au niveau élémentaire;
— 1 professeur de classe d'immersion française au niveau primaire;
— 1 professeur de classe bilingue aux niveaux primaire et élémentaire.

Tous les candidats doivent savoir lire, écrire et s'exprimer dans un français excellent.

Veuillez téléphoner pour un rendez-vous à:
M. Guy Marchand, Conseiller en français,
COMMISSION SCOLAIRE DE LAURENVALE,
201 Grande-Côte, Rosemère.
Tél.: 625-1901

POUR ÉDUCATEUR PHYSIQUE DYNAMIQUE SEULEMENT

Avons besoin d'un éducateur physique aimant le travail multidisciplinaire, capable de créativité et d'initiative.

FONCTIONS:
Animer des activités auprès d'adolescents et d'adultes dans un centre de réadaptation pour toxicomanes et alcooliques.

QUALIFICATION REQUISE:
Diplôme de premier cycle en éducation physique.

SALAIRE:
Selon l'échelle du ministère des Affaires sociales.

S'adresser au: **Service de Réadaptation**
Centre d'Accueil Domrémy, Montréal
626-7750, poste 23

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE CHAPLEAU

Recherche les PROFESSEURS
suivants pour septembre 1975

GÉOGRAPHIE et HISTOIRE
ACCOUNTING et MATHEMATICS
GIRLS PHYSICAL EDUCATION
INDUSTRIAL ARTS
SENIOR CHEMISTRY et JUNIOR SCIENCE
SENIOR ENGLISH

Prière d'envoyer demande et "curriculum vitae" à:
M. J.B. Walsh, Directeur
CHAPLEAU HIGHSCHOOL
C.P. 880
Chapleau, Ontario P0M 1K0

Le Conseil des Écoles Catholiques du comté d'Essex (adjacent à la ville de Windsor, Ontario) requiert pour septembre 1975 les services d'un(e)

ORTHOPHONISTE

Le salaire à être négocié.

Prière de faire parvenir votre demande à:
M. Gerald Dwyer, Directeur général
LE CONSEIL DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DU COMTÉ D'ESSEX
C.P. 520, Essex, Ontario
B. O. Gorman, Président — **G. Dwyer, Directeur**

PSYCHOLOGIE

Professeur à plein temps.

Qualifications académiques minimales: Maîtrise.

Salaire: Selon la convention (années d'expérience reconnues).
Inclure le curriculum vitae.
Bénéfices marginaux — Plan de pension.
Fin du concours: 20 juin 1975.

Ecrire: **Directeur des Services Pédagogiques**
Collège Saint-Louis - Maillet
Edmundston, Nouveau-Brunswick
E3V 2S8

DESSINATEURS SÉNIORS

Électricité, tuyauterie et air climatisé.

S'adresser à:
PAGEAU, MOREL ET ASSOCIÉS
Ingénieurs-conseils
8585, boul. St-Laurent, Montréal
Tél. 382-5150

HÔPITAL JEAN-TALON

recherche

Services des soins intensifs
INFIRMIÈRES AUTORISÉES

— Temps partiel régulier
— Jour, soir, nuit.

S'adresser au
SERVICE DU PERSONNEL
1365 est, rue Jean-Talon
Montréal, Qué.
273-5151, poste 231

ARTICLES DE SPORT EN GROS

Un distributeur national de séries d'articles importés recherche deux représentants dynamiques qui passeront chez des clients établis. L'un sera basé à Montréal, l'autre à Québec.
Le candidat rêvé est tout à fait expérimenté et il a une fiche de réussite supérieure à la moyenne. Expérience en articles de sport souhaitée.
La compagnie offre au titulaire: voiture d'affaires, avances, intéressement et compte de dépenses.

Présenter un curriculum:
LA PRESSE, réf. 16661
C.P. 6041, succ. A, Montréal

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN

recherche

INFIRMIÈRE CHEF EN HÉMODIALYSE

Envoyez "curriculum vitae" avant le 10 juin à:
Maryse Laverdière
Agent de gestion du Personnel
4000, boul. LaSalle, Verdun
761-3551 local 350

STÉNO-DACTYLO-TRANSCRIPTEUR MÉDICALE

Le Centre Hospitalier Charles Lemoyne recherche les services de S.D.T.M.
EXIGENCES:— Cours de secrétaire médicale;
— Priorité si expérience.

Veuillez communiquer avec le:
Service du Personnel
672-2211 Poste 220

COMPTABLE

Avec expérience de la comptabilité hospitalière pour foyer de 200 lits situé dans la région de Montréal.
Salaire selon échelle du M. A. S. incluant tous les avantages sociaux.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:
LA PRESSE, RÉF: 16,663,
C.P. 6041, Succ. "A"
Montréal.
avant le 15 juin 1975.

décès
REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

la presse
VENDREDI
6 JUIN 1975

ARCHAMBAULT (Dr Louis) — Subitement à Montréal, le 4 juin 1975, à l'âge de 47 ans, est décédé Dr Louis Archambault (dentiste), époux de Louise Faubert. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDET (Hermance) A Vimont, le 4 juin 1975 à l'âge de 57 ans est décédée Mme Eugène Audet, née Hermance Gobeil, demeurant 2231 Marc, Ville d'Auteuil. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Enrg.
1856 boul. des Laurentides,
Vimont,
pour se rendre à l'église Ste-Béatrice, où le service sera célébré à 1 h p.m. et de là au cimetière de Parc du Souvenir, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h. p.m.

BEAUVAIS (Gilles) — Accidentellement, à Montréal, le 3 juin 1975 à l'âge de 37 ans, est décédé M. Gilles Beauvais, sergent-détective de la Communauté urbaine de Montréal, époux de Diane Normandin; père de Jacques et Jean-François, il laisse aussi ses parents: M. et Mme Thomas Beauvais, ses frères et soeurs: Père JEAN-Guy Beauvais, c.s.v., Michel, sergent de police de la CUM, époux de Rita Macias, Mme Gérald Théberge (Gisèle), Mme Fred Greer (Solange), Mme John Fleming (Estelle), Mme Gilles Duhamel (Pauline), Huguette Beauvais, Mme Raymond Monette (Lucette), sa belle-mère Mme Gaston Normandin, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Denis Riel, M. et Mme Claude Normandin, M. et Mme Michel Riendeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira
de l'Hôtel de ville de Delson
rue Ste-Thérèse,
à 10h30 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Delson, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction funéraire
Poissant et Fils Enrg.,
Salon fermé de 5 à 7 h.

REMERCIEMENTS

CHABOT (Gérard) — La famille remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Gérard Chabot, survenu le 16 mai 1975, soit par offrande de messe, fleurs, sympathies, bouquet spirituel, télégramme, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

GELINAS-APRA (Mme Claire) — La famille de feu Mme Claire Géljnas-Apra remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mme Claire Gélinas-Apra, survenu le 25 avril 1975, soit par offrande de messe, fleurs, sympathies, bouquet spirituel, télégramme, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

la presse

FINANCE
L'argent coule à flots dans les petites annonces du groupe.
"200 — Finance"
Pour prêter ou emprunter de l'argent, faites paraître une petite annonce.
Téléphonez à
87-47-111
Les petites annonces
la presse

BEAUDOIN (Louis Valério)— Accidentellement, à Montréal, le 5 juin 1975, à l'âge de 15 ans, est décédé Louis Valério jr., fils de Louis Valério Beaudoin sr., et de Laurette Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam, coin Viau
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-LaSalle, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAND (Donat) — A Montréal, le 5 juin 1975 à l'âge de 65 ans, est décédé M. Donat Béland, employé aux usines Angus, époux de feu Lodoiska Rochon. Il laisse dans le deuil sa mère Mme veuve Alfred Béland, née Valérie Brissette, ses frères et soeurs: M. Mme Napoléon Béland, Sr Marie Vallier (Yvonne), Willie, M. Mme Pierre Coucheron (Bertha), Mme veuve Roger Ménard (Marie-Rose), Roland, M. Mme Jacques Gagnon (Aline), Jean, M. Mme Wilfrid Béland, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Bagdadi Anice, Honoré Rochon, Bernadette Lemay, Dastalie Rochon, Léonie Lemonnier, Joseph Théaudière, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
2590, rue Rouen,
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME (Aimé) — A Vimont, le 5 juin 1975 à l'âge de 66 ans, est décédé M. Aimé Berthiaume, époux de Antonia Lemieux, demeurant 51 boul. St-Elzéar est. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Enrg.,
1856, boul des Laurentides,
pour se rendre à l'église St-Elzéar, où le service sera célébré à 11h30 et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

BLACHE (Rita) — A l'hôpital Royal-Victoria, le 5 juin 1975 à l'âge de 54 ans, est décédée Rita Grenon, employée du bureau de Poste central, épouse bien-aimée de Maurice Blache, demeurant à Ville-Emard. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille Lisette, sa mère Mme Clara Grenon, ses frères et soeurs: Roger, Félix, Alice, Cécile et Germaine. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
6201, rue Laurendeau,
coin Jolicoeur,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, (boul. Monk), où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BORDELEAU (Rolland) — A Longueuil, le 4 juin 1975, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Rolland Bordeleau, époux de Fernande Poirier, demeurant rue Ste-Catherine, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
70, boul. LeMoyne,
pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, Longueuil, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Ste-Sophie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BOURBONNAIS (Jean-Paul) — A Ste-Agathe, le 5 juin 1975 à l'âge de 62 ans 9 mois est décédé Jean-Paul Bourbonnais, demeurant rue St-Gérard. Il laisse dans le deuil ses fils Richard (Ruth Lafrenière), Pierre (Monique Beauséjour), sa fille Lisette (Mme Claude Charette), ainsi que ses 12 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue est Jarry,
à 9 h 50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

petites annonces
en commandant votre annonce, vous n'avez qu'à donner votre numéro de carte
CHARGEX

BOUCHARD (Joseph) — Subitement, à Montréal, mercredi le 4 juin 1975, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph Bouchard, époux de feu Lucienne Bériault. Il laisse dans le deuil, une fille Mme Philippe Favreau (Denise), de Hull, 3 frères: Paul, Rolland et Alphonse, de Montréal, une soeur Mme Bertha Lévesque, de Montréal, 3 petits-enfants: Gilles, Ginette et Louise Favreau, de Hull. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant à l'église Notre-Dame de Lorette à 10 h a.m. et de là au cimetière de Notre-Dame d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La direction des funérailles a été confiée à M. Serge Legault de la maison funéraire
Racine, Robert et Gauthier,
101, rue Notre-Dame, Hull.

BRISSETTE (Yvonne) — A Montréal, le 6 juin 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Louis-Philippe Brissette, née Yvonne Geoffroy, mère de Mme Marcel Therrien (Madeleine), Marcel, époux de Marguerite Latour, Raymond, Pierre, époux de Claire Champagne, André, Claude, époux de Denyse Proulx, et Lucie, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, de Salaberry
pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de St-Félix-de-Valois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée ce soir à 7h.

BRUNET (Léon) — A Montréal, le 4 juin 1975, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Léon Brunet, époux de Victoria Fortier, père de Simone, épouse de Ludger Bernier, Germaine, épouse de Lucien Sergerie, Alice, Jeanne, Suzanne, épouse de Pierre Caron, Jean-Paul, époux d'Eliette Guilbault et Fernand. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de St-Benoit, Cté Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Lilianne) — A Montréal, le 5 juin 1975 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve G. Edgar Charlebois, née Lilianne Allaire; elle laisse 5 fils: Laurent, Roger, Lucien, Marcel et Paul, 1 frère: Donat, 1 soeur: Clarice, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau,
à 10h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEGHORN (Cecilia Stewart) — A Montréal, le 4 juin 1975, est décédée Mme William-Victor Cleghorn, née Cecilia Stewart Cameron. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant à 10 h en la chapelle des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam, coin Viau
et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Marcel) — A Montréal, le 3 juin 1975 à l'âge de 62 ans, est décédé M. Marcel Corbeil, époux de feu Alice Bergeron. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Ernest) — A Montréal, le 4 juin 1975 à l'âge de 77 ans est décédé Ernest Dagenais, dit Télesphore, autrefois de Pont Viau, époux de Gabrielle Brousseau. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est,
à 9 h pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9h30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAUPHINAIS (Paul-Emile) — A l'hôpital Grace Dart, le 3 juin 1975, à l'âge de 71 ans, 9 mois, est décédé M. Paul-Emile Dauphinais, ancien propriétaire de la Laiterie Mile End, époux d'Antoinette Corbeil. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Pauline (Mme Maurice Pelletier), Roger, époux de Pierrette Martel, Thérèse, épouse de Camille Lavallée; Denise, épouse de Maurice Savaria, directeur de funérailles, Claire, pharmacienne, épouse d'Yves Courchesne, pharmacien, André, infirmière, Jeanne, épouse de Louis Courville, ingénieur, Guy, psychologue, époux de Nicole Mineau. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Inc.,
61 ouest, rue Blainville,
pour se rendre à la cathédrale de St-Hyacinthe, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons pour l'hôpital Grace Dart seraient apprécies.

DION (Madeleine) — A Montréal, le 5 juin 1975 à l'âge de 55 ans est décédée Mme Normand Dion, née Madeleine Dion; elle laisse dans le deuil outre son époux, 1 fils Yves, époux de nicole Benési, 2 filles: Johanne, Sylvie, ses frères: Paul, époux d'Annette Tousignant, Charles-Auguste, époux de Marcelle Nault, Pierre, ses soeurs: Estelle, épouse de Jean-Marc Pépin, Rose-Aimée, épouse de Guy Gagné, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau,
à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Mary-Ethel) — A Montréal, le 5 juin 1975 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Henry Dufort, dit Latour, née Mary-Ethel Mahar, demeurant rue St-André. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385, rue est Ontario,
pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée ce soir à 7h.

DURSO (Anna) — A Montréal, le 3 juin 1975 à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Joseph Duc, née Anna Passo, mère d'Antoinette (Mme Michel Strano), André (époux d'Hélène Lachance) et Joseph, grand-mère d'Annie, David, Frédéric, Elsa et Ireno. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 8h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAISSANCE

COLE — Earl et Jane (née Konikow), sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier enfant une fille, pesant 7 livres 15 onces, le 3 juin 1975. Nous désirons remercier le Dr Guralnick et le personnel de la Maternité de l'hôpital Jewish General.

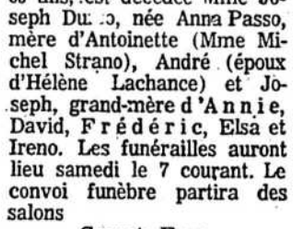
Remerciements à Jean XXIII pour grande faveur obtenue avec promesse de publier.
L.G.

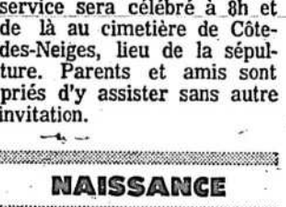
Remerciements à Marie-Reine des Coeurs pour faveur obtenue.
J.D.R.

FRENETTE (J. Arthur) — A Ste-Agathe-des-Monts, le 5 juin 1975 à l'âge de 88 ans est décédé M. J. Arthur Frenette, époux de Clara Dussault, père de Paul, époux de Cécile Monette, Jacques, époux de Gertrude Turgeon, Marcel, époux de Lise Côté, René, époux de Thérèse Millaire, Guy, Suzanne (Mme Frank Colivas), et Gisèle. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.H. Vanier Enrg.
30, rue Préfontaine,
Ste-Agathe,
à 2h, pour se rendre à l'église paroissiale de Val David, où le service sera célébré à 2h30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h. p.m.

HOUSTON (Neil) — A l'Hôpital St-Mary's, mercredi, le 4 juin 1975 est décédé M. Neil Houston, époux d'Helena Kelly, père de Ian et grand-père de Neil et Patrick, frère de John, Mme A. MacDonald (Margaret) et de feu Mary McAuley. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke, MacGillivray, White
(direction funéraire)
5580, rue Sherbrooke ouest,
pour se rendre à l'église St-Malachy's, où une célébration eucharistique sera célébrée à 9h 30 a.m. et de là au cimetière de Lachine. Heures de visite de 1h. à 5h. et 7h. à 9h. p.m.

JALBERT (J. Augustin) — A St-Lambert, le 5 juin 1975 à l'âge de 72 ans, est décédé M. J. Augustin Jalbert, époux de feu Anna Gauthier, père de Mme Gérard Castonguay (Madeleine). Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, avenue Lorne,
St-Lambert,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 9h30 a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Lucien) — A Montréal, le 4 juin 1975, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Lucien Lacroix, employé de J.R. Weir Ltd., frère d'Arthur, Armand, Ernest, Adrien et Rita (Mme Alvarèz Martel). Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame,
pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, où le service sera célébré à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Laurette) — A Montréal, le 4 juin 1975 à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Paul-Henri Legault, née Laurette Vaillancourt, elle laisse ses enfants: Myrtha, Boris, Rhéal, Gilles (décédé), Liette, Eudes, Normand, Diane, Serge et Bernard, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2548, rue Beaubien est,
à 9h45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Henri) — A Vaudreuil, le 5 juin 1975, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Henri Ménard, époux de feu Emilienne Sauvé, père d'Hélène (Mme Pierre Patenaude), demeurant 5, rue St-Louis, Vaudreuil. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Castonguay et Fils
28, rue St-Michel,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

NAISSANCES

ROURKE-FREW — Michael et Dyane (née Leclerc) annoncent avec fierté la naissance de leur fils Stephen, samedi le 31 mai 1975, à l'Hôpital Général de LaSalle. Gros merci au Dr Gilles Brouillette et au personnel de l'hôpital.

Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue.
M.L.

MATHIEU (Raymond) — A Montréal, le 5 juin 1975 à l'âge de 54 ans est décédé M. Raymond Mathieu; il laisse dans le deuil Mme Denyse Mathieu, M. et Mme Dollard Mathieu (Janine St-Jacques), M. Mme Robert Mathieu (Claire Tremblay), et M. le Juge et Mme Guy Mathieu (Lucie Cossette). Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant, le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Décarie et
Notre-Dame-de-Grâce,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (Richard) — Accidentellement à Rouyn, le 5 juin 1975, à l'âge de 20 ans, est décédé Richard Mercier, fils de Marcel Mercier et de Juliette Paquin, de Rouyn, Abitibi. La dépouille mortelle est exposée aux salons
René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon est,
Montréal
jusqu'à ce soir 10 heures et réexposée samedi soir à la maison funéraire
Darby's,
68, rue Perrault est,
Rouyn, Abitibi
où les funérailles auront lieu lundi le 9 courant, à 10 h a.m. en l'église Immaculée-Conception, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Louise) — A Montréal, le 4 juin 1975 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Nadon, née Louise Carbonneau, mère de Fernande, épouse de Roger Binette, Lucien, époux de Blanche Legris, Thérèse, épouse de Lucien Primeau, André, époux de Mona Morin, Marcel, époux de Pauline Cousineau, Raymond, époux de Gisèle Casavant. Elle laisse également 2 soeurs: Mme Maria Gagné et Jeane Liberty, une belle-soeur Mme Eugène Carbonneau, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbault Inc,
5359, boul. St-Michel,
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHER (Yvonne) — A Montréal, le 4 juin 1975 à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Adrien Richer, née Yvonne Reid, outre son époux, elle laisse dans le deuil, sa fille, Jeannine, sa soeur, Mme Adolphe Richer (Juliette). Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU (Linda) — A Montréal, le 5 juin 1975 à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Marcel Rousseau, née Linda Jarry. Elle laisse dans le deuil 9 enfants ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SALVAS (Lucette) — Accidentellement à Sault-Sainte-Marie, Ontario, le 4 juin 1975, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Lucette Salvas, née Lucette Blanchet, fille adoptive de feu Zoël Richard et de feu Bernadette Hamel; elle laisse ses enfants: Daniel, Réal et Johanne, ses soeurs: Mme Raymond Poirier (Pauline), Mme Henry Perryman (Yvette), Mme Jean-Pierre Lacroix (Rita) et Mme Rodolphe Daoust (Yolande). Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
7100, rue Joseph-Renaud,
Anjou
pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEERS (Marcel) — A La-Salle, le 4 juin 1975 à l'âge de 58 ans, est décédé M. Marcel Seers, époux d'Adrienne Dumouchel, demeurant 173 rue Garand, Chateauguay. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.R. Reid et Fils Inc,
35, boul. Normand,
Châteauguay,
à 1h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

REMERCIEMENTS

MERCIER (Me Jean) — Madame Jean Mercier, Monsieur et Madame René Fugère (Lucette Mercier), Mademoiselle Minette Mercier, Mademoiselle Brigitte Massé, ainsi que les nombreux neveux et nièces, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Me Jean Mercier, c.r. avocat en charge de l'étude légale de la Communauté urbaine de Montréal, décédé le 27 mai 1975, soit par offrande de messe, fleurs condoléances, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes qui ont omis de s'inscrire, sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

ST-CYR (William) — A Montréal, le 4 juin 1975, à l'âge de 87 ans, est décédé M. William St-Cyr, époux de Cordelia Auger. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Feron,
2035, rue Wellington
à 8h45 pour se rendre à l'église St-Gabriel, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JACQUES (Ubald) — A Chomedey, le 5 juin 1975 à l'âge de 71 ans, est décédé M. Ubald St-Jacques, époux de Clérida Landry, père de 15 enfants, 7 garçons et 8 filles. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc,
1565, boul. Labelle,
Chomedey
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

ST-PIERRE (Marc) — A Montréal, le 5 juin 1975 à l'âge de 52 ans 9 mois est décédé M. Marc St-Pierre, époux de Marcelle Demuy. Il laisse dans le deuil, outre sa tendre épouse, sa fille Lise, son gendre Ralph, son fils Normand, sa brue Diane ainsi que ses trois petits-enfants, sa mère et ses quatre soeurs. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent,
à 9h30 pour se rendre à l'église St-André Apôtre, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Jeanne) — A Montréal, le 4 juin 1975, à l'âge de 69 ans est décédée Mme Albany Tremblay, née Jeanne Roberge, demeurant rue Hochelaga. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charles E. Rajotte Inc.,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la séulpture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Jules d'Acantara Inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

Alfred Dallaire INC.
SALONS FUNÉRAIRES
Alfred Dallaire Inc., Bonneville & Gingras Ltée, J.S. Vallée Ltée, J.A. Gauthier Enrg., Geo. Vandelac Inc. et Adrien Bazinet Inc., vous offrent une nouvelle formule d'arrangements funéraires.
FIXEZ VOUS-MÊME LE PRIX DE VOS FUNÉRAILLES DANS LE CADRE DE NOTRE PLAN:
«Préarrangements»
NOS SERVICES VOUS OFFRENT:
2548 est, rue Beaubien
3254, rue Bellechasse
5805, rue Boileau
2645 est, boul. Henri-Bourassa
4201, rue Hochelaga
6201, rue Laurendeau, Côte-Saint-Paul
1111 ouest, rue Laurier, Outremont
11813 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles
781, rue Ogilvy
8671, boul. Rivière-des-Prairies
1922, boul. Rosemont
259, rue Rouen
1575 est, rue Sainte-Catherine
1521 est, rue Sainte-Catherine
4506 est, rue Sainte-Catherine
4340, rue Saint-Denis
8328, rue Saint-Denis
6821, rue Saint-Hubert
4500, avenue Verdun
REPENTIGNY
222, rue Notre-Dame-des-Champs
438, rue Notre-Dame
SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE:
107, rue Sainte-Anne
MIAMI:
779 ouest, rue Flager
• De vous adresser à l'une de nos 24 succursales.
• De choisir le style de funérailles en fonction de vos principes.
• D'épargner des démarches pénibles à vos proches.
• De faire un choix entre l'inhumation et l'incinération ou encore de prendre des décisions (dons à certains organismes médicaux) concernant la disposition de votre corps.
C'est faire preuve de responsabilité envers soi-même et envers les siens que de prévoir jusqu'au dernier moment de sa vie.
Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M. André Brazeau, directeur des Préarrangements.
SIÈGE SOCIAL: 6821 rue St-Hubert, tél.: 270-3111.
Veuillez me faire parvenir un prospectus concernant vos «Préarrangements».
NOM .....
ADRESSE ..... LA PRESSE, 06-06-75

LA VENTE "métromanie"

● DEMAIN SAMEDI DERNIER JOUR!

Gagnez le gros lot: $1,000 ou $2,000 de crédit ou l'un des certificats-cadeaux de $25.00... si vous venez par métro ou par autobus de la C.T.C.U.M.

Ensemble peignoir et robe de nuit. Nylon opaque

Valeur de 25.00

19.87 l'ens.

Ravissant ensemble comprenant: peignoir long boutonné devant, noeud de fantaisie au col, manches longues; chemise de nuit, sans manches, encolure arrondie. Imprimés variés. P.M.G.

COMPOSEZ 842-6171
DEUXIÈME — RAYON 390

Également disponibles chez Dupuis au Carrefour Laval et aux Galeries d'Anjou.

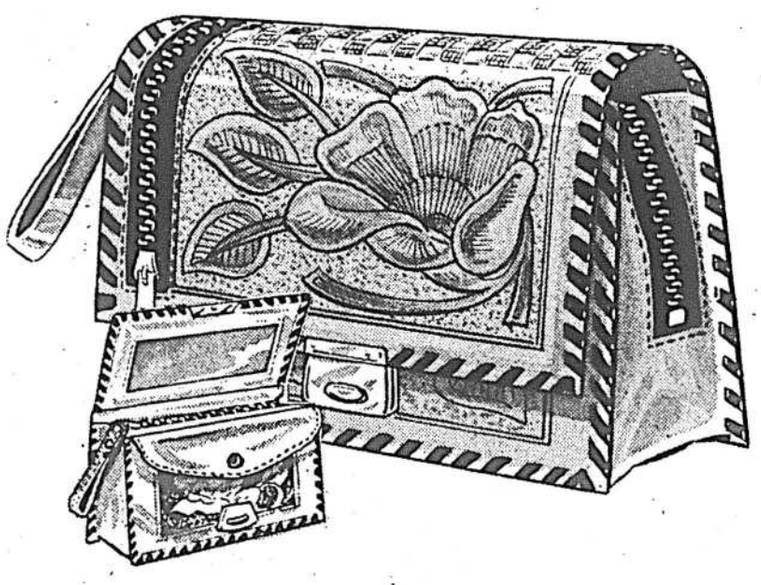

Cuir véritable importation mexicaine

Valeur de 7.00

4.87 ch.

Porte-monnaie avec compartiment extérieur à glissière. Miroir à l'intérieur. Noir, havane, brun.

COMPOSEZ 842-6171
REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 460

Également disponibles chez Dupuis au Carrefour Laval et aux Galeries d'Anjou.

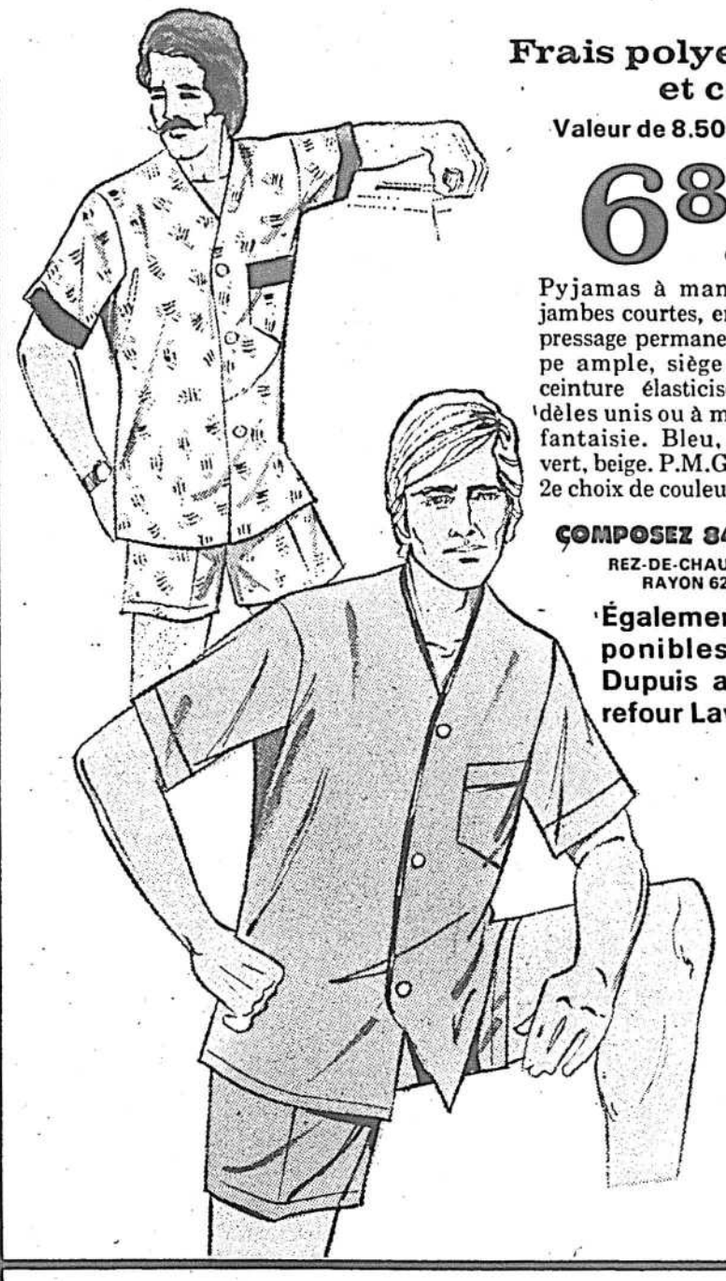

Frais polyester et coton

Valeur de 8.50 et 9.00

6.87 ch.

Pyjamas à manches et jambes courtes, en tissu à pressage permanent. Coupe ample, siège ballon, ceinture élasticisée. Modèles unis ou à motifs de fantaisie. Bleu, jaune, vert, beige. P.M.G.TG. 2e choix de couleur, s.v.p.

COMPOSEZ 842-6171
REZ-DE-CHAUSSÉE
RAYON 620

Également disponibles chez Dupuis au Carrefour Laval

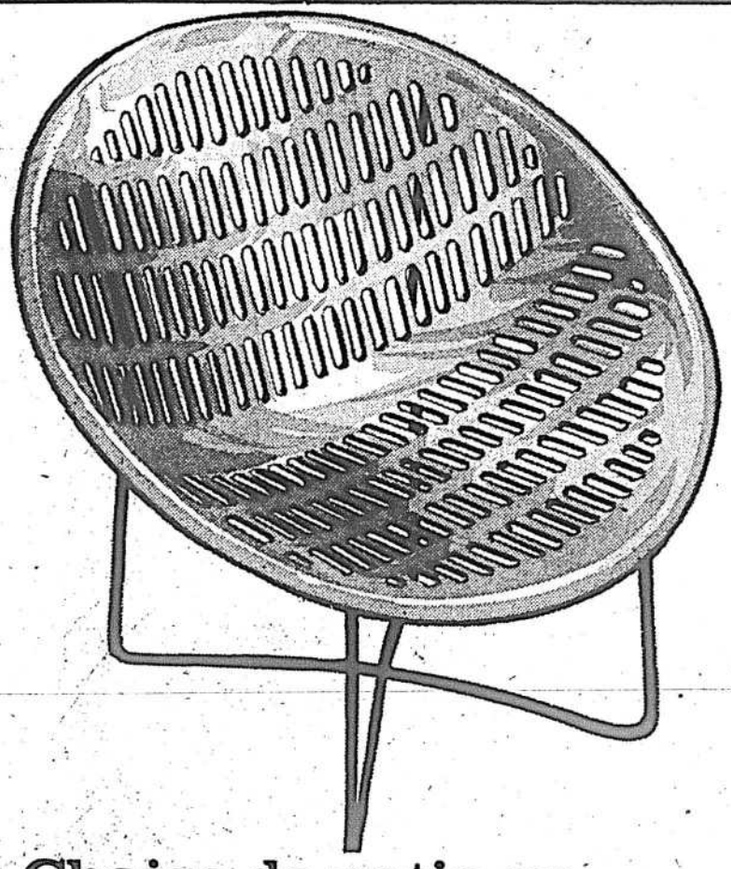

Chaise de patio en polyéthylène "Du Pont"

Confortable chaise, parfaite pour le patio ou le jardin. Dossier et siège moulés par injection, d'une seule pièce. Trous d'aération pour un plus grand confort. Base en acier solide résistant aux chocs. Base: 28 x 14½ po. Coquille: 29 po de diamètre. Jaune, turquoise, ton or, avocat.

Valeur de 17.99

15.97 ch.

COMPOSEZ 842-6171
TROISIÈME — RAYON 920

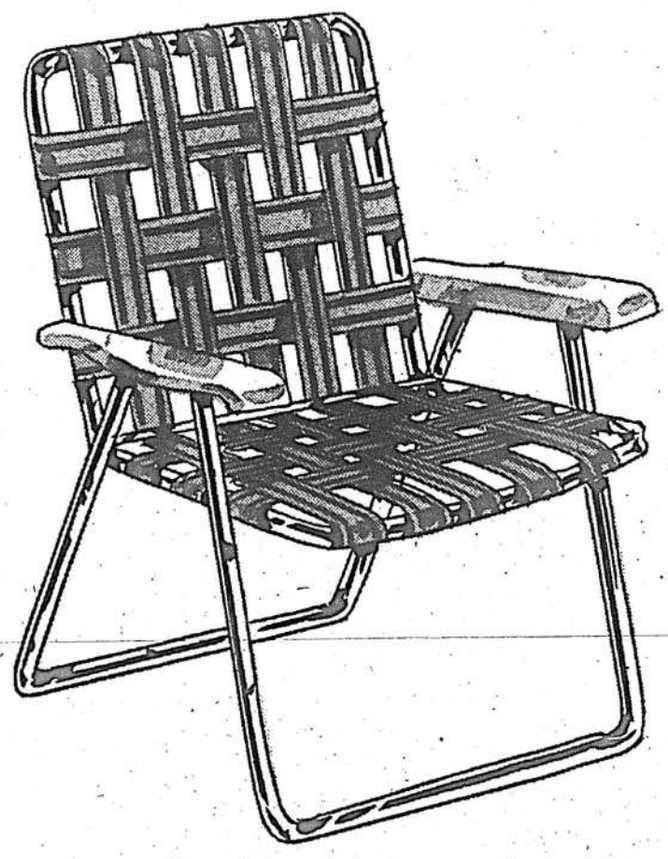

Chaise pliante d'extérieur en tissu polypropylène

Tissu résistant aux intempéries. Monture d'aluminium solide. Appuis-bras en plastique renforcé. Large siège.

6.97 ch.

COMPOSEZ 842-6171
TROISIÈME — RAYON 920

Service de vaisselle 16 pièces "Duralex". Couleur ambre

17.97 le service

Ce service pratique comprend: quatre tasses, quatre soucoupes, quatre assiettes et quatre bols. Idéal pour le service de tous les jours.

COMPOSEZ 842-6171
TROISIÈME — RAYON 780

Centre-ville et Laval

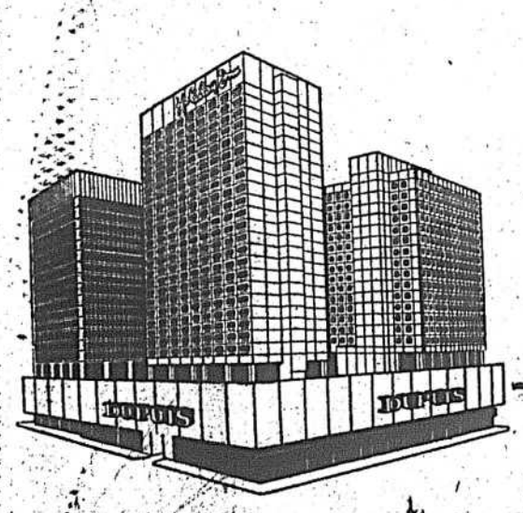

RÈGLEMENTS DU CONCOURS "MÉTROMANIE":

pour GAGNER $1,000 de crédit ou 1 certificat-cadeau de $25...

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone sur votre facture (ou fac-similé) datée du 5, 6 ou 7 juin 1975 et remettez-la à l'une de nos 3 hôtesses qui la déposera dans la boîte indiquée à cette fin au rez-de-chaussée près de la Boutique Michel Louvain.

POUR GAGNER LE DOUBLE DU GROS LOT OU $2000 DE CRÉDIT

Joignez à votre facture, votre correspondance du MÉTRO ou de l'autobus de la C.T.C.U.M. après y avoir inscrit vos nom, adresse et numéro de téléphone.

Seuls les concurrents qui auront joint leur correspondance en date du 5, 6 ou 7 juin à leur facture également datée du 5, 6 ou 7 juin seront éligibles au gros lot de $2000 de crédit.

POUR ÊTRE ÉLIGIBLE, CHAQUE CONCURRENT DOIT SE LIMITER À UNE (1) CORRESPONDANCE PAR PARTICIPATION EN DATE DU 5, 6 ou 7 JUIN 1975.

Ce concours s'adresse aux adultes seulement. Les gagnants devront répondre correctement à une question de qualification. Les employés de Dupuis et leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours. Le concours se terminera par le tirage du gros lot de $1000 ou de $2000 de crédit au magasin Dupuis centre-ville, le samedi 7 juin à 16h50.

on se retrouve CHEZ DUPUIS

CE CONCOURS EST EN VIGUEUR AU MAGASIN DUPUIS CENTRE-VILLE SEULEMENT

CE SOIR JUSQU'À 21h... DEMAIN SAMEDI DE 9H30 À 17H